

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS  
U.F.R DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
SECTION DE SOCIOLOGIE  
*Module travail et organisation*



# MEMOIRE DE MAITRISE

**SUJET** : Secteur informel et décentralisation dans la perspective de l'articulation d'une injonction politico-administrative aux capacités endogènes : le cas de la commune de Saint-Louis.

**Présenté par :**

Serigne Aly Cissé DIENE

**Sous la direction de**

Monsieur Abdoulaye Niang  
Maître assistant à l'U.G.B

*Année universitaire 2000 / 2001*

Sommaire	1
Dédicaces	3
Remerciements	4
Introduction générale	5

### Première partie : Approche théorique

Chapitre I : problématique	7
Section I : Contexte général et état de la question	7
Section II : Eléments du problème spécifique de recherche	19
Section III : Objectifs et hypothèse	27
Section IV : Eclairage conceptuel	28
Section V : Cadre opératoire	38
Section VI : Modèle d'analyse	46
Chapitre II : Méthodologie	48
Section VII : Histoire de la collecte	48
Sous section I : Recherche documentaire	48
Sous section II : Pré-enquête	49
Sous section III : L'enquête proprement dite	49
Section VIII : Inventaire des techniques d'investigation	50
Section IX : Mode d'échantillonnage	51
Section X : Difficultés rencontrées	54

### Deuxième partie : Présentation de la commune de Saint- Louis dans le contexte de la décentralisation

Chapitre III : Présentation physique et analyse du profil de l'économie saint-louisienne	57
Chapitre IV : Saint-Louis, collectivité décentralisée	61

<b>Chapitre V : Formes d'interventions de la municipalité sur le secteur informel</b>	<b>66</b>
---	-----------

**Troisième partie : Présentation, analyse et interprétation des résultats**

<b>Chapitre VI : Secteur informel, analyse descriptive des ressources humaines et matérielles</b>	<b>73</b>
---	-----------

Section XI : Les ressources humaines	73
--------------------------------------	----

Sous section IV : Caractéristiques socio-démographiques	73
---	----

Sous section V : Caractéristiques socio-professionnelles	95
--	----

Sous section VI : Appartenances organisationnelles	105
--	-----

Section XII : Les ressources matérielles et financières	116
---	-----

Sous section VII : Les conditions de travail	116
--	-----

Sous section VIII : Les ressources matérielles	118
--	-----

Sous section IX : Les ressources financières	121
--	-----

<b>Chapitre VII : Place du secteur informel dans le développement endogène de la commune de Saint- Louis</b>	<b>128</b>
--	------------

Section XIII : Secteur informel et économie de la commune	128
---	-----

Section XIV : Sa contribution au budget	133
---	-----

Section XV : Les ménages, cadre d'expression des besoins des citoyens saint-louisien	141
--	-----

Section XVI : Secteur informel et satisfaction des besoins des ménages.	147
---	-----

Conclusion générale	164
---------------------	-----

Bibliographie	166
---------------	-----

Annexes	172
---------	-----

# DEDICACES

**Je dédie ce travail à**

- ◆ **Ma mère Sira Seye**
- ◆ **Mon père Mamadou Mansour Diene**
- ◆ **Monsieur Cheikh Tidiane Diène**
  - ◆ **Mame Anta Cissé**
  - ◆ **Ainsi qu'à toute ma famille.**

# ALHAMDOULILLAH

## Remerciements

Mes remerciements vont à l'endroit de

- ◆ Mon père qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce mémoire ;
- ◆ Monsieur Abdoulaye Niang qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Ses conseils pédagogiques ont affiné mon goût à la recherche ;
- ◆ Les bons professeurs de la section de Sociologie, en l'occurrence messieurs Gora Mbodj, Alfred I. Ndiaye, Ibou Sané, Mme Sall... qui ont fait montre d'énormes sacrifices pour former toute une génération de sociologues ;
- ◆ Mon grand-père Fara Mbodji ainsi que sa femme Dior Diakhaté qui ont gentilement assumé et assuré leur rôle de tutorât à Saint-Louis.
- ◆ Mes amis étudiants dont Mouhamadou Sène, Moustapha Guèye, Aly Diène, Bapo Ngom, Aminata Sow, Oumar Diop, Seynabou Top... ;
- ◆ Monsieur Birane Ndiaye directeur de cabinet du maire de Saint-Louis, ainsi que tous ses collègues de la Mairie et de l'ADM ;
- ◆ Tous ceux qui, de près ou de loin et de quelque manière que se soit, ont participé à la réalisation de ce mémoire.

## Introduction générale

Au début de la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, l'essor du secteur informel fut qualifié de remède miracle ayant pour vocation d'enrichir la pharmacopée du développement. Cette pensée, corroborée par le constat patent d'une prolifération sans précédent des activités informelles, trouve toute sa pertinence au Sénégal où celles-ci, surtout en milieu urbain, ont amorti le choc de la crise du développement.

Transposé au contexte de la décentralisation où les collectivités locales se sont vues attribuées des responsabilités dans la conception et la conduite du développement local, cette capacité endogène qu'est le secteur informel est en passe d'apporter des réponses locales aux problèmes de développement.

C'est ce qui nous a amenés à nous interroger sur les capacités du secteur informel à participer au développement local. L'exemple de la commune de Saint-Louis a été choisi pour étudier les phénomènes soumis à notre investigation.

Les concepts de secteur informel, de développement local et de décentralisation constituent les notions essentielles autour desquelles l'analyse est menée.

L'approche plurielle, plus connue sous l'appellation de triangulation des méthodes qualitatives et quantitatives, a permis de mieux cerner les problèmes que soulève notre étude.

Celle-ci s'articule autour de trois parties. Ainsi, après avoir exposé l'approche théorique, nous présenterons la commune de Saint-Louis dans le contexte de la décentralisation, avant de terminer par la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de notre recherche.

## PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE

## Chapitre 1 : Problématique

### Section 1 : Contexte général et état de la question

D'une manière générale deux logiques s'affrontent dans la sphère économique :

- D'une part il y a la logique de marché, facteur de croissance et de progrès – si on fait abstraction des dérapages économiques et frustrations sociales auxquels elle donne naissance- motrice du développement par la libre circulation des hommes, de leurs biens ainsi que de leurs idées qu'elle facilite.

- D'autre part une logique d'Etat, facteur de cohésion et de solidarité nationale censée corriger les déséquilibres du marché et qui préside à l'organisation de la sphère économique.

Notre étude met en rapport le secteur informel et la décentralisation qui relèvent respectivement de la logique de marché et de celle d'Etat. De ce fait, toute notre problématique sera axée aux problèmes que soulèvent les relations interdépendantes qu'entretiennent ces deux logiques et par ricochet l'Etat et les entrepreneurs qu'ils soient locaux ou étrangers.

Dans les pays développés, le secteur formel, en raison de sa puissance économique, domine cette logique de marché. En effet, grâce à l'utilisation de la technologie moderne, ces sociétés ont connu une industrialisation progressive qui trouve son plein épanouissement dans des institutions économiques et étatiques aptes à leur assurer les conditions optimales pour l'émergence d'une puissante capacité productive relayée par une économie orientée vers la production pour l'échange marchand.

Héritier de deux siècles d'histoire coloniale et des avantages liés à l'appartenance à l'A.O.F<sup>1</sup>, le Sénégal était considéré comme l'une des vitrines de la croissance économique des Etats africains en raison de bons indicateurs économiques (La croissance économique atteignant 3% pendant la période 1960-1965 avoisinait celle démographique qui était de l'ordre de 3,7%) stimulés par une agriculture fortement monétarisée grâce à son exportation<sup>2</sup>.

Mais avec les indépendances, l'économie sénégalaise extravertie et déséquilibrée sur le plan structurel, a vu son champ d'action se rétrécir d'un seul coup aux limites d'un petit Etat sous-développé et sans grandes ressources naturelles, mis à part les phosphates.

Face aux impératifs de reconstruction nationale et de relance du développement, l'Etat sénégalais s'est vu obligé d'opérer un arbitrage entre les différents secteurs de l'économie. Pour ce faire, son attitude a consisté à contrôler le système de production. S'érigeant en acteur principal de l'économie, il a tout réglementé, planifié ; et par le biais de quelques nationalisations, est devenu le principal entrepreneur. Partant, sa responsabilité est engagée dans la réussite de ces choix qui ont présidé à l'orientation du processus de développement.

Or l'histoire a montré que les pouvoirs publics ont porté un intérêt particulier sur la promotion d'un secteur moderne des grandes entreprises pour asseoir le secteur industriel jugé comme axe dominant de la pratique du développement. En outre, devant la vulnérabilité de ce secteur face à la concurrence internationale, l'Etat a progressivement mis en place un système de protection par une politique active de subventions et d'octrois de régimes de faveurs notamment par le contrôle des importations, l'instauration de primes à l'exportation, de conventions d'établissement et l'ouverture d'une Zone Franche Industrielle.

<sup>1</sup> Dont Saint-Louis puis Dakar furent la capitale. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le tissu industriel sénégalais (concentré dans cette région du Cap Vert) soit sensiblement plus développé que celui de ses pays voisins.

<sup>2</sup> Pendant cette période, les bonnes performances agricoles se manifestaient principalement dans la production arachidière avec quelque 9 milliards de tonnes en moyenne par an et des recettes d'exportation maximum générées par cette même production.

Ainsi, trois stratégies d'industrialisation ont été mises en place par l'Etat. Il s'agit de :

1 - l'industrialisation par substitution d'importation appelée aussi industrialisation protégée dont l'objectif est de mettre en place une structure industrielle en vue de réduire la dépendance ;

2 - l'industrialisation par industrie industrialisante : Gros consommateur de capitaux, ce modèle exporté des pays socialistes de l'Est, favorise l'intégration des différents secteurs notamment en réalisant une interaction entre l'industrie et l'agriculture ;

3 - l'industrialisation par substitution d'exportation : stratégie la mieux réussie au Sénégal, elle permet de remplacer progressivement les exportations de matières premières par les exportations de produits finis. C'est l'exemple de l'arachide qui est transformée en huile d'arachide.

Pour mettre en œuvre ces stratégies, l'Etat avait un choix à opérer entre les trois orientations classiques que sont :

1 - l'Etat relais qui se borne à instaurer les conditions permettant le fonctionnement de l'économie ;

2 - l'Etat organisateur de toute l'économie qui promeut un système planifié basé sur un plan normatif.

3 - l'Etat économie mixte qui tend à favoriser un équilibre entre public et privé en conservant des fonctions importantes dans l'appareil productif et un large pouvoir d'orientation sur l'ensemble de l'économie.

Etant plus proche de l'alternative interventionniste au détriment du libéralisme, l'Etat sénégalais a calqué sa politique d'appui à l'industrialisation sur la troisième orientation.

Sa politique d'intervention s'est manifestée par la mise en place d'un ensemble d'établissements publics ou parapublics. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture il a mis en place la SAED, la SODEVA, la SOMIVA, dans le domaine de la commercialisation l'ONCAD, la SONAR, dans le domaine de l'artisanat l'OSA, dans le secteur bancaire la

BNDS, dans le domaine du logement l'OHLM, dans le domaine de l'industrie la SONEPI...

Observant aussi les difficultés d'insertion des nationaux dans les circuits économiques dues essentiellement au refus des banques classiques de financer les entrepreneurs nationaux pour un certain nombre de raisons dont la faiblesse de l'épargne locale, l'Etat a tenté de monter une politique de promotion de l'entreprise sénégalaise par la création de la BNDS.

Après vingt ans de politiques volontaristes de promotion du secteur industriel, le bilan s'est soldé par un ensemble de déséquilibres.

En effet, la faiblesse de la production nationale a conduit à une plus grande dépendance extérieure. Les industries se limitaient aux domaines des mines, huileries, conserveries, engrais, textiles, usines de décorticage d'arachides et de riz et au complexe sucrier alors que la demande sociale débordait du cadre très restreint de ces secteurs.

L'industrie était aussi frappée par une concentration économique et géographique car les grandes entreprises occupaient 92% des investissements, 80% des employés et Dakar abritait à la fois 88% des entreprises et 80% des employés.

A ces déséquilibres s'ajoutaient une faiblesse des investissements ainsi que le caractère douteux des orientations.

Au regard de ce bilan négatif on comprend nettement pourquoi les P.A.S ne pouvaient pas épargner le secteur industriel auquel ces dernières ont infligé les N.P.I constituées d'un ensemble de mesures visant à briser le carcan entourant l'industrie sénégalaise.

Ces mesures tournent autour de cinq points. Il s'agit de :

- 1 - la mise en place d'une subvention à l'exportation pour encourager les entreprises favorables à l'exportation ;
- 2 - l'élimination progressive des protections ;
- 3 - l'assainissement de la gestion et la privatisation de tous les secteurs productifs ;
- 4 - la réforme du code du travail avec la flexibilité de la gestion de la main-d'œuvre ;
- 5 - et un paquet de mesures d'accompagnement s'articulant autour de la baisse des coûts des facteurs de production, de la facilité de financement et de la promotion des exportations.

Du reste, en définissant les N.P.I, les Institutions Financières Internationales en accord avec les pouvoirs publics, ont voulu corriger la faiblesse des capitaux et l'échec de l'intervention de l'Etat par le désengagement de ce dernier et la libéralisation du secteur. L'objectif visé était de doter le secteur industriel des conditions aptes à générer plus de compétitivité.

Hélas, à l'instar de tous les programmes d'ajustement économique et financier à moyen et long terme, les N.P.I ont suscité plus de frustrations que de réussites.

La plupart des diagnostics se sont accordés à imputer la responsabilité de cet échec à l'Etat.

En effet, selon Amadou Talla Guèye, *«la responsabilité de l'Etat dans la faillite des entreprises du secteur public et parapublic est évidente. La plupart des entreprises qui ont bénéficié de l'essentiel des investissements de l'Etat au cours de la période récente (1970-1985) se sont retrouvées en difficulté.*

*La lourdeur de l'intervention étatique n'est pas aussi étrangère à la faillite des entreprises du secteur privé. En effet, pour maintenir son train de vie très élevé,*

Comparativement aux services rendus, l'Etat a usé d'une manière inconsidérée de la fiscalité directe et indirecte et des ressources des banques sous son contrôle.

Cela a beaucoup gêné les entreprises dans leur compétitivité (prix élevé des facteurs de production tels que l'électricité, le téléphone, l'eau, le carburant, le fret etc.) et rendu difficile leurs opérations d'investissement. »<sup>5</sup>

Les rapports du Bureau International du Travail (B.I.T) soutiennent, pour leur part, que les questions économiques ont été privilégiées au détriment des aspects sociaux et partant, la négligence des conséquences sociales, en particulier la question de l'emploi et des salaires a été l'une des raisons de l'échec de ces politiques.

Quant aux tenants de la conception culturelle tels que **B.F JOOSELITZ** et **W.E MOORE**, ils avancent que les modèles mis en œuvre dans l'effort d'industrialisation ont pêché moins par manque de performance que de la négligence du fait fondamental de l'existence de valeurs culturelles qui seules donnent sens à la multitude indéfinie de l'intervention des sciences et des techniques sur l'environnement humain car il existe selon eux un substrat socioculturel des sociétés réceptrices qui, en réagissant au phénomène d'industrialisation, produit des résistances et des acceptations.

La réussite du processus d'industrialisation devra alors se fonder sur le consensus découlant de la négociation entre résistances et acceptations.

Prenant le contre-pied de cette vision de choses, les tenants de la conception modernisante de la culture (lesquels sont aussi appelés afro-pessimistes) dont les figures les plus emblématiques sont **D. Etounga Manguelle** et **A. Kabou**, jugent tout autrement le marasme économique et la crise africaine. En outre, selon eux, les valeurs africaines doivent s'ajuster pour épouser les valeurs du développement pas l'industrialisation.

---

In **Amadou Talla Guèye** : « Impact de la politique structurel sur l'emploi dans le secteur industriel » in « *Ajustement structurel et emploi* », sous la direction de Babacar Fall CODESRIA, 1997, P 73, 247 pages, pp 57 - 84

Tout compte fait, il demeure plus qu'important d'être au fait des contraintes qui pèsent sur le processus d'industrialisation en vue de mieux comprendre ses enjeux. En dépit des N.P.I, ces contraintes non encore desserrées peuvent se résumer en deux grands pôles :

- la dégradation de l'environnement économique intérieur caractérisée essentiellement par l'étroitesse et la faible croissance du marché, la déflation, la décroissance continue des revenus (agricoles et urbains) qui a entraîné une baisse de la demande, le succès des produits importés, l'étranglement des finances publiques (alourdissement de la fiscalité, multiplication des arriérés de paiement, le climat d'incertitude surtout quant à la fiscalité), les difficultés du système bancaire (taux d'intérêt élevé, les difficultés de transaction...)

- l'insertion défavorable dans les échanges internationaux : le Sénégal a toujours entretenu des rapports privilégiés avec la France notamment par le biais de relations commerciales protégées. Mais avec le processus de libéralisation économique, il s'expose au marché et à l'évolution de l'environnement international (baisse du dollar, dévaluation dans certains pays d'Afrique du Sud-est, la pression concurrentielle des dragons...) sans y être préparé.

Au vu de cette situation, nous pouvons admettre que les contre-performances économiques et sociales auxquelles le processus d'industrialisation a abouti révèlent l'échec de l'Etat dans son rôle d'organisateur de la sphère économique en général et du secteur moderne en particulier.

Pire, les P.A.S, dans tout leur processus, du programme de stabilisation à court terme (1979) au programme d'ajustement économique et financier à moyen et long terme (1985-1992) en passant par le plan de redressement économique et financier (1980-1985) ont suscité plus d'effets néfastes dont les principales victimes sont d'une manière générale les populations et plus précisément le monde du travail surtout dans les catégories où les salaires sont les plus bas ; alors que pour sa part, « avec une

*habilité qui a dérouté les bailleurs de fonds, l'Etat a réussi à esquiver certaines des mesures gênantes de l'ajustement, notamment celles qu'il devait s'administrer. »<sup>1</sup>*

Les frustrations sociales conséquentes à cette situation ont pour noms des compressions drastiques dans le secteur public, des fonctionnaires licenciés, des effectifs excédentaires inéluctablement déflatés suite aux privatisations, des salaires de la fonction publique réduits ou bloqués et sont alors largement révélatrices des limites de l'option de l'ajustement par la main-d'œuvre.

En réaction à ces défaillances généralement imputées aux pouvoirs publics, les populations ont développé un ensemble de stratégies pour s'adapter à la crise. L'Etat aussi, de son côté, a revu et corrigé son mode de gestion de la chose publique.

Les attitudes des populations pouvaient se lire dans la névralgique capacité d'initiatives privées ou collectives de ceux qui étaient considérés comme exclus et victimes des monopôles d'Etat mais aussi des salariés mus par la recherche de revenus d'appoint qui les oblige à s'adonner à la pluri-activité, laquelle devient spontanément leur réponse à l'effet de l'érosion des salaires et à la baisse de leur pouvoir d'achat.

En outre, ce contexte de frustration généralisée, auquel s'est ajoutée l'incapacité de l'Etat de répondre adéquatement aux attentes de ses citoyens, a suscité l'émergence de réactions créatives et spontanées de ceux-ci générant une prolifération sans précédent de l'économie informelle.

Celle-ci, constituée de menues unités économiques portées par de petits entrepreneurs du terroir dispersés dans tout l'espace national, a amorti le choc de la crise ; c'est du moins ce que révèlent les études qui se sont intéressées à ses performances économiques et sociales.

---

<sup>1</sup> Op.cit, page 73.

En vue de mieux supputer ces dernières, nous allons essayer de les répartir en quatre ordres qui concernent la production, l'emploi, les revenus et la satisfaction des besoins de consommation finale des populations.

1 – **La production** : en dépit des difficultés méthodologiques à mesurer la contribution du secteur informel à la production nationale, les comptes nationaux ont été amenés à avancer quelques indicateurs qui sont pour le moins partielles et approximatives.

En effet, selon **Bertrand Gaufryau et Carlos Maldonado**, «*le secteur informel en 1986 a contribué environ pour 31% à la formation de la Valeur Ajoutée (...) le secteur informel tertiaire participerait à hauteur de 50% de la formation de la Valeur Ajoutée dans le secteur tertiaire global et à 88% de la Valeur Ajoutée générée par le secteur informel dans son ensemble. Les activités informelles secondaires participent pour 20% à la formation de la Valeur Ajoutée dans le secteur secondaire.* »<sup>5</sup>

2 - **L'emploi** : le tableau suivant permet de mesurer et de comparer l'évolution de l'emploi formel et informel de 1986 à 1991.

---

<sup>5</sup> In **Bertrand Gaufryau et Maldonado Carlos** : (1998), page 12.

Tableau représentant la répartition de la population active urbaine au Sénégal selon la nature de l'activité (1986 -1991)

secteur Années	Secteur moderne		Secteur informel		Chômage		Total	
	nombre	%	Nombre	%	nombre	%	nombre	%
1986	173.401	20,3	526.846	61,7	153.713	18,0	853.960	100
1988	180.787	19,2	567.647	60,5	190299	20,3	938.733	100
1990	188.600	18,3	511.608	59,3	231.627	22,4	1.031.835	100
1991	192.675	17,8	634.849	58,7	254.424	23,5	1.081.948	100

Source :Ministère du Plan et de la coopération, Modèle RAPID 2

Il ressort de cette répartition qu'en milieu urbain, de 1986 à 1991, le secteur informel a employé le 1/3 des revenus nationaux, 39% des revenus ruraux et 30% des revenus urbains.

**4 - La satisfaction des besoins de consommation finale des populations :** dans ce contexte de baisse générale des revenus, il paraît tout à fait naturel d'assister à une inadaptation des entreprises du secteur formel du point de vue de l'offre de biens et de services. La situation en découlant a ainsi favorisé un attrait des populations pour les activités informelles car l'offre de ces dernières correspond à la dynamique des besoins de consommation finale exprimés par les populations ainsi qu'à leur pouvoir d'achat. (Gaufryau Bertrand et Maldonado Carlos : 1998)

Ces résultats enregistrés par ce secteur ont été obtenus dans un contexte qui lui était favorable. A ce titre **Abdoulaye Niang** relève six facteurs de son expansion en milieu urbain sénégalais. Il s'agit selon lui de :

- « - l'urbanisation galopante;
- la crise de l'emploi dans le secteur moderne;
- la faiblesse du pouvoir d'achat de la majorité de la population active;
- l'existence de compétences et d'aptitudes professionnelles au sein de la population active inemployée dans le secteur moderne;
- la faiblesse de l'investissement de départ;
- la complexité du système de réglementation fiscale »<sup>6</sup>.

Parallèlement à cette ruée vers l'informel dont ces performances ci dessus décrites en attestent les corollaires, l'Etat sénégalais a tenté d'introduire des inflexions sur l'arbitrage entre les différents secteurs et les différents domaines d'activité.

En outre, au fur et à mesure que l'idéologie qui voyait dans le secteur moderne le point de départ et le pilier durable d'un dynamisme économique et social se discréditait à l'épreuve de la demande sociale insatisfaite ou plutôt mal satisfaite, l'Etat, de plus en plus, prenait en compte les autres segments économiques qui évoluaient jusque là en marge du système de production officiel. Cette ouverture des pouvoirs publics aux

<sup>6</sup> in **Aboulaye Niang** : « le secteur informel : définitions et facteurs de son expansion en rurbain au Sénégal », in « *Annales de la faculté de Lettres et Sciences Humaines* », N°22, 1992, pp192-214, page 203.

différents secteurs semble aller dans le sens de la promotion des entreprises de moindre taille qui ont connu leurs premiers balbutiements dans les milieux populaires urbains, car étant nées d'initiatives d'entrepreneurs locaux.

Ces orientations étatiques devront aboutir à l'adoption d'un nouveau code des investissements dès 1987 qui a fait bénéficier aux P.M.E/ P.M.I d'un statut particulier. De nouveaux dispositifs de promotion et de valorisation des ressources et de la délocalisation géographique de l'implantation des entreprises ont été également mis en place. La SONEPI a été mise en place pour apporter une impulsion à cette politique.

Ainsi, dans ce contexte de désengagement de l'Etat et de libéralisme, il est tout à fait normal que les orientations économiques aillent dans le sens de la promotion d'un secteur privé national apte à relayer l'inertie consécutive à l'interventionnisme étatique.

De ce fait, les P.M.E/ P.M.I ont été pressenties pour contribuer à augmenter l'ampleur du secteur privé national.

Cependant, ce souhait exprimé par les pouvoirs publics avait du mal à s'inscrire dans les faits car, plutôt que de passer du cadre de P.M.E/P.M.I au secteur privé formel, beaucoup d'activités économiques se sont stratégiquement maintenues dans l'informel où elles échappent au moins partiellement aux réglementations centrales étatiques. Partant, elles privent à l'Etat des ressources nécessaires susceptibles de combler les manquements budgétaires. On sait déjà que les ressources de l'Etat ne suffisent pas encore pour boucler la masse budgétaire. Seule l'aide internationale et le recours à la dette permettent de sortir la tête de l'eau.

## **Section II: Eléments du problème spécifique de recherche**

Dans le cadre de notre étude, ces questions seront envisagées sous un angle plus réduit. En effet, plutôt que de considérer toute l'étendue du territoire national, nous nous limiterons à la commune de Saint-Louis.

Celle-ci, en raison de trois caractéristiques de sa situation socioéconomique, peut être considérée comme un bon exemple pour supputer les capacités du secteur informel à faire face à la crise découlant de la déliquescence du secteur moderne.

Le premier tient au fait que Saint-Louis est privée de son lustre d'antan. La perte de ses attributs d'autorité concomitante au transfert de la capitale de l'A.O.F en 1902 puis de celle du Sénégal indépendant a constitué un facteur décadent économique auquel la population autochtone a répondu par un exode massif vers d'autres lieux supposés plus prometteurs, Dakar par exemple.

Le deuxième est inhérent à la léthargie de son secteur moderne reflétée entre autres par l'absence du tissu industriel, la vétusté, le déficit d'infrastructures urbaines ou d'équipements publics.

Le troisième est que Saint-Louis est un bastion de l'informel comme l'ont montré de précédentes études plus fouillées. En outre, le secteur informel local polarisant près de 114.000 personnes, soit 75% de la population totale génère 25,9 milliards de Valeurs Ajoutées (46% de la V.A totale de l'ensemble des activités économiques)<sup>7</sup>.

**C'est dire que le secteur informel saint-louisien, reflet du S.I. national, prend des dimensions importantes dans la logique de marché où il a fini par s'imposer comme un acteur non négligeable.**

A la faveur du renouvellement du dispositif institutionnel en vigueur depuis les indépendances, la logique d'Etat a également évolué dans le sens d'une politique de décentralisation progressive. De ce fait, la décentralisation a été le fruit de la convergence de divers courants de pensée ayant en commun un désaveu congénital de la capacité de l'Etat à prendre en charge sans distorsion les préoccupations des populations des différentes localités. Tous ces courants s'incrument sur le fronton de l'édifice étatique. N'est-ce pas là une sorte de présomption de culpabilité, facile à asseoir. L'Etat, pour ces courants, s'essouffle à prendre en compte les préoccupations sociales.

---

<sup>7</sup> **Club du Sahel-PDM** : « *Saint-Louis et le Delta du fleuve Sénégal, tableau de bord de l'économie locale* », CCIADL-ACDI, 1995, 29 pages.

Décentraliser dans un tel contexte voudrait signifier atténuer cette emprise de l'Etat afin d'ouvrir au sein de ce mastodonte des brèches par où un développement à partir du niveau local pourrait s'infiltrer, et à terme introduire une subversion dans les rapports entre l'Etat et les populations.

Ce processus de décentralisation<sup>8</sup> enclenché depuis les indépendances érige la commune de Saint-Louis en collectivité décentralisée qui a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel.

Cependant, au Sénégal, les collectivités locales n'ont pas su jouir d'une pleine autonomie vis à vis de l'Etat (même si la tutelle de l'Etat qui, auparavant, s'exerçait surtout à priori, est désormais, à la faveur de la loi 96-06 du 19 mars 1996, substituée à une tutelle de légalité à postériorité) car, par l'octroi des fonds de dotation, l'Etat supervise le processus d'autonomisation des communes, lesquelles sont, pour leur part chargées de définir graduellement les priorités en terme de production et de livraison de services publics et de mobiliser ses propres ressources à partir des champs fiscaux que la loi leur a alloués.

En effet, selon Jacques Mariel NZouankeu<sup>9</sup>, les ressources des collectivités locales se divisent en deux catégories :

1 - les concours financiers de l'Etat qui sont de deux ordres :

- les prélèvements sur les recettes de l'Etat sont des opérations qui permettent de ristourner aux collectivités décentralisées une partie du produit des impôts de l'Etat.

<sup>8</sup> Voir conceptualisation des concepts opératoires.

<sup>9</sup> Dans son article : « Enjeux et perspectives de la décentralisation comme moyen de réaliser la démocratie locale au Sénégal » in « *Formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique* », Edité par Wilhelm Hofmeister et Ingo Scholz, 1997 Konrad-Adenauer-Stiftung, Johannesburg, République d'Afrique du sud, 531 pages.

Il est directeur Revenu des institutions politiques et administratives du Sénégal(R.I.P.A.S) Faculté du droit U.C.A.D. .Actuellement à l'Université de Moncton.

- les concours budgétaires de l'Etat sont des ressources que l'Etat prélève sur son propre budget pour soutenir les collectivités locales. Il peut s'agir d'une dotation globale d'équipements, d'une sorte de subvention d'investissement ou encore de financement des transferts de compétences.

2 - les ressources fiscales propres : ce sont celles qui proviennent des impôts dont le taux est fixé par la collectivité, sur des biens situés dans son ressort territorial et recouverts par elle.

A ces deux catégories de ressources s'ajoutent les ressources apportées dans le cadre de la coopération décentralisée.

Afin de financer elle-même les activités relevant de sa sphère de compétence et de faire face librement aux responsabilités qui lui sont dévolues<sup>10</sup>, la commune doit s'atteler à la faculté d'assurer ses propres ressources, lesquelles, hélas, font défaut à Saint-Louis. Non seulement l'administration municipale bute sur la faible capacité de mobilisation des ressources fiscales locales, mais aussi elle utilise, en moyenne 60%<sup>11</sup> de ses ressources pour faire fonctionner son administration.

Cette situation dénote de la faiblesse institutionnelle des collectivités locales dont on peut douter de leurs réelles capacités à relever le défi du développement local.

A Saint-Louis cette faiblesse institutionnelle se manifeste par une carence en ressources humaines et financières.

*En effet, «sous un effectif total de 160 agents, 90 à 95% n'ont pas dépassé l'école élémentaire. Un grand nombre d'agents n'ont pas suivi de formation professionnelle et ont donc appris sur le tas. La commune ne dispose que de trois cadres de niveau supérieur. (...) La répartition par catégorie professionnelle est tout aussi révélatrice de l'absence de compétences techniques capables d'assurer une gestion plus efficace des différentes missions de la commune. (...)Une autre difficulté est liée au caractère*

<sup>10</sup> Ces compétences dont il est question concernent les neuf secteurs que sont : 1 – domaines ; 2 – environnement et gestion des ressources naturelles ; 3 – santé, population et action sociale ; 4 – jeunesse, sport et loisirs ; 5 – culture ; 7 – planification ; 8 – aménagement du territoire ; 9- urbanisme et habitat. Cf textes de loi de la décentralisation.

<sup>11</sup> In Assises de Saint-Louis (ADS) : (1998).

*pléthorique du personnel communal qui pose beaucoup de problèmes à la commune : les charges salariales sont sans rapport avec les prestations des agents, d'autant plus qu'il n'y a pas de système de contrôle et d'indicateurs de performance des agents. »<sup>12</sup>*

Quant à la faiblesse des ressources financières, elles tiennent principalement à deux raisons :

- premièrement Saint-Louis est dépourvue de grandes unités de production capables de dégager des ressources fiscales énormes. A cela s'ajoute la « méconnaissance, par les élus de leur position vis-à-vis des sociétés concessionnaires, c'est à dire la maîtrise des taxes constituées par les timbres dont s'acquittent les populations et qui sont apposés sur chaque facture d'eau, d'électricité et de téléphone. Cette situation est rendue plus délicate par le fait que les communes sont structurellement déficitaires à l'égard de ces sociétés qui appliquent le principe de la compensation sans concertation préalable avec les communes. »<sup>13</sup>

- Deuxièmement la municipalité ne tire pas souvent le meilleur parti des ressources et potentialités dont dispose la ville.

Cette situation a conduit aux indicateurs suivants constitués à partir des données budgétaires :

- Les recettes totales en moyenne par habitant sont de 2.800 francs C.F.A;
- Les dépenses d'investissement par habitant sont de 1.400 francs C.F.A;
- Depuis 1988, en moyenne, 78% des dépenses totales sont consacrées aux dépenses de fonctionnement avec une nette prédominance des salaires ;
- Considérant la période 1988-1992, les dépenses de personnel ont représenté, à elles seules, en moyenne annuelle 60% du budget municipal et 40% des recettes ordinaires (Assises de Saint-Louis(ADS) 1998-2008).

Ces données budgétaires indiquent l'existence de dysfonctionnements sur la gestion du développement municipal entraînant des limites de la commune à faire face

<sup>12</sup> Demba Niang : « Gestion locale et initiatives populaires à Saint-Louis », UNESCO, 30 novembre 1999, 19 pages, page 8.

<sup>13</sup> In Assises de Saint-Louis : (1998), page 45.

à la demande sociale dont la faiblesse de l'investissement communal en est un indicateur patent.

Ainsi, comme la décentralisation doit constituer une aubaine, une occasion de développer les potentialités locales, à défaut d'un tissu industriel sous-tendu par un secteur formel performant, et face à la faible capacité de la commune à assurer une mobilisation optimale de ses ressources financières, la municipalité serait tenue de composer avec ce qui est disponible au niveau endogène pour faire face aux priorités de développement local.

En outre, compte tenu de la faiblesse du tissu industriel et de la forte prolifération des activités relevant du secteur informel, la mise en œuvre de la politique de décentralisation ne peut être opérationnelle (eu égard aux impératifs d'autonomie financière) sans la prise en compte de ce phénomène endogène (le secteur informel) qui s'impose dans les faits, voire se trouve placé au centre de la problématique du développement local.

Ce dernier, qui plus est, implique un développement qui, non seulement part des acteurs concernés, à savoir les citoyens saint-louisiens, mais aussi nécessite une jonction, des rencontres, dialogues, concertations entre le milieu socioprofessionnel populaire et le milieu administratif, lequel frise celui des élus locaux. C'est pourquoi notre étude nous donnera l'occasion de mettre en rapport les acteurs institutionnels à ceux populaires représentés principalement par ceux du secteur informel. Si ce dernier, à l'égard de tous les autres secteurs d'activité, est sujet de la présence d'un contrôle politique planant sur toute la structure des possibilités, tout entrepreneur ambitieux se verra obligé de négocier avec les acteurs institutionnels auxquels incombe la gestion des affaires municipales. Cela pose tout le problème des rapports entre ces acteurs de l'économie informelle et les conseillers municipaux.

Mais, sans généraliser hâtivement, l'absence des pouvoirs publics en tant qu'instance organisatrice, l'absence des acteurs populaires en tant qu'instance d'émergence d'initiatives plus portées à répondre à la demande sociale locale, compromettent gravement les efforts de développement local.

Par ailleurs, le secteur informel, en sus de ses fonctions régaliennes fiscales, semble manifester la volonté des populations de valoriser les ressources locales en vue de faire face aux besoins de la vie quotidienne auxquels les pouvoirs publics et le secteur formel ont du mal à faire face convenablement. D'où l'intérêt de voir de qui de ces deux secteurs (formel et informel) répond le mieux à la demande sociale. C'est dans cette perspective que nous avons érigé la dimension besoin en composante essentielle du développement local qui a pour finalité la satisfaction efficace et durable des besoins des différents acteurs, surtout ceux populaires, lesquels sont, par ailleurs, les principaux victimes de la crise et des incertitudes que pose l'accès aux ressources urbaines.

Ainsi, pour échapper au rouleau compresseur des difficultés économiques modernes, les populations ne cessent d'inaugurer et de mettre en place des modes d'allocations de ressources diverses, de nouvelles formes de stratégie de consommation.

C'est pourquoi les ménages, cadres où se cristallise le plus l'expression des besoins, s'adaptent de plus en plus à la baisse des salaires urbains et au chômage en se saisissant des potentialités, avantages, rechanges, alternatives de satisfaction des besoins qu'offre le secteur informel. D'où l'intérêt de mesurer ou d'évaluer les investissements et participations que les ménages font sur le secteur informel comparativement à ceux réalisés sur le secteur formel pour voir lequel de ces deux secteurs répond le mieux aux stratégies des populations qui, tout en assurant leur propre survie, inventent et mettent en place un autre devenir.

En définitive, si nous mettons en rapport le secteur informel à la décentralisation, c'est dans la perspective de l'articulation de la logique de marché du secteur informel (qui est ici l'expression des efforts des acteurs populaires créateurs et prometteurs de nouvelles formes d'activités économiques) à la logique institutionnelle du pouvoir local tenu par les élus.

Dans cette mise en rapport, la logique d'Etat dont il est question dans les problèmes généraux de recherche est substituée à la logique des territoires qu'incarnent les élus locaux de la collectivité.

Tout compte fait, mettre en relation ces deux phénomènes que sont le secteur informel et la décentralisation semble être un impératif pour peser les enjeux de la participation populaire à la gestion de la commune et de la prise en charge réelle du développement local qui partirait des capacités endogènes représentées ici par le secteur informel.

De ce fait, contrairement aux études qui épousent les contours d'approches économicistes, la notre se propose de porter un regard inquisiteur sur le secteur informel tout en ne négligeant pas la réalité des chiffres.

Au terme de ce tour d'horizon des principaux éléments du problème spécifique de recherche, nous aboutissons à la question de recherche suivante :

Dans quelles proportions le secteur informel est capable de relancer l'économie locale et de répondre à la demande sociale des saint- louisien dans ce contexte de décentralisation ?

Eclatée, cette interrogation donne cette série de questionnement :

L'idéologie à laquelle il est souvent assimilé (à savoir monter et développer ses propres affaires pour mieux réussir et privilégiant la propriété privée des moyens de productions- sans laquelle il ne peut y avoir de conditions optimales pour l'émergence d'une économie de marché) cadre-t-elle congrûment avec l'exigence de développement local en vogue dans la dynamique de responsabilisation des élus locaux et des populations ?

En définitive, l'articulation de ces deux phénomènes que sont la décentralisation et le secteur informel peut-elle aller dans le sens de la promotion puis de la réussite du développement local de la commune de Saint- Louis ?

## Section III : Objectifs et hypothèse

### Objectifs

Cette étude a pour objet d'examiner les relations entre le secteur informel et la décentralisation dans la commune de Saint-Louis, pour essayer de faire comprendre ces deux phénomènes non seulement en eux-mêmes, mais conjugués, ainsi que les questions que comporte et soulève leur analyse.

Ainsi, nous escomptons deux pôles de résultats :

- ◆ D'une part nous chercherons à connaître la participation du secteur informel à l'économie de la commune qui sera pondérée au moyen de sa contribution financière en terme de revenus fiscaux et de sa capacité d'octroi d'emplois, de richesse...
- ◆ D'autre part nous tenterons d'apprécier le développement local qu'implique le secteur informel, non seulement du point de vue des besoins des citoyens auxquels il est sensé répondre, mais aussi par les rapports que ses acteurs entretiennent avec le pouvoir local.

### Hypothèse

L'hypothèse suivante guide et oriente notre recherche :

***Le dynamisme du secteur informel à Saint-Louis favorise la mise en œuvre du processus de décentralisation en raison du développement local auquel il participe.***

## Section IV: Eclairage conceptuel

### Les concepts théoriques

#### 1- Le ménage :

Selon le Service de la Prévision et de la Statistique, «*le ménage est un regroupement composé d'un ensemble de personnes vivant sous le même toit, mettant en commun leurs ressources pour subvenir à leurs besoins, partageant les mêmes repas et reconnaissant l'un des membres comme chef, comme référence, qu'il soit homme ou femme* ».

#### 2 - Les besoins :

Selon Hubert Brochier «*on distingue les besoins exprimés et ceux qui ne le sont pas : les premiers se font jour en effet sous forme d'une demande qui structure les activités productives et l'emploi. Les économistes reconnaissent cependant que certains besoins ne sont pas satisfaits : ils n'en existent pas moins en tant que manque, mais ne peuvent trouver à s'exprimer faute de pouvoir d'achat. Ce sont des besoins non solvables* ».<sup>14</sup>

Dans le Dictionnaire Encyclopédique, le terme besoin est défini comme ce qui est indispensable à l'existence quotidienne.

Partant de ces élucidations apportées par ces deux définitions, nous appréhendons ce terme au moyen de trois composantes qui correspondent aux besoins d'emploi, de revenu et à ceux liés à la consommation finale de biens et de services des ménages.

<sup>14</sup> Hubert Brochier : "Besoins économiques" in « *Encyclopaedia Universalis* » N°4, Encyclopaedia Universalis France S.A, 1990, pp 41-42, 1056 pages, page 41.

### 3 - La consommation finale

*" Bien que la consommation soit une notion d'expérience quotidienne, sa définition précise est complexe. Les conventions de la comptabilité nationale distinguent les consommations selon leur destination (consommation intermédiaire et consommations finales) et selon les agents économiques qui en sont responsables (consommation des ménages, qui correspond à la notion intuitive de la consommation, consommation des administrations) »<sup>15</sup>.*

La consommation finale des ménages qui nous intéresse dans le cadre de nos investigations représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins des ménages.

Elle peut s'identifier aux dépenses de consommation sur le marché, aux achats de biens, de services à l'exclusion des achats de logements et de terrain par les ménages (lesquels sont considérés comme représentant une formation de capital fixe).

### 4 - Les biens de consommation finale

Selon J. Brémond & Gélédan, les biens de consommation finale » sont l'ensemble des biens directement utilisés pour la satisfaction des besoins humains (...). Ils sont destinés à l'usage direct des individus qui en tirent une satisfaction immédiate. Ils se divisent-en :

- **Biens durables** dont la consommation s'étend sur une période assez longue : frigidaires, voitures, machines à laver, téléviseurs.....
- **Biens non durables** détruits immédiatement dans l'acte d'utilisation : le vin, le pain...
- **Biens semi-durables** sont ceux qui se dégradent par une utilisation régulière à une vitesse moyenne (exemple des vêtements) »<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Georges Rotier : "Consommation" in « *Encyclopædia Universalis* » N°6, France S.A, 1993, p 420-423, 1.046 pages, page 420.

<sup>16</sup> in J. Brémond & A. Gélédan: « *Dictionnaire économique et social* », Paris, Hatier, juin, 1990, 416 pages, pp 34-35.

## 5 - Les services

Généralement, on appelle service toute activité qui contribue à procurer aux individus ou à la collectivité une valeur d'usage sans passer par la vente de biens matériels. Ainsi, le médecin ou l'enseignant peut utiliser des supports matériels, mais ce qu'ils apportent n'est pas un bien matériel spécifique, mais un service.

Le Dictionnaire Encyclopédique, pour sa part, précise qu' « au sens économique les services comportent l'ensemble des activités économiques qui ne produisent pas directement des biens concrets »<sup>17</sup>.

Ainsi, dans notre étude, nous admettons que les services consistent à la mise à la disposition de la population, par les entreprises formelles ou informelles, d'un ensemble de prestations à titre onéreux, à l'exclusion de la vente de biens matériels.

## 6 - Le secteur formel

Il désigne ici le mode d'organisation initialement véhiculé par le colonisateur et repris par ses successeurs. Il est alors constitué des grandes entreprises inscrites aux registres légaux, utilisant des employés salariés avec fiche de paie etc...., des P.M.E (faisant plus de 5 millions de francs C.F.A. de chiffre d'affaires par an) et des services publics au sens large du terme (administration, armée, hôpitaux, poste, sociétés d'électricité, d'eau, projets, O.N.G...) <sup>18</sup>. Ce faisant, il qualifie ce secteur de l'économie qui, disposant d'une comptabilité, s'acquitte des formes de fiscalités auxquelles il est astreint. Il figure également dans la comptabilité nationale.

<sup>17</sup> In Dictionnaire Encyclopédique (1990)

<sup>18</sup> Club du Sahel-PDM : (1995).

## Les concepts opératoires : du concept à l'indicateur

Pour chacun de ces concepts opératoires permettant de soumettre notre hypothèse à l'épreuve des faits, à la vérification empirique, nous allons décrire le processus par lequel nous partons du concept théorique à la détermination des indicateurs, en passant par une revue critique des orientations théoriques et définitionnelles proposées à travers la littérature existante.

Cependant, les définitions que nous aurons à adopter pour chacun des concepts opératoires passés en revue, s'inspirant de la revue critique que nous aurons à faire, seront choisies en fonction des orientations que nous donnons à notre étude.

### 1 - Le secteur informel

La diversité et la disparité d'appréciation et de verdict porté sur l'existence, la nature et l'ampleur du secteur informel -amorçées depuis les années 70<sup>19</sup>, période à laquelle s'est manifesté l'intérêt pour la question au moment où le B.I.T en a formulé la problématique générale à partir de la question suivante : que deviennent ceux qui n'arrivent pas à se faire employer dans le secteur moderne ?-est résumé par **Abdoulaye Niang**<sup>20</sup> en quatre approches définitionnelles.

La première qui est celle du «marché de main-d'œuvre et de définition multicritère » rend bien compte des caractéristiques identifiantes du secteur informel, de sa main-d'œuvre de sorte que l'on pourrait percevoir une certaine homogénéité des activités relevant de ce secteur.

---

<sup>19</sup> Période correspondant à l'invention du concept car c'est le rapport du B.I.T ( portant sur le Kenya ) qui devait définitivement consacrer le concept de secteur informel employé pour la première fois en 1971 par Keart Hart.

<sup>20</sup>Dans son article: "Le secteur informel en milieu urbain, un recours à la crise de l'emploi " in « *Ajustement structurel et emploi au Sénégal* », sous la direction de Babacar Fall, CODESRIA , 1997 , 247 pages, pp 29-55, page 73.

Nous prendrons l'exemple de l'étude de l'économie locale de Saint-Louis et du Delta du fleuve sénégal. Elle a été menée dans le cadre du programme Club du Sahel avec l'appui de la coopération canadienne à Dakar. Dans cette étude, le secteur informel est défini en opposition au secteur moderne lequel est «constitué *des grandes entreprises inscrites aux registres légaux, utilisant des employés salariés avec fiche de paie etc., des PME (faisant plus de 5 millions de Fcfa de chiffre d'affaire par an) et des services publics au sens large du terme* »<sup>21</sup>. De ce fait, le secteur informel se compose d'entreprises généralement pas inscrites aux registres légaux avec absence de fiche de paie, de comptabilité, etc.

Partant de ces différentes approches définitionnelles qui sont tantôt contradictoires tantôt complémentaires puisque étant tributaires des orientations théoriques, des domaines d'investigations et ou d'intérêt particulier de leurs défenseurs, nous allons adopter dans le cadre de cette recherche, la définition donnée par Abdoulaye Niang. En effet, pour ce dernier, «*le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production, de biens et de services en valeur marchande, de pratique associative d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistributions des ressources, toute se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et ou aux normes dominantes qui régissent le champs des activités et des pratiques de même catégorie* »<sup>22</sup>.

Ce choix porté sur cette définition, loin d'être fortuit, s'explique par le fait qu'elle embrasse les deux variables au moyen desquels nous appréhendons le concept du secteur informel ; ces variables pour leur part cadrent bien avec notre projet de supputer les capacités du secteur informel à participer au développement local que suggère notre hypothèse.

Le schéma suivant résume les indicateurs affectés à chaque variable de notre concept de secteur informel :

<sup>21</sup> Club du Sahel-PDM : (1995), page 2 .

<sup>22</sup> Niang A : (1996), page 57.

Tableau représentant les indicateurs du concept de secteur informel

<u>Concept</u>	<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
Secteur informel	<b>A - Performances socio-économiques</b>	1 - Nombre d'emplois généré par le secteur informel
		2 - Montant de son P.L.B
		3 - Montant de sa V.A
		4 - Sa contribution aux recettes fiscales
	<b>B - Son statut politico-juridique</b>	1 - Appartenances organisationnelles et activités publiques et/ ou religieuses des acteurs du secteur informel
		2 - Nombre d'entreprises déclarées ou non

### Le concept de développement local

Le concept de développement local est né il y a une vingtaine d'années de la prise de conscience qui découle du fait que les programmes de développement mis en œuvre pour corriger les grands déséquilibres socio-économiques ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en reconsidérant les populations locales.

La production lexicographique qui se manifeste à travers des termes comme auto-développement, développement auto-centré, développement endogène, montre l'insistance des auteurs à ressortir la qualité d'autonomie in-situ qu'implique le développement local. Ils soulignent par-là la capacité d'auto création des populations,

leur dynamisme interne lié à l'utilisation des ressources et potentialités locales, ainsi que leurs aptitudes à développer des initiatives.

Pensé à partir des informations et des connaissances détenues par les populations locales considérées comme le point de départ de toute action, le développement local ne néglige pas pour autant l'environnement institutionnel qui intègre les pouvoirs publics. En effet, bien que les populations locales ont des besoins et développent des stratégies pour y faire face, les actions des acteurs institutionnels et leurs interventions y jouent également un rôle important, mais pourvu quelles soient adaptées aux besoins exprimés.

Avec la mise en œuvre de la décentralisation, le thème du développement local a plus que jamais retenu l'attention des pouvoirs publics. Ainsi, à la faveur de ce nouveau dispositif institutionnel, l'Etat s'est vu obligé d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies concentrées pour le développement intégré des territoires en inventant des procédures pour l'organisation institutionnelle du développement local que la décentralisation a progressivement confié aux collectivités locales.

Retenant ces orientations du développement local pour notre étude, nous allons associer la définition proposée par **Pierre Coulmin** à celle de **Xavier Greffe** qui lui est contiguë et complémentaire.

Selon **Pierre Coulmin** *«le développement local se présente comme un ensemble cohérent où s'articulent la force de travail disponible, les équipements, les services, les besoins les revenus et l'épargne.»*<sup>23</sup>

Pour sa part, **Xavier Greffe** soutient que *«le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population.»*<sup>24</sup>

De ce fait, conformément à ces domaines d'intérêt ci-dessus auxquels nous limitons le concept de développement local dans cette étude, les trois variables qui

<sup>23</sup> In **Pierre Coulmin** (1986), page 72.

<sup>24</sup> In **Xavier Greffe** (1984 ), page 146.

nous permettrons de l'opérationnaliser, seront précisés par un certain nombre d'indicateurs dont la répartition est résumée dans le tableau suivant :

Tableau représentant les indicateurs du concept de développement local

<u>Concept</u>	<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
Développement local	<i>A - Rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages</i>	2 - Nombre d'emploi généré par le secteur informel au sein des ménages
		3 - Importance des revenus générés par le secteur informel
		4 - Provenance des biens de consommation finale et des services des ménages
	<i>B - Formes d'intervention de la municipalité sur le secteur informel</i>	1 - Appuis au secteur informel (encadrements, conseils, équipements, prêts, politiques de promotion...)
2 - Mesures de contrôle du secteur informel par la municipalité		

### Le concept de décentralisation

Malgré l'existence d'une kyrielle de théories sur la décentralisation, il n'en demeure pas moins important de l'étudier en privilégiant la manière dont elle est vécue.

Suivant cette logique, il sera plus question, à travers cette élucidation conceptuelle, de la description de la mise en œuvre au Sénégal, en général, et dans la commune de Saint- Louis, en particulier, qu'à s'attarder aux réflexions théoriques dont elle a fait l'objet.

Ainsi la décentralisation se présente comme un mode d'administration dans lequel les collectivités publiques locales se voient reconnaître une personnalité morale

distincte de l'Etat et un pouvoir de décision propre. La décentralisation signifie donc un réel transfert de pouvoir, de compétences et surtout de ressources fiscales et financières au plan local pour permettre à la population à la base de participer pleinement à la gestion de sa localité.

Ce mode d'administration, mis en place dans le cadre de la politique de décentralisation, permet d'associer les populations, par l'intermédiaire de ceux qu'ils ont élus et qui forment le conseil municipal, à la gestion des affaires municipales, lesquelles doivent être, par conséquent, plus portées à faire face aux problèmes de ces mêmes populations.

Partant de ces considérations, nous traiterons de la décentralisation dans la commune de Saint-Louis au moyen de deux variables riches d'intérêt et complémentaires.

La première, ayant trait à l'engagement de la responsabilité concomitant au transfert de compétences et de ressources à la commune afin de lui permettre de mieux répondre aux exigences de développement local, nous permettra de voir les moyens par lesquelles l'administration communale tente de faire face à ses responsabilités liées à la gestion des affaires locales.

La deuxième variable implique directement les citoyens saint-louisiens dans le processus de prise de décision.

Le classement des indicateurs du concept de décentralisation est résumé dans le tableau suivant :

Tableau représentant les indicateurs du concept de décentralisation

<u>Concept</u>	<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
<b>Décentralisation</b>	A - Moyens de gestion des affaires municipales	1 - Formation des organes de la commune
		2 - Leur fonctionnement
		3 - Structuration du budget
		4 - Recettes
	B - Formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques	1 - Attitudes des acteurs du secteur informel à l'égard des élections municipales
		2 - Leurs rapports avec les membres du conseil municipal

### **Cadre opératoire**

Par l'effort de spécification conceptuelle, le cadre opératoire a pour objet d'opérer le passage de considérations théoriques abstraites aux phénomènes empiriquement observables, aux faits concrets.

L'opération a consisté à sélectionner, pour chaque concept opératoire de l'hypothèse, des variables auxquelles nous avons affecté des indicateurs dont nous tiendrons compte dans l'analyse et dont les variations seront considérées comme pertinentes.

Ainsi, à la lumière de l'élucidation conceptuelle traitée à la partie précédente (conceptualisation des concepts opératoires ci-dessous), il convient maintenant de justifier le choix des variables et des indicateurs retenus pour chacun de ces trois concepts opératoires de notre hypothèse.

Notre spécification conceptuelle du concept de secteur informel nous conduit à deux variables jugées aptes à caractériser le dynamisme du secteur informel.

En effet, la première variable à savoir les performances socio-économiques du secteur informel, à laquelle nous avons assigné des indicateurs tels que le nombre d'emplois généré par le secteur informel, le montant de son P.L.B, le montant de sa V.A, sa contribution aux recettes fiscales de la commune, est de nature à faire ressortir l'importance ou non du secteur informel en tant qu'activité économique.

La deuxième variable, intitulée statut politico-juridique, renferme deux entités souvent contiguës et complémentaires à savoir celle politique et celle juridique. Des indicateurs comme les activités publiques et/ ou religieuses des acteurs du secteur informel, le nombre d'entreprises déclarées ou non, leurs opinions sur les impôts et taxes qu'ils payent, sont en passe de répondre aux exigences d'étudier les occupations des acteurs du secteur informel en vue de voir si, entre autres, elles peuvent non seulement avoir des incidences positives ou négatives sur la marche de leurs affaires, mais également mesurer le rapport du secteur informel aux législations fiscales en vigueur ; quand on sait que la plupart des recherches sur ce domaine révèlent un haut degré d'illégalité des activités du secteur informel.<sup>25</sup>

Comme notre étude met en rapport le secteur informel à une institution publique (la commune de Saint-Louis), ces questions y trouvent toute leur pertinence.

Nous nous sommes limités à ces deux variables précitées pour deux principales raisons. Premièrement la plupart des études réalisées sur le secteur informel ne débordent pas du cadre de ces deux variables et deuxièmement, nous n'avons pas repéré une autre variable qui peut trouver sa pertinence dans le rapport postulé par l'hypothèse.

---

<sup>25</sup> D'après l'enquête de CHARBEL ZAROUB(1989), sur les 558 chefs d'entreprises interrogés sur leur comportement fiscal, seul 44, soit 25,8% ont payé des impôts et taxes divers.

Le concept de décentralisation conçu dans cette étude comme un phénomène politico-administratif est appréhendé au moyen de deux variables.

La première ayant trait aux conditions dans lesquelles est appliqué le mode d'administration qu'implique la décentralisation, s'intéresse plus aux acteurs institutionnels de la commune, à savoir ceux à qui incombe la gestion des affaires locales.

Certes, les textes de lois sur la décentralisation exposent la manière dont ils doivent utiliser les moyens techniques et financiers mis à leur disposition pour présider aux destinées de la cité, mais la Sociologie des Organisations nous a appris qu'entre les textes et leur application à travers le vécu, il y a toujours des différences inhérentes, entre autres, au fait que les acteurs ne réagissent pas invariablement aux situations légiférées par les textes.

Ainsi les problèmes que pose l'application des textes, tels que les écueils de tous ordres qui surgissent dans l'administration des affaires, font que les acteurs, tout en se référant aux textes censés régir leurs pratiques, tentent de les adapter aux réalités de la vie quotidienne.<sup>26</sup>

De ce fait, la formation des organes de la commune, leur fonctionnement, la structuration du budget, les recettes et les dépenses seront abordés à la fois sous l'angle des textes et sous celui de leur application effective. Le rapport qui en découlera ne manquerait pas éventuellement d'augmenter l'intelligibilité de l'administration décentralisée.

L'autre variable intitulée *Formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques*, est, pour sa part, de nature à ressortir toute la portée politique de la décentralisation en mettant en rapport les acteurs populaires (représentés ici par les acteurs du secteur informel) aux acteurs institutionnels, à savoir

les membres du conseil municipal. Les indicateurs tels que les attitudes des acteurs du secteur informel à l'égard des élections municipales, leurs rapports avec les membres du conseil municipal, nous édifieront sur les tenants et les aboutissants de ce volet politique de la décentralisation en vue de mesurer le degré d'imprégnation ou simplement de participation politique des acteurs du secteur informel à la décentralisation.

L'analyse conceptuelle du développement local a abouti, elle aussi, à deux variables.

La première, appelée *Rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages*, part du postulat que le développement local a pour finalité la satisfaction des besoins des populations représentées ici par les ménages car, en sus de la considération des critères de faisabilité, nous avons jugé que le ménage est le cadre social le plus porté à organiser la satisfaction des besoins des populations par elles-mêmes.

Des indicateurs tels que le nombre d'emplois généré, l'importance des revenus, la provenance des biens de consommation finale et des services des ménages, sont retenus pour étudier, dans une perspective comparative avec le secteur moderne, le rôle du secteur informel dans les besoins des ménages.

Parallèlement, ce volet de l'étude nous permettra, à terme, de supputer les capacités des populations à prendre en charge leurs propres problèmes de développement puisque le secteur informel auquel nous accordons hypothétiquement un rôle important dans la satisfaction des besoins des ménages, est un secteur d'activité économique né de l'initiative exclusive des populations en vue de faire face aux problèmes de la vie quotidienne.

La deuxième variable, celle parlant des formes d'intervention de la municipalité sur le secteur informel, avec des indicateurs tels que les appuis (encadrements,

---

<sup>26</sup> D'ailleurs, la théorie de l'endogénéisation des structures et des buts de l'organisation développée par des auteurs comme GOULNER, CYERT et MARCH, soutient que les buts et les structures des organisations sont partie intégrante des procédures d'interactions entre les individus qu'ils structurent tout en étant structurés par eux.

conseils, équipements, prêts, bref toutes sortes de politiques de promotion...) et les mesures de contrôle, vise à faire ressortir l'action de la municipalité sur le développement du secteur informel. Cet aspect du problème est d'autant plus d'actualité que notre pré-enquête a révélé qu'acteurs informels et acteurs institutionnels se sont presque accordés sur l'ambiguïté de l'attitude de la municipalité à l'égard du secteur informel alors que si ce dernier joue un rôle important dans le développement local- comme suggéré par notre hypothèse - il devrait légitimement bénéficier d'une plus grande attention auprès du conseil municipal.

Par ailleurs, le développement local, tel qu'abordé dans la littérature, traite d'autres aspects dont nous avons fait abstraction car nous avons jugé que ces deux variables pourront suffisamment rendre compte de la relation postulée par notre hypothèse.

Le schéma suivant, représentant le cadre opératoire, nous permettra de synthétiser ces éléments ci-dessus :

Dynamisme du secteur informel	Développement local	Mise en œuvre de la décentralisation
<i>Variables indépendantes</i>	<i>Variables intermédiaires</i>	<i>Variables dépendantes</i>
A - performances socio-économiques	A - Rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages	A - Moyens de gestion des affaires municipales
B - Son statut politico-juridique	B - Formes d'intervention de la municipalité sur le secteur informel	B - Formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques.

Indicateurs

A- 1 - Nombre d'emplois générés par le secteur informel	A- 2 - Nombre d'emplois générés par le secteur informel au sein des ménages	A- 1 - Formation des organes de la commune
2 - Montant de son P.L.B		2 - Leur fonctionnement
3 - Montant de sa V.A	3 - Importance des revenus générés par le secteur informel	3 - Structuration du budget
4 - Sa contribution aux recettes fiscales		4 - Recettes
4-Provenance des biens de consommation finale et des services des ménages		5 - Dépenses
B- 1-Activités publiques et/ ou religieuses des acteurs du secteur informel	B- 1-Appuis au secteur informel(encadrements, conseils, équipements, prêts, politiques de	B- 1-Attitudes des acteurs du secteur informel à l'égard des élections municipales

	promotion...)	
2-Nombre d'entreprises déclarées ou non	2-Mesures de contrôle du secteur informel par la municipalité	2-Leurs rapports avec les membres du conseil municipal

Schématisation du cadre opératoire

Après l'opérationnalisation des concepts opératoires de notre hypothèse, il nous reste à préciser ce que **Gordon Mace** appelle La dynamique anticipée qui consiste à *«indiquer comment, ou en quel sens doit varier la valeur des variables pour que l'on puisse affirmer, à la fin de l'analyse, que l'hypothèse est confirmée ou infirmée»*.<sup>27</sup>

Auparavant, nous allons présenter les trois types de variables qui caractérisent les relations entre les trois phénomènes postulées dans l'hypothèse.

Les variables indépendantes représentées ici par les performances socio-économiques du secteur informel et son statut politico-juridique recèlent des caractéristiques sensées avoir un effet ou une influence sur les autres variables.

Les variables dépendantes que sont le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages et les formes d'intervention de la municipalité sur ce même secteur, quant à elles, présentent des caractéristiques qui varient de façon concomitante avec une variation des autres variables.

Les moyens de gestion des affaires municipales et les formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques, en tant que variables intermédiaires, tout en étant sensibles aux performances socio-économiques et à son statut politico-juridique, exercent aussi leur propre impact sur certaines valeurs des variables dépendantes. Elles sont ainsi considérées comme des éléments pertinents de l'équation qui permettent de qualifier ou de préciser les relations postulées dans le cadre opératoire.

Partant de ces éclaircissements, nous pourrions mieux préciser la nature et l'orientation du changement de valeur des variables pour que nous puissions, à terme, confirmer ou infirmer notre hypothèse.

---

<sup>27</sup> In **Gordon Mace** : (1998), page 57.

Ainsi, si, au terme de notre observation, nous aboutissons à une hausse simultanée du nombre d'emplois générés par le secteur informel, de sa contribution aux recettes fiscales de la commune, du montant de son P.L.B., de sa V.A., du nombre de ses entreprises déclarées ou non, doublées d'une adhésion dynamique et générale aux activités publiques et ou religieuses - ayant pour effet direct l'amélioration du rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages, des formes d'intervention de la municipalité sur ce secteur, des moyens de gestion des affaires municipales, des formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques - nous concluons que notre hypothèse est confirmée.

Par contre, si nous constatons qu'après une augmentation de ses performances socio-économiques et de son statut politico-juridique des variables telles que son rôle dans la satisfaction des besoins des ménages, les formes d'intervention de la municipalité, les moyens de gestion des affaires municipales et les formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques connaissent plutôt des inflexions, l'hypothèse sera alors infirmée.

### **Modèle d'analyse**

En tant que prolongement de notre problématique, notre modèle d'analyse sera, à n'en pas douter, une articulation sous une forme opérationnelle des pistes et repères retenus pour présider au travail d'observation.

La mise en compte des types de relation entre le secteur informel et la décentralisation qu'implique notre hypothèse sera cernée au moyen de deux programmes de recherche<sup>28</sup> : le schème actanciel et le schème fonctionnel qui relèvent respectivement de la Sociologie de l'acteur et de la Sociologie holiste.

<sup>28</sup> Jean Michel Berthelot a révélé, à travers son ouvrage intitulé « *l'intelligence du social* » (1990) qu'on peut circonscrire l'ensemble des théories, démarches et programmes sociologiques en trois grands ensembles rendant compte du social : il s'agit des schèmes de structure, des schèmes de signification et des schèmes de procès.

Le premier regroupe les courants sociologiques les plus récents tels que l'approche phénoménologique, l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie, la Sociologie de l'action d'Alain Touraine, l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon et la Sociologie des organisations. Tous ces courants, dont la paternité peut être attribuée à Max Weber, inscrivent sur le fronton de l'édifice de la Sociologie normative des critiques dont la finalité demeure la reconnaissance de l'intentionnalité de l'action ainsi que son irréductibilité à une détermination causale.

Ainsi, au moyen de la formule mathématique

, nous allons étudier le secteur informel à Saint-Louis en nous inspirant plus précisément de la Sociologie des organisations de Michel Crozier. Dans ce cas, les deux phénomènes en question sont A= la décentralisation et B=le secteur informel. Ce dernier dont nous tentons de rendre compte est appréhendé comme la résultante du comportement des acteurs qui y sont impliqués. Et là, Jean Michel Berthelot nous signifie à juste titre que *«l'acteur, en sciences sociales, est un concept construit à partir de celui d'action, et non à partir d'un référent ontique déterminé qui serait l'homme et ce même s'il n'est pas d'action sans hommes. L'action impliquant comme détermination spécifique l'intentionnalité s'applique aussi bien à des entités collectives, à des organisations, qu'à des individus»*<sup>29</sup>. Partant, par rapport à leurs actions et activités qui ont produit le secteur informel, nous considérons ces entrepreneurs comme des acteurs qui se meuvent au sein d'un champ, d'un contexte ou d'un système d'action, symbolisé ici par S représentant la collectivité territoriale de la commune de Saint-Louis où se situent les structures au sein desquelles se déroulent les actions des différents acteurs. Cette approche nous invite également à saisir les ressources et stratégies dont disposent ces derniers pour faire face aux enjeux qu'implique la gouvernance locale.

En définitive, le secteur informel résulterait alors de l'agrégation d'un nombre déterminé d'actions ou de stratégies d'action et aurait pour conséquence des effets (positifs ou négatifs)<sup>30</sup> sur la décentralisation.

<sup>29</sup> Jean Michel Berthelot : (1990), page 76.

<sup>30</sup> Dans la perspective de l'individualisme méthodologique, ces effets sont qualifiés de pervers aux cas où ils sont contradictoires avec les fins visées par les différents acteurs.

Cette situation nous conduit à l'analyse fonctionnelle résumée par la formule

dont les symboles A et B représentent les mêmes phénomènes que dans le schéma actanciel ci-dessus explicité. Par la relation circulaire nous tenterons de voir comment et pourquoi les exigences de fonctionnement de la décentralisation dont nous rappelons par ailleurs que la finalité est le développement local, nécessitent que le secteur informel participe pleinement à ce dernier ?

## **Chapitre II : Méthodologie**

Cette recherche a été menée suivant trois grandes phases correspondant à la tentative de réponse aux questions suivantes :

- ◆ Que cherche - t-on ?
- ◆ Comment le chercher ?
- ◆ Et pourquoi ?

Selon la triptyque vouloir, savoir, pouvoir. Base de toute réussite humaine.

Ces trois phases se sont réalisées suivant les différentes étapes ci-dessous :

### **Section VII : Histoire de la collecte**

#### **Sous section I : Recherche documentaire**

Les premières entreprises de recueil des informations ont été consacrées à la recherche documentaire.

Nous nous sommes d'abord intéressés à toutes sortes de documentation traitant du secteur informel et de la décentralisation.

Ainsi, en sus des bibliothèques universitaires, nous nous sommes rendus aux services de documentation de la Chambre de Commerce et de la Mairie.

Au terme de notre recherche documentaire, nous avons passé en revue et exploité les ouvrages, mémoires, rapports administratifs, statistiques sociales ayant trait à notre sujet de recherche.

### **Sous section II : Pré-enquête**

Durant notre pré-enquête, nous avons ciblé deux catégories d'acteurs à savoir ceux institutionnels puis ceux du secteur informel.

Le premier entretien que nous avons eu avec le coordonnateur du développement municipal portait sur des thèmes généraux liés aux rapports secteur informel et pouvoirs publics locaux.

Ensuite, nous nous sommes rendus à la Chambre de Métier et à la Chambre de Commerce où nous avons recueilli des informations concernant les artisans et les commerçants.

Les derniers moments de notre pré-enquête ont été consacrés à des entretiens libres avec certains opérateurs du secteur informel.

### **Sous section III : L'enquête proprement dite**

Au terme de notre phase exploratoire, nous avons rassemblé l'ensemble des éléments qui nous ont permis d'avoir des orientations relativement précises sur les données à recueillir auprès des différents acteurs ciblés.

Durant cette phase de collecte des données, nous nous sommes focalisés sur l'observation, l'enquête et les études de documents dont ceux contenant des statistiques sociales, des données fiscales et budgétaires.

Ainsi, nous avons incessamment cherché à consulter tous les documents traitant de la décentralisation, des indicateurs économiques, de la fiscalité.

Notre enquête qui a duré sept semaines s'est réalisée avec des guides d'entretiens et des questionnaires.

## **Section VIII : Inventaire des techniques d'investigation**

Le choix sélectif des outils d'enquête a résulté de la nature des informations que nous avons projetées de recueillir. Ainsi nous avons tenté d'éclairer le social par l'utilisation de guides d'entretien et de questionnaires.

### **A – Les guides d'entretien**

Quatre guides d'entretien ont été confectionnés puis administrés

- ◆ au directeur de l'Agence de Développement Municipal ( ADM);
- ◆ au directeur de cabinet du maire ;
- ◆ à quelques conseillers municipaux dont le responsable de la commission commerce ;
- ◆ au fondé de pouvoir du Trésor Régional de Saint-Louis ;
- ◆ et aux délégués des marchés de sor et de Ndar Toute.

Ces guides d'entretien ont été centrés sur des thèmes relatifs aux domaines de compétences des acteurs auxquels ils ont été destinés.

Avec le directeur de l'ADM et le responsable de la commission commerce, nous avons traité des thèmes ayant trait au développement local surtout dans son volet rapport entre secteur informel et pouvoirs publics locaux.

Le directeur de cabinet du Maire nous a fourni des orientations sur la gestion des affaires communales et le fonctionnement du conseil municipal.

Les entretiens avec les délégués des deux marchés nous ont permis de traiter

de l'état des relations entre les acteurs du secteur informel et la municipalité.

## **B – Les questionnaires**

En dépit des limites de la quantification, notre étude devait inéluctablement nécessiter l'utilisation de questionnaires en vue de déceler les grandeurs et saisir les tendances les plus névralgiques des phénomènes soumis à notre investigation.

Ainsi, notre enquête par questionnaire a porté à la fois sur les entrepreneurs du secteur informel et sur les ménages.

Le questionnaire administré à ces derniers ayant pour finalité de mesurer la place du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages, a comporté 31 questions ouvertes et fermées regroupées aux titres que sont les besoins d'emploi, de revenu et ceux de consommation finale de biens et de services en plus de l'identification sociologique.

Les questionnaires destinés aux acteurs du secteur informel peuvent se résumer aux centres d'intérêts que sont – l'identification sociologique, - le niveau d'étude et de formation professionnelle – les conditions de travail, - le statut juridique de l'activité, - et le capital.

La réponse aux 50 questions a pris, en moyenne, 30 minutes à chacun des enquêtés.

## **Section IX : Mode d'échantillonnage**

Notre enquête par questionnaire ayant porté à la fois sur les acteurs du secteur informel et les chefs de ménage, nous avons fait deux échantillonnages à partir de deux populations mères.

Concernant les acteurs du secteur informel, notre population mère était constituée de l'ensemble des entreprises de commerce et de production du secteur informel qui se situent aux limites du périmètre communal de Saint-Louis.

Le fichier auquel nous nous sommes fiés est issu du recensement effectué en 1998 par le Comité de Suivi et d'Elargissement des recettes<sup>31</sup>. Aux 802 entreprises de production et de commerce relevées nous avons ajouté les 1.569 boutiques de quartier (données tirées de l'étude de l'économie locale faite en 1995) que ce recensement n'avait pas pris en compte. Le tableau suivant indique la composition de notre fichier qui nous a servi de population mère.

### Tableau représentant la composition de notre population mère

---

<sup>31</sup> Comité constitué ad hoc dans l'effort du conseil municipal orienté vers l'amélioration des recettes fiscales de la commune.

<b>Entreprises</b>	<b>Nombre</b>
<i>Kiosques</i>	231
<i>Etals</i>	187
<i>Tables</i>	122
<i>Cantines</i>	105
<i>Garages mécaniques</i>	46
<i>Menuiseries bois</i>	27
<i>Dibiteries</i>	14
<i>Cordonniers</i>	14
<i>Brocanteurs</i>	10
<i>Coiffeurs</i>	10
<i>Enclos de moutons</i>	10
<i>Vulcanisateurs</i>	08
<i>Kiosques à lait</i>	08
<i>Kiosques journaux</i>	05
<i>Foirails</i>	05
<i>Boutiques de quartier</i>	1.569
<b>Totaux</b>	<b>2.371</b>

Source : données issues du recensement réalisé par le Comité de Suivi et d'Elargissement des recettes et de l'étude de l'économie locale faite en 1995.

Le total des entreprises de commerce et de production est de 2.371. Avec un taux de sondage fixé à 1/45, nous avons enquêté 54 chefs d'entreprise. Une fois cette base de sondage déterminée, nous avons utilisé la méthode des itinéraires consistant à emprunter des chemins où nous enquêtons les entreprises qui s'y trouvent.

La base de sondage des ménages a été confectionnée à partir d'un fichier des ménages issu du dernier recensement de population. Ainsi avec une population mère de 13.467 ménages et un taux de sondage de 1/200, notre base de sondage était de 67 ménages que nous avons arrondis à 70 ménages enquêtés.

Pour déterminer les ménages à enquêter nous avons utilisé la technique de l'échantillonnage stratifié proportionnel.

Pour ce faire nous avons divisé la commune en quatre strates correspondant à quatre aires géographiques que sont :

La Langue de Barbarie, l'île, les quartiers situés sur la zone dénommée Sor, et la périphérie constituée de Bango, Khor et Ngallèle. Le tableau suivant indique le nombre de ménages à enquêter par zone géographique :

Tableau représentant le nombre de ménages à enquêter par aire géographique :

Aires géographiques	Nombre total de ménages	Nombre de ménages à y enquêter
<i>Langue de Barbarie</i>	3.034	16
<i>Île</i>	1.665	09
<i>Sor</i>	8.203	42
<i>La périphérie</i>	565	03
<b>Totaux</b>	<b>13.467</b>	<b>70</b>

Source : données tirées du Service de la Prévision et de la Statistique, 1998.

Ainsi, dans la Langue de Barbarie nous avons enquêté 12 ménages, sur l'île 7, à Sor 32 et 2 à la périphérie.

### **Section X : Difficultés rencontrées**

En dépit d'une forte motivation et malgré la disponibilité de nos interlocuteurs, d'innombrables contraintes et obstacles se sont dressés tout au long de ce travail de fourni.

- ◆ Première tâche ardue: gagner la confiance des responsables de service. Les saufs conduits présentés ont vaincu les dernières

réticences liées certainement au secret professionnel. La rareté d'une telle démarche ne facilite pas une intégration spontanée.

- ◆ l'emploi de temps d'un personnel administratif réduit à sa plus simple expression ne facilite pas l'accès aux sources.
- ◆ Nous devrions également affronter les traditionnelles contraintes liées à l'enquête de terrain menée auprès des ménages et des acteurs du secteur informel. Les réticences des ménages interrogés étaient le plus souvent liées au "soutoura" sénégalais.
- ◆ Contrairement à la majorité des chefs de ménage auxquels nous avons distribué un formulaire de questionnaire qu'ils ont rempli, nous avons enquêté oralement tous les 54 chefs d'entreprises de notre échantillon. Dans certains foyers, il fallait poser des questions et aider à recueillir les réponses des chefs de ménage victimes de leur vernacle. C'est le cas aussi de nos interlocuteurs chefs d'entreprise.
- ◆ Le véhicule affrété nous a permis en cinq semaines de parcourir le territoire communal compris entre Ngallèle, la Langue de Barbarie, Pikine et Corniche.

Sans être exhaustive, cette série d'obstacles que nous avons tant bien que mal réussi à surmonter mérite d'être mentionnée pour apprécier à sa juste valeur les conditions de réalisations de ce mémoire.

Nous n'avons mis en évidence que les obstacles les plus difficiles à franchir et les difficultés les plus fréquemment rencontrés tout au long du travail. Cela permet tout de même de mesurer tous les efforts déployés, la somme des moyens physiques et financiers dépensés.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT- LOUIS  
DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION**

### Chapitre III : Présentation physique et analyse du profil de l'économie saint-louisienne

La commune de Saint-Louis est limitée :

- A l'Est par les deux bras du fleuve Sénégal ;
- A l'Ouest, par l'Océan Atlantique ;
- Au Nord par la République Islamique de Mauritanie et le fleuve Sénégal ;
- Au Sud par le fleuve et la communauté rurale de Gandon.

Sur une superficie communale de 4.579 hectares, la ville de Saint Louis, hors eau, couvre 3.632 hectares. La soustraction des espaces naturels et des vergers notamment à Bango, soit 681 hectares, laisse à la commune 2951 hectares environ.

L'évolution de sa population depuis 1958, résumé dans le tableau suivant, a été plus fonction du mouvement migratoire que de la croissance naturelle.

Tableau représentant l'évolution de la population saint-louisienne de 1958 à

1996

<b>Années</b>	<b>Effectifs</b>
<b>1958</b>	56.290
<b>1960</b>	55.730
<b>1970</b>	80.871
<b>1976</b>	88.665
<b>1988</b>	115.372
<b>1990</b>	15.000
<b>1996</b>	148.413

Source : Service de la Prévision et de la Statistique

Au dernier recensement de population, cette population a été répartie de manière suivante dans l'espace communale :

- Zone la plus peuplée, Sor abritait les 56% de la population ;
- La langue de Barbarie caractérisée par une forte densité a reçu les 23,5% ;
- L'île dont le Nord est plus peuplé que le Sud contient les 17% ;
- Et la périphérie communale composée notamment de Bango, de Khor et de Ngalè constitue la deuxième partie continentale, après Sor, quartier extensible.

Ville la plus féminisée du Sénégal selon Régine Bornadei<sup>32</sup>, Saint-Louis connaît un taux de scolarisation variant entre 31 et 35%. Avec un taux de chômage estimé à 26,8%, seuls les 19% de sa population sont occupés.

Après le transfert de la capitale en 1958, Saint-Louis entre en léthargie, sombrant ainsi progressivement dans l'ordre de la pauvreté, de la débrouillardise.

Dépourvu d'un tissu industriel, l'ancienne capitale de l'A.O.F a un Produit Local Brut (P.L.B) de 58 millions en 1995, représentant près de 2% du Produit Intérieur Brut (P.I.B). Son économie locale repose à la fois sur le secteur moderne et l'économie informelle dont le secteur primaire composé de la pêche et de l'agriculture occupent une place non négligeable, tant leur impact sur l'économie est de taille.

---

A côté de ce secteur primaire informel, la ville connaît une prolifération d'établissements de commerce et de production communément désignés sous le vocable d'économie populaire.

Le tableau suivant résume les composantes de l'économie locale :

Tableau de bord de l'économie de la ville de Saint-Louis en 1995

Secteur d'activité	Population concernée	Valeur Ajoutée en milliards de francs C.F.A
<i>Agriculture irriguée</i>	7.000	0,4
<i>Pêche</i>	38.000	8,8
<i>Economie populaire</i>	69.000	16,7
<i>Secteur moderne</i>	26.000	26,2
<i>Administrations</i>	12.000	5,7
<b>Total</b>	<b>152.000</b>	<b>58,0</b>

Source : Economie locale/ OCDE 1995

Dans ce tableau la population concernée par un secteur d'activité désigne l'ensemble des personnes et leur famille dont la source principale de revenu est issue du secteur considéré.

Ainsi comme le montre le tableau, l'écrasante majorité de la population soit 45,4% dépend de l'économie populaire sur laquelle porte notre étude.

La pêche vient en seconde position et cela peut s'expliquer par la situation géographique de Saint-Louis qui a favorisé une longue et durable tradition de pêche maritime et fluviale.

Le secteur moderne dont les P.M.E/ P.M.I modernes constituées d'entreprises inscrites aux registres légaux, utilisant des employés salariés avec fiche de paie et faisant plus de 5 millions de francs C.F.A. de chiffre d'affaires par an, occupe et fait vivre également 17,1% de la population totale.

Les administrations viennent en avant position (7 ;9%) devant l'agriculture irriguée(4,6%).

Pour ce qui concerne la V.A<sup>33</sup> (qui n'est rien d'autre que la richesse créée par une activité), le secteur moderne occupe le devant de la scène avec 45,3% de la V.A totale reléguant l'économie populaire en seconde position avec 28,9%. Nous remarquons également que cette dernière devance sur le double plan population concernée et V.A, l'administration d'où son importance dans l'économie de la commune.

---

<sup>33</sup> On la calcule en retirant de la valeur de la production la valeur de tous les biens utilisés pour arriver à cette production (sauf les machines et équipements).

#### Chapitre IV : Saint-Louis, collectivité décentralisée

Au Sénégal, la mise en œuvre de la décentralisation a connu une évolution dont les points saillants peuvent se résumer aux repères suivants :

En 1960, le statut de commune de plein exercice est élargi à toutes les communes.

En 1966, le code de l'administration communale est promulgué par la loi n°66.64 du 30 juin 1966, réunissant en un texte de référence unique, les différentes lois qui régissaient l'institution communale.

En 1972, la loi n°72-25 du 25 avril 1972 crée les communautés rurales.

En 1990, la loi n°90.35 du 08 octobre 1990 modifie à nouveau le code de l'administration communale et verse les communes à statut spécial dans le droit commun ; la loi n°90.37 du 08 octobre 1990 retire la gestion des communautés rurales aux sous-préfets et la remet entre les mains des présidents de conseils ruraux.

En 1996, la loi n°96-06 portant code des collectivités locales est votée par l'Assemblée Nationale.

Au terme de cette évolution, les 10 régions, 48 communes et 320 communautés rurales portent au nombre de 378 les collectivités locales. Celles-ci jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont concomitamment dotées de conseils régionaux, ruraux ou communaux qui ont la charge de la gestion des affaires de la collectivité locale et dont les membres sont élus au suffrage universel direct.

La collectivité locale sur laquelle porte notre étude, occupe le statut de commune et regroupe «*les habitants du périmètre d'une même localité unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation*»<sup>34</sup>.

L'architecture administrative à laquelle a abouti ce processus de décentralisation a érigé la communauté de Saint-Louis en collectivité décentralisée dotée de personnalité morale et d'autonomie financière.

Le socle juridique sur lequel repose ce mode d'administration des collectivités locales est exposé dans les textes de loi de la décentralisation, lesquels contiennent entre autres la loi N°96-06 portant code des collectivités locales et la loi N°96-07 portant transfert de compétence aux régions, aux communes et aux communautés rurales.

La loi N°96-06 est répartie en 9 titres et contient 370 articles ; alors que celle N°96-07 est répartie en trois titres et contient 57 articles.

Quelques-uns des articles ayant trait à notre recherche seront repris, commentés et mis au crible des réalités de la commune de Saint-Louis pour servir de référence juridique à nos propos.

Dans l'article 98, alinéa 1 et 2 de la loi 96-06, il est stipulé que «*le conseil municipal composé de conseillères et de conseillers municipaux élus pour 5 ans au suffrage universel direct, conformément au code électoral, est l'organe de la commune.*

*Il élit en son sein le maire et un ou plusieurs adjoints. Son bureau est composé du maire et des adjoints élus.* »<sup>35</sup>

<sup>34</sup> République du Sénégal (1996) : «*Textes de loi de la décentralisation* », page 27.

<sup>35</sup> op.cit, page 32.



*- de l'assistance aux services administratifs et techniques dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement et plus particulièrement en ce qui concerne les actions de participation populaire ;*

*- de surveiller la rentrée des impôts, taxes et droits municipaux, de prendre ou de proposer les mesures propres à améliorer le recouvrement ;*

*- de détermination du mode d'exécution des travaux communaux, notamment tâcheronnat, investissements humains, entreprises, régies."*

A Saint-Louis le bureau municipal auquel incombent ces charges est composé du maire et de 9 adjoints conformément à l'article 99 de la loi précitée.

En plus l'article 162 de cette même loi précise que « *le conseil municipal ne peut déléguer ses attributions. Cependant, il peut former, au cours de la première session annuelle, des commissions pour l'étude des questions entrant dans ses attributions.*

*Ces commissions peuvent se réunir pendant la durée et dans l'intervalle des sessions. La participation à ses sessions est gratuite.*

*Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur constitution ou, à plus bref délai, sur la demande de majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice président, qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.*

*Le président ou son remplaçant peut faire appel à toute personne dont la compétence peut éclairer les travaux de la commission."*

Ainsi, au moyen de 17 commissions, le conseil municipal de Saint-Louis, sous la supervision de son organe exécutif, tente de faire face aux tâches qui lui sont dévolues par les textes et dont la finalité est la réponse aux impératifs de gestion des affaires de la commune.

Tableau des commissions du conseil municipal

Commissions	Responsables (C.M)
1 – Education, alphabétisation et promotion des langues nationales	Aida Mbaye
2 – Administration, ressources humaines	Moussa Faye
3 – Action sociale	Saer Diop
4 – Commerce, industrie, artisanat	Cheikh Sidy Makhtar Mbacké
5 – Développement urbain, études, planification, aménagement du territoire	Papa Dame Seck
6 – Domaines, urbanisme, habitat	Abdoulayr Diagne
7 – Enseignement technique et formation professionnelle	Marie José Camara
8 – Environnement et gestion paysage urbain	Serigne Mouhamadou Fallilou Guèye
9 – Finances	Alioune dit Maawa Faye
10 – Jeunesse et sport	Ndilane Fall
11 – Pêche, aménagement fluvio-maritime	Latyr Fall
12 – Relations extérieures et coopération	Amadou Touré
13 – Santé et population	Alioune Baila Wane
14 – Tourisme et loisirs	Ababacar Kane
15 – Transport, circulation	Assane Guèye
16 – Travaux publics	Amadou Birane Ndiaye
17 – Culture	Diariétou Sy

Source : direction de cabinet du maire, 1996.

Ainsi, selon le secteur considéré, il est possible de juger l'action de la commune, d'évaluer ses responsabilités devant telle ou telle situation.

Seulement, dans notre étude qui, rappelons le, met en rapport le secteur informel et la décentralisation, nous nous intéresserons plus particulièrement aux volets qui touchent ce dit - secteur.

### Formes d'intervention de la municipalité sur le secteur informel

Les données sur l'action municipale fournies par les responsables du conseil municipal chargés des activités commerciales dans le périmètre communal sont assez intéressantes et ont permis d'ouvrir diverses pistes de réflexions.

#### Appuis au secteur informel

L'appui au secteur informel a essentiellement porté sur le programme A.V.I.COM<sup>37</sup> (Aménagement et Valorisation des Infrastructures commerciales).

Les activités de ce programme ont conduit, en 1997, aux perspectives d'aménagement des marchés de Sor et de Ndar Toute.

Les tableaux suivants indiquent le nombre de commerçants qu'abritent ces marchés, ainsi que leur importance dans les recettes municipales.

Tableau représentant la situation du marché de Sor

<b>Hommes</b>	1120
<b>Femmes</b>	1240
<b>Total</b>	2360
<b>Cantines</b>	570
<b>Echoppes</b>	280
<b>Etales</b>	1180
<b>Hangar</b>	290
<b>Recettes annuelles à titre indicatif</b>	84.960.000 francs CFA

Sources : Evaluation d'enquêtes réalisées par la municipalité, décembre 1993.

<sup>37</sup> Ce programme est mis en place par le conseil municipal.

**Tableau représentant la situation du marché de Ndar Toute**

<b>Hommes</b>	419
<b>Femmes</b>	265
<b>Total</b>	684
<b>Cantines</b>	347
<b>Echoppes</b>	95
<b>Etales</b>	237
<b>Recettes annuelles à titre indicatif</b>	38.664.000 francs CFA

Sources : Evaluation d'enquêtes réalisées par la municipalité, juillet 1997.

Au marché de Sor, ce programme avait à la fois dégagé des priorités pour le choix du projet et démarré les études du plan d'aménagement de la zone.

Pour le marché de Ndar Toute, des investigations avaient porté sur les volets relatifs aux propositions d'aménagement du hangar principal et du hangar des crevettes.

Ces premières activités de ce programme ont abouti à un projet ficelé comme suit :

Pour le marché de Sor :

- ◆ Réfection du hangar des bouchers ;
- ◆ Réfection du hangar aux poissons ;
- ◆ Réfection du hangar aux légumes, échoppes aux épices ;
- ◆ Mise en place d'installations périphériques extérieures.

Pour le marché de Ndar Toute :

- ◆ Réhabilitation et aménagement du hangar central ;
- ◆ Aménagement du hangar aux crevettes ;

- ◆ Aménagement des espaces extérieurs ;
- ◆ Aménagement des aires inoccupées.

Ce projet en cours d'exécution n'a enregistré que la réfection du hangar des bouchers et du hangar aux travaux auxquels les locataires du marché ont financièrement participé à la réalisation. Les autres volets sont en chantier ou en perspective de réalisation.

Cependant, au titre des compétences, les textes de loi de la décentralisation assignent aux communes *"la mission d'appui au financement de projets productifs au profit des populations tels que l'appui à de petits projets visant à créer de petites unités d'ateliers itinérants en mécanique-auto-soudure-électricité-etc., l'élaboration d'un plan local d'insertion professionnelle des jeunes "*

Ces recommandations pourraient aller dans le sens d'appuyer le secteur informel.

Or, les réalisations de la municipalité qui touchent ce secteur se limitent principalement à la réfection des marchés ; d'où le caractère dérisoire des investissements dans la clé de répartition des dépenses. En outre, à Saint-Louis, depuis 1988, en moyenne 78% des dépenses totales sont consacrés aux dépenses de fonctionnement avec une nette prédominance des salaires. (Assises de Saint-Louis : 1998).

L'interpellant sur cette question, le directeur de cabinet du maire nous a révélé que la commune a bel et bien de bonnes ambitions sur le secteur informel, mais, vu sa situation financière, elle ne peut pas réaliser des investissements avec ses fonds propres engloutis pratiquement par la section fonctionnement et que les rares investissements réalisés sont financés par les partenaires tels que l'A.D.M, le partenariat de Lille...

Ainsi, hormis les projets (en cours d'exécution) d'aménagement des deux marchés et de réfection des avenues Moustapha Malick Gaye, Macodou Ndiaye, Rawane Ngom

et Rue de Paris (au profit des transporteurs), le secteur informel ne bénéficie d'aucun autre appui de la part de la municipalité.

Les rares avantages que les commerçants et producteurs du secteur informel enregistrent sont redevables aux modestes services et encadrements qu'offre la Chambre des Métiers qui pourtant, n'est jusqu'à présent pas une structure décentralisée mais plutôt une structure déconcentrée car dépendant toujours directement du pouvoir central étatique.<sup>38</sup>

### **Mesures et pratiques de contrôle de la municipalité sur le secteur informel**

En 1998, la mairie en envisagé les mesures suivantes :

- ◆ Large concertation avec les acteurs de l'informel ;
- ◆ Renforcement du pouvoir du comité de suivi des recettes et de son groupe d'appui ;
- ◆ Prise en compte de l'activité commerçante et de transformation des femmes qui s'activent sur l'aire de débarquement des produits halieutiques de Guet Ndar ;
- ◆ Finalisation des projets sectoriels relatifs aux différents marchés ;
- ◆ Application de la mensualisation quant aux lieux et places dans les halls et marchés ;
- ◆ Etude de la taxation de l'occupation du domaine communal, fluvial et maritime, après concertation avec les acteurs concernés ;
- ◆ Mise en œuvre du système d'identification par badges des occupants des places dans les marchés ;
- ◆ Identification des acteurs nomades de l'informel et étude de leur fiscalisation ;
- ◆ Suppression de la fonction illégale de collecteur auxiliaire ;
- ◆ Renforcement du système de surveillance des guérites.

---

<sup>38</sup> C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles cette structure n'apparaît pas beaucoup dans notre étude bien qu'elle serait mieux habilitée à appuyer le secteur informel, mais, vu le faible impact institutionnelle qu'elle a dans le contexte de la décentralisation, nous nous sommes gardés d'y insister.

Cette liste a été suivie d'une recommandation générale ayant trait à l'élargissement des assiettes des impôts sur les activités marchandes ou de service menées au sein du périmètre communal.

La lecture de ce texte fait nettement apparaître au grand jour le souci des autorités municipales d'élargir le taux d'imposition infligé au secteur informel auquel est reproché une faible participation aux ressources fiscales de la commune.

En élargissant notre champ d'investigation et compte tenu de la pluralité des acteurs sur le terrain, nous avons recueilli les avis des commerçants.

Sur ce plan les entretiens que nous avons eu avec les délégués des marchés de Ndar Toute et de Sor sont très révélateurs de leurs rapports avec la municipalité.

Nous prendrons l'exemple du cas du délégué du marché de Sor qui se trouve également être le représentant de l'U.N.A.CO.I.S<sup>39</sup>. Selon lui les projets de réfection entamés par la commune peuvent être considérés comme des réactions de cette dernière devant des initiatives oppositionnelles des locataires du marché. Pour satisfaire l'expression des besoins, les autorités ont entrepris des projets de réfection du dit-marché. Les doléances tournaient autour:

- ◆ du rétablissement de l'alimentation en eau du marché alors que pendant la période 1997-1998, deux ans durant, la S.D.E avait mis un terme au ravitaillement de cette précieuse denrée qualifiée de source de vie ;
- ◆ de la réfection et de l'entretien des toilettes ;
- ◆ et enfin de l'électrification de l'espace intérieur du marché dont le mal éclairage pour ne pas dire l'obscurité totale augmentait les soucis d'insécurité qui hantaient plus d'un commerçant.

Devant cette situation, après concertation avec tous les délégués de marché à laquelle l'U.N.A.CO.I.S. a pris part, la municipalité a réagi par :

- ◆ le paiement des redevances à la S.D.E. ;
- ◆ la réfection des toilettes ;

---

<sup>39</sup> Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal

- ♦ l'installation de poteaux électriques à l'intérieur du marché.

Jugeant ces réactions comme positives, ces locataires du marché c  
revenus à de meilleurs sentiments.

L'U.NA.CO.I.S a aussi apporté sa contribution en s'engageant à embaucher un agent chargé de l'entretien des toilettes et à honorer incessamment les factures d'eau et d'électricité.

L'interrogeant sur l'état de leurs sollicitations actuelles, le délégué du marché nous révèle que le problème de la sécurité (de jour comme de nuit ) a été l'un des points les plus préoccupants. Le seul policier en faction ne peut faire le travail de trois ou quatre agents. Une enveloppe de 600.000 francs C.F.A est dégagée chaque mois par les commerçants pour régler le problème du gardiennage. Les 7 embauchés perçoivent individuellement 70.000 francs par mois.

Les derniers vœux exprimés par les commerçants vont dans le sens d'amener la municipalité à participer à la prise en charge financière des problèmes de sécurité du marché.

Le délégué a conclu en soulignant la nature des rapports de partenariat avec la municipalité en ces termes : « *nous les considérons comme des partenaires parce que ce sont eux qui gèrent, mais c'est nous qui alimentons leur budget* ».

**TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES  
RESULTATS**

## Chapitre VI : Secteur informel, analyse descriptive des ressources humaines et matérielles

### Section 1 : Les ressources humaines

#### Sous-section 1 : Caractéristiques socio-démographiques

##### 1 – Age

Les 54 chefs d'entreprise ciblés sont répartis en 5 classes d'âges d'amplitude 10 ans. Celle comprise entre 35-44 ans est la plus représentée avec 33% de l'effectif total alors que ceux qui ont entre 15 et 24 ans n'en font que 7% comme l'indique le tableau qui suit.

Tableau représentant la répartition par âge des chefs d'entreprises informelles

Classes d'âge	Effectifs	Pourcentages
<b>15-24</b>	4	7
<b>25-34</b>	14	26
<b>35-44</b>	18	33
<b>45-54</b>	10	19
<b>55 et plus</b>	8	15
<b>Totaux</b>	54	100

Source : données d'enquête

Ce type de répartition a tendance à montrer que l'essentiel des unités informelles est tenu par des personnes d'âge mûr. Nous constatons également que ceux qui en ont 55 ans et plus ne sont pas faiblement représentés car faisant 15% de l'effectif total. Il s'agit généralement d'entrepreneurs qui ont acquis beaucoup d'expériences dans leur secteur d'activité.

## 2 – Sexe

La gent masculine est également majoritaire avec 70% contre 30% de femmes.

Tableau représentant la répartition par sexe des chefs d'entreprises informelles

sexe	Effectif	Pourcentage
<i>masculin</i>	38	70
<i>féminin</i>	16	30
<b>totaux</b>	54	100

Source : données d'enquête

Seulement la présence des femmes n'est pas négligeable eu égard à la catégorie socioprofessionnelle en question, à savoir les chefs d'entreprises informelles. Cela indique qu'à Saint-Louis les femmes occupent une bonne place dans la sphère publique, tout au moins dans les activités de ce secteur.

Toutefois la majorité d'entre elles s'activent autour du commerce au contraire des hommes qui ont largement dominé le secteur de la production.

En effet comme le montre le tableau ci-dessous, 53 % des hommes s'occupent dans le secteur artisanale ; alors que seulement 4% des femmes y font office.

Tableau représentant la répartition des répondants selon le sexe et le secteur d'activité

Sexe Secteur d'activité	Masculin		Féminin		total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Production	20	53	4	25	24	44
Commerce	18	47	12	75	30	56
<b>Total</b>	38	100	16	100	54	100

Source : données d'enquête

Cette répartition par sexe selon le secteur d'activité peut s'expliquer par le fait que les activités de production sont majoritairement composées de rudes tâches, nécessitant un effort physique immense, donc un domaine traditionnellement réservé aux hommes. De telle sorte que celles qui s'activent dans le secteur de la production sont entre autres couturières, coiffeuses ou restauratrices. Par contre le commerce, pour sa part, est un secteur de prédilection des femmes comme le montre les données ci-contre.

### 3 - Localité d'origine

La question relative à la localité d'origine est consignée dans le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon la localité d'origine

Localités d'origine	Effectifs	Pourcentages
<i>Commune de Saint-Louis</i>	38	70
<i>Son Hinterland</i>	6	11
<i>Dakar</i>	4	7
<i>Thiès</i>	2	4
<i>Louga</i>	1	2
<i>Touba</i>	1	2
<i>Kolda</i>	1	2
<i>Diourbel</i>	1	2
<b>Totaux</b>	54	100

Source: données d'enquête

Avec 70%, il se dégage une nette prédominance numérique des natifs de Saint-Louis. Suivent les originaires des autres localités avec 19%. Viennent en troisième position les ressortissants de l'hinterland de Saint-Louis (11%).

La répartition spatiale de la localité d'origine de ces entrepreneurs nous autorise à asseoir la théorie de la contingence structurelle<sup>40</sup> pour mieux faire ressortir l'influence des caractéristiques de l'environnement sur les activités informelles dans la commune. Celle-ci entre parenthèse étant considérée comme l'organisation au sein de laquelle s'opère l'analyse.

Sur ce plan, il est utile de rappeler que la commune de Saint-Louis entretient d'étroites relations avec son hinterland qui fournit aux marchés locaux les produits agricoles.

Saint-Louis demeure donc le premier pôle urbain de la région Nord. Les autochtones de Mpal, Walo, Fouta, Rosso et autres se contentent des opportunités d'affaires offertes par la commune de Saint-Louis à défaut de pouvoir émigrer vers d'autres centres urbains dont Dakar. Ainsi face à la déliquescence du secteur moderne, ces acteurs se rabattent sur le secteur informel qui s'érige du coup en bouée de sauvetage.

Le tableau ci-dessous expose la répartition des acteurs selon le secteur d'activité et la localité d'origine.

---

<sup>40</sup> La théorie de la contingence structurelle est un des courants de l'analyse organisationnelle. Elle est développée par des auteurs tels que LAWRENCE et LORSCH, MINTZBERG H, O. WOODWARD et BURNS et STALK.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon le secteur d'activité et la localité d'origine

Secteurs d'activité Localités d'origine	Commerce		Production		totaux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Saint-Louis	20	67	18	75	38	70
Reste du pays	10	33	6	25	16	30
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Ces données montrent que la représentativité des ressortissants des autres localités est plus marquée dans le commerce (33% des commerçants) que dans la production (25%) des acteurs de la production.

Ce quasi accaparement du secteur de la production par les natifs de Saint-louis (75%) peut s'expliquer par les difficultés qui entourent le montage d'une unité de production au contraire du commerce qui présente plus de facilité d'entrée.

Le plus souvent, avec un bon capital de départ et une capacité de spéculation doublée d'un bon capital social dans le sens bourdieusien du terme, les émigrés peuvent monter et développer leurs petites entreprises de commerce ; alors que le secteur de la production, s'il ne nécessite pas de longues années de formation (professionnelle et ou sur le tas), exige plus d'investissements dans l'acquisition du matériel permettant d'entamer le procès de production. Les quelques originaires des autres localités qui s'activent dans la production ont bénéficié de longues années de séjour, le temps d'instaurer les conditions de démarrage de l'activité.

#### 4 – La migration des acteurs du secteur informel

En outre, l'étude du tableau suivant est en passe de nous édifier davantage sur cette question.

Tableau représentant la répartition des entrepreneurs du secteur informel selon les causes de leur migration

Causes	Effectifs	Pourcentages
<i>Recherche de travail</i>	9	56
<i>Affectation</i>	1	5
<i>Migration des parents</i>	2	13
<i>Etudes</i>	2	13
<i>Mariage</i>	2	13
<b>Totaux</b>	16	100

Source : données d'enquête

La forte représentativité numérique (56%) de ceux dont la cause de migration est la recherche de travail nous montre que le secteur informel saint-louisien demeure, pour les localités environnantes une solution. Mais tout est aléatoire, provisoire, du fait de la crise de l'emploi et du sous-emploi, en ville comme dans les villages surtout où les ressources agricoles sont maigres. Ce qui pousse la population à désertir le secteur primaire pour d'autres lieux plus cléments.

Par contre, la faiblesse numérique des causes telles que l'affectation (5%) dénote à la fois la faiblesse des possibilités qu'offre le secteur formel et l'ampleur des initiatives spontanées qui se font jour dans le secteur informel. En effet, ceux dont les causes de migration sont les études, et le mariage (26%) ne sont pas numériquement négligeables. M.B.A (29 ans, commerçant), un de nos interlocuteurs, nous a raconté que : "*quittant dès le bas âge Fouta pour les études coraniques, mon retour au bercail a été hypothéqué, dans ce coin aride où les gens vivent chichement, se contentant de peu, souffrant certainement en silence, dans un stoïcisme élevé. Aujourd'hui, j'ai pu installer une unité de commerce de lait*

*caillé et d'autres produits domestiques. Avec l'appui de l'aîné, la chance, l'expérience humaine et le temps ont fait le reste. Le petit coup de pouce du destin a fait prospérer mes affaires. La cantine n'est pas très achalandée, mais ça va sénégalaisement, selon l'expression bien de chez-nous."*

M F (63 ans), marchand de matériel de quincaillerie raconte être venu à Saint-Louis à cause d'affectation. Mais, après son départ volontaire de l'administration, il a quitté la S.A.E.D pour ouvrir une cantine. Les affaires prospérèrent et il finit par se sédentariser définitivement. Une formation commerciale aurait amélioré le patrimoine.

## 5 – Lieu de résidence

On peut voir à travers ce tableau que le lieu de résidence de ces entrepreneurs informels se trouve à la périphérie de la ville.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon le lieu de résidence :

Quartiers de résidences	Effectifs	Pourcentages
<i>Gokhou Mbathie</i>	2	4
<i>Haut Ndar Toute</i>	1	2
<i>Sud</i>	5	9
<i>Haut Nord</i>	4	7
<i>Sor Sud</i>	2	4
<i>Sor Nord Balakoss</i>	4	7
<i>NDioloffène</i>	5	9
<i>Diamaguène</i>	3	6
<i>Pikine</i>	8	15
<i>Léona</i>	13	24
<i>Darou</i>	4	7
<i>Khor</i>	2	4
<i>Ngallèle</i>	1	2
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Comme le montre ce tableau, la majorité de ces acteurs habitent les quartiers limitrophes du périmètre communal. En effet, c'est à Gokhou Mbathie, Pikine, Léona, Darou, Khor et même Ngallèle que se trouvent la majorité des résidences de ces entrepreneurs au détriment des quartiers du centre urbain en l'occurrence le quartier Sud, Haut Nord, Sor sud, Sor Nord, Balakoss qui font respectivement 9% ,7% ,4%, 7%, des résidents des entrepreneurs.

Toutefois, il convient de constater que ces derniers sont relativement bien répartis dans tout l'espace urbain, à l'exception des grands quartiers de Léona (24%) et de Pikine (15%) qui sortent du lot.

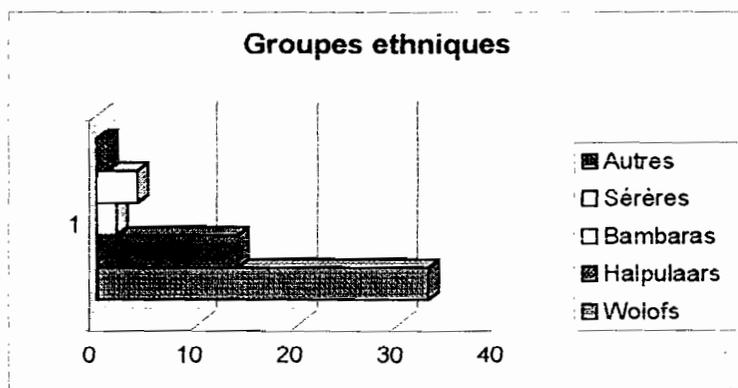
## 6 - Appartenance ethnique

Comme l'indique ce tableau, l'ethnie majoritaire demeure incontestablement le wolof (61%) viennent ensuite les halpulaars (26%), les sérères (7%), les bambaras (4%) et les autres ethnies minoritaires qui se partagent les 2%.

Tableau représentant les groupes ethniques des chefs d'entreprise informelles

Groupes ethniques	Effectifs	Pourcentages
<i>Wolofs</i>	33	61
<i>Halpulaars</i>	14	26
<i>Bambaras</i>	2	4
<i>Sérères</i>	4	7
<i>Autres</i>	1	2
Totaux	54	100

Source : données d'enquête



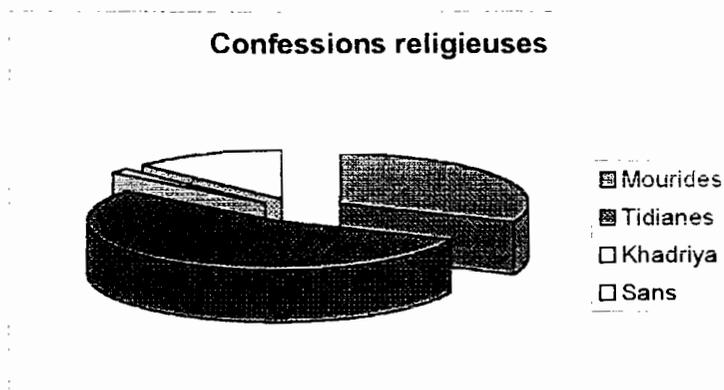
## 7 - Confessions religieuses

L'enquête a aussi révélé que tout notre échantillon est exclusivement composé de musulmans répartis en mouride (31%), tidiane (54%), khadriya (2%) et les sans confréries occupent les 13%.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon la confrérie d'appartenance :

Confessions	Effectifs	Pourcentages
<i>Mourides</i>	17	31
<i>Tidianes</i>	29	54
<i>Khadriya</i>	1	2
<i>Sans</i>	7	13
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête



La forte représentativité numérique des tidianes avec 54% dans ce secteur dit de prédilection des mourides laisse croire que soit la valorisation du travail chez la confrérie de Cheikh Ahmadou Bamba se retrouve chez les tidianes, soit Saint-Louis est le bastion du tidianisme au moins dans cette catégorie sociale considérée, à savoir les chefs d'entreprises informelles. Dans tous les cas ces données rompent d'avec certains résultats des chercheurs qui ont démontré que le secteur informel est dominé par les mourides.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon le secteur d'activité et la confrérie :

Secteur d'activité / Confréries	Commerce		Production		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Mourides</i>	11	37	6	25	17	31
<i>Tidianes</i>	17	57	12	50	29	54
<i>Khadriya</i>	0	0	1	4	1	2
<i>Sans</i>	2	6	5	21	7	13
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

A la lecture de ce tableau, on constate que même le commerce est largement dominé par les tidianes qui comptent 57%. Seulement le fossé prend des dimensions plus importantes si on considère le secteur de production où les mourides n'y occupent que 25%. Ce qui laisse croire que la majorité des mourides aurait choisi le commerce.

Le tableau suivant nous en dira plus :

Tableau représentant la répartition des acteurs selon la confession et le secteur d'activité :

Confréries / Secteur d'activité	Mourides		Tidianes		Khadriya		Sans		Totaux	
	Effectifs	%								
<i>Production</i>	6	35	12	41	1	100	5	71	24	44
<i>Commerce</i>	11	65	17	59	0	0	2	29	30	56
<b>Totaux</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Ce tableau montre la préférence des mourides pour le secteur commercial car au moment où seulement des tidianes ont choisi le commerce, 65% des mourides se consacrent à cette activité.

du secteur tertiaire contre 35% pour le secteur secondaire ; alors que 41% des tidiannes s'activent dans la production. C'est dire que les mourides, d'après nos résultats, sont plus favorables au commerce qu'à la production. Où trouver l'explication ? Seulement à notre niveau, la question reste entière.

## 8 – Situations et régimes matrimoniaux

L'observation de la situation matrimoniale de nos enquêtés reflète une nette prédominance des mariés soit 63% contre 33% de célibataires ; alors que les veufs et divorcés se partagent les 4%.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

<b>Situations matrimoniales</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
<b><i>Célibataires</i></b>	18	33
<b><i>Mariés</i></b>	34	63
<b><i>Veufs</i></b>	1	2
<b><i>Divorcés</i></b>	1	2
<b>Totaux</b>	54	100

Source : données d'enquête

La forte représentation de la polygamie dans le cercle des mariés, soit 41% montre l'ancre des acteurs du secteur informel aux valeurs socioculturelles africaines, lesquelles sont favorables à la polygamie. Ceux qui ont quatre femmes, qui plus est, représentent 64% des polygames.

Tableau représentant la répartition des répondants selon leur régime matrimonial

Régimes matrimoniaux		Effectifs		Pourcentages	
<i>Monogames</i>		20		59	
<i>Polygames</i>	2 <i>femmes</i>	14	9	41	64
	3 <i>femmes</i>		1		7
	4 <i>femmes</i>		4		29
<b>Totaux</b>		<b>34</b>		<b>100</b>	

Source : données d'enquête

### 9 - Nombre d'enfants

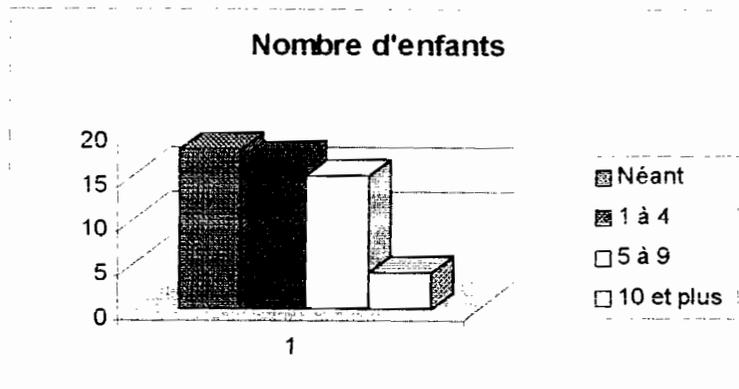
Le tableau ci-dessous, représentant le nombre d'enfants de nos enquêtés, montre qu'au moment où 34% d'eux n'ont pas d'enfants, 7% d'entre eux ont 10 «bouts de bois de Dieu»<sup>41</sup> et plus ; le reste a un nombre d'enfants tournant autour de 1 à 9.

Tableau représentant le nombre d'enfants des chefs d'entreprises informelles

Nombre d'enfants	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	18	34
<i>1 à 4</i>	17	32
<i>5 à 9</i>	15	27
<i>10 et plus</i>	4	7
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

<sup>41</sup> Terme qui a été souvent utilisé par les répondants, car, le mythe africain veut qu'on ne cite pas nommément enfant en comptant leur nombre, on parle seulement de bouts de bois de Dieu, surtout quand leur nombre est très élevé.



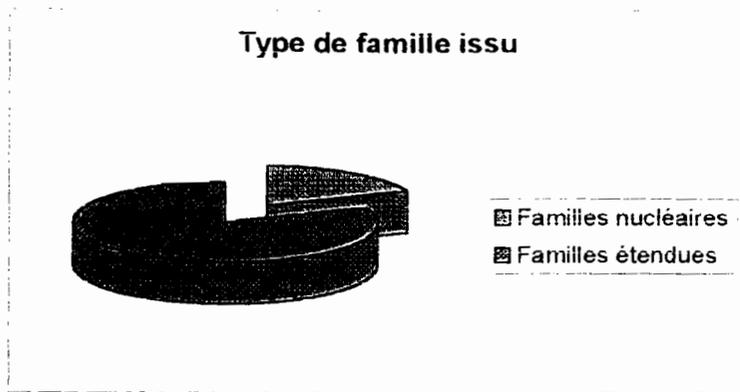
Par rapport au type de famille issu, le tableau ci-dessus fait remarquer que 81% des répondants sont issus de famille étendue alors que seulement 19% ont grandi dans une famille nucléaire.

#### 10 –Type de famille issu

Tableau : répartition des répondants selon le type de famille issu

Types de famille issu	Effectifs	Pourcentages
<i>Familles nucléaires</i>	10	19
<i>Familles étendues</i>	44	81
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête



A côté de la famille nucléaire où les enfants bénéficient généralement d'une meilleure prise en charge, les familles étendues peuvent inspirer à leurs ressortissants une plus grande aptitude à l'esprit de débrouillardise. Sur ce plan, Ibrahima Amadou Dia est parvenu à démontrer que *«les familles polygames sont des cadres spatio-culturels de production et de reproduction du secteur informel»*<sup>12</sup>. Dès lors, on peut en déduire que le type de famille issu peut influencer sur l'orientation de l'enfant ainsi que sur le choix de son secteur d'activité.

### 11 – Nombre de frères et sœurs

Le tableau ci-dessous indiquant le nombre de frères et sœurs de nos enquêtés présente les résultats suivants : absence de fils ou fille unique, ceux qui ont 1 à 4 frères font 26 % alors que le reste en ont 5 et plus. On note également une forte représentativité numérique de ceux qui ont 10 frères et plus avec 31% de l'effectif total.

Tableau représentant le nombre de frères et sœurs de nos enquêtés

Nombre de frères et sœurs	Effectifs	Pourcentages
<b>1 à 4</b>	14	26
<b>5 à 9</b>	23	43
<b>10 et plus</b>	17	31
<b>Totaux</b>	54	100

Source : données d'enquête

Cette situation fait montre d'une fécondité élevée chez les parents de nos enquêtés et le nombre pléthorique d'enfants est souvent la résultante de la polygamie.

Ceci dit, il serait utile de s'intéresser aux positions qu'ils occupent dans leur fratrie. Ainsi le tableau ci-dessous démontre une prédominance des aînés (35%) sur les cadets (5%).

## 12 – Position dans la fratrie

Tableau représentant la position la position dans la fratrie

Position dans la fratrie	Effectifs	Pourcentages
<b>Aînés</b>	19	35
<b>Positions intermédiaires</b>	32	60
<b>Cadets</b>	3	5
<b>Totaux</b>	54	100

Source : données d'enquête

Cela peut s'expliquer par le constat têtue de la pensée populaire qui veut que les aînés doivent être très tôt placés devant leurs responsabilités, appelés qu'ils sont à

<sup>42</sup> In Ibrahima Amadou Dia (1998), page 89.

assurer la relève, à devenir des soutiens de famille, à servir de tuteurs aux cadets. Ces derniers, tirant profit de cette situation peuvent s'adonner à autre chose que les activités du secteur informel qui demandent une grande capacité de compétitivité. C'est dire que ces derniers sont favorisés par rapport aux aînés qui généralement volent de leurs propres ailes et dans ce contexte de crise de l'emploi, les aînés sont obligés de se rabattre sur les activités informelles plutôt que d'attendre ou d'espérer des emplois mieux appréciés.

### 13 – Nombre de personnes prises en charge

Par rapport aux charges sociales qui pèsent sur ces acteurs du secteur informel, le tableau ci-dessous nous apprend qu'au moment où 19% des interrogés n'ont aucune personne en charge, 33% d'entre eux compte 10 personnes et plus qui sont à leurs dépens.

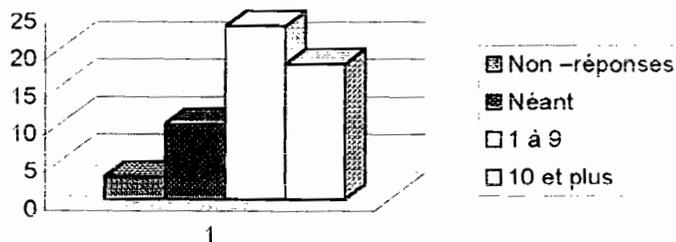
Les 6% de non-réponses constatés s'expliquent par le fait que certaines réalités sociales soient entourées de tabou. En ce sens, A.D (38 ans), un de nos répondants, justifiant son refus de coopérer nous notifie que *«je ne peux pas vous dire combien de personnes je nourris, après tout c'est une question de famille à ne pas révéler à n'importe qui, bref je préfère passer à autre chose»*.

Tableau représentant le nombre de personnes prises en charge

Nombre de personnes	Effectifs	Pourcentages
<b>Non –réponses</b>	3	6
<b>Néant</b>	10	19
<b>1 à 9</b>	23	44
<b>10 et plus</b>	18	33
<b>Totaux</b>	5	100

Source : données d'enquête

### Nombre de personnes prises en charge



Les enseignements tirés de la lecture de ce tableau révèlent une partie des contraintes familiales qui pèsent sur ces petits entrepreneurs du secteur informel.

#### 14 – Main-d'œuvre

30% des enquêtés disent travailler seuls contre 70 % qui ont déclaré avoir une main-d'œuvre en charge. Parmi ces derniers, les artisans sont plus représentés ; 88% contre 57% de commerçants, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la prise en charge d'une main-d'œuvre ou non et selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Commerce		Production		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Main-d'œuvre</b>						
<i>Oui</i>	17	57	21	88	38	70
<i>Non</i>	13	43	3	12	16	30
<b>Totaux</b>	30	100	24	10	54	100

Source : données d'enquête

Ces données révèlent que, contrairement aux entreprises commerciales, celles de production de biens et de services emploient plus de main-d'œuvre.

La main-d'œuvre est composée d'apprentis et d'employés comme l'indiquent ces deux tableaux suivants :

Tableau représentant le nombre d'apprentis des chefs d'entreprise de production

Nombre d'apprentis	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	5	21
<i>1 à 9</i>	16	67
<i>10 et plus</i>	3	12
<b>Totaux</b>	24	100

Source : données d'enquête

Tableau représentant le nombre d'employés des chefs d'entreprise de production

Nombre d'employés	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	12	50
<i>1 à 6</i>	11	46
<i>10 et plus</i>	1	4
<b>Totaux</b>	24	100

Source : données d'enquête

Ces tableaux montrent qu'au moment où 67 % de ces chefs d'entreprise ont des apprentis, 50% d'entre eux ont des employés. Cette différence de fréquence entre ces deux modalités peut s'expliquer, d'une part, par le fait que ces entrepreneurs, par calcul économique, préfèrent confier le travail aux apprentis qu'aux employés dont la main-d'œuvre est plus coûteuse, et d'autre part, par le fait que ces entreprises absorbent une grande partie des enfants de la ville qui n'ont pas eu l'opportunité de faire carrière dans le système éducatif scolaire. C'est ce qui fait

également que 12% de ces entreprises ont 10 apprentis et plus contre 4% seulement pour les employés. Un de nos interlocuteurs encadrant 21 apprentis nous confie que « *mon entreprise est plus une école de formation au métier de chaudronnier qu'une entreprise de maximisation du profit* ».

46% de ces chefs d'entreprise ont embauché 1 à 6 employés. Cependant, il convient de préciser que les types d'embauche auquel procèdent ces acteurs du secteur informel ne tiennent pas beaucoup compte de la législation du travail même si leur niveau général d'instruction n'est pas faible. C'est d'ailleurs l'un des critères discriminatoires les plus fréquents dans ce secteur car beaucoup d'entreprises en règle par rapport aux autres volets de la législation ne parviennent pas traiter leurs employés conformément au code du travail, ce qui les érige en entreprise du secteur informel. A ce niveau, la question qui mérite d'être posée est celle de savoir les principales raisons qui poussent les acteurs de ce secteur à ne pas vouloir faire l'effort de se conformer à la législation si leur activité atteint le niveau de P.M.E.

Pour le commerce, 43% des acteurs interrogés n'ont pas d'assistants contre 30% qui en ont un et 27% dont le nombre d'assistants dépasse 1.

Tableau représentant le nombre d'assistants des commerçants

Nombre d'assistants	Effectifs	Pourcentages
<b>Néant</b>	13	43
<b>1</b>	9	30
<b>1 et plus</b>	8	27
<b>Totaux</b>	30	100

Source : données d'enquête

Concernant le commerce, ce problème de main-d'œuvre se pose tout autrement. D'ailleurs, 27% seulement de commerçants emploient plus d'une personne au titre d'assistants. Nous avons utilisé ce terme parce qu'il qualifie mieux la situation dont nous voulons rendre compte. En effet, les commerçants ont tendance à chercher quelqu'un ou quelques-uns qui les aident dans leurs activités si celles-ci prennent une certaine ampleur et/ou s'ils veulent se consacrer à d'autres

activités parallèles. La main-d'œuvre disponible ne nécessite pas de formation poussée comme dans les entreprises de production de biens et de service.

## Sous section II : Caractéristiques socioprofessionnelles

### - Niveau d'instruction

La question relative au type d'instruction reçu par ces chefs d'entreprise est consignée dans le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des répondants selon les types d'instruction reçus

Type d'instruction	Effectif	Pourcentage
<i>Ecole française</i>	4	7
<i>Ecole coranique</i>	13	24
<i>Ecole française + école coranique</i>	30	55
<i>Ecole coranique + autres</i>	3	6
<i>Ecole française + école coranique + autres</i>	3	6
<i>Non instruits</i>	1	2
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Comme le montre ce tableau, ceux qui ont fréquenté à la fois l'école française et coranique constituent l'écrasante majorité de nos interlocuteurs avec 55%. Parallèlement, le pourcentage de ceux qui ont fréquenté exclusivement l'école coranique (24%) dépasse de loin celui (7%) de ceux qui n'ont fait que l'école française. Nous constatons également que seuls 9% de nos répondants n'ont pas fait l'école coranique. C'est dire que ces acteurs de l'informel sont généralement issus de famille qui s'intéressent beaucoup à leur religion.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon la localité d'origine et le type d'instruction reçu :

Types D'instruction	Saint-Louis		Reste du pays		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Ecole française</i>	1	3	3	19	4	7
<i>Ecole coranique</i>	10	26	3	19	13	24
<i>Ecole française + école coranique</i>	23	60	7	44	30	55
<i>Ecole coranique + autres</i>	2	5	1	6	3	6
<i>Ecole française + école coranique + autres</i>	1	3	2	12	3	6
<i>Non -instruits</i>	1	3	0	0	1	2
<b>Totaux</b>	38	100	16	100	54	2

Source : donnée d'enquête

Ce tableau fait ressortir que les natifs de Saint-Louis s'attachent plus à l'école coranique que ceux qui sont originaires des autres localités car, au moment où 94% des saint-louisiens soit (26% + 60% +5% +3%) ont fréquenté l'école coranique, seuls 81% des originaires d'autres régions (soit 19+44+6+12) l'on fait. Par contre, s'agissant de la fréquentation exclusive de l'école française, les émigrés prennent les devants avec 19% contre 3% pour les citoyens natifs de Saint-Louis. Ces chiffres confirment les jugements populaires selon lesquels les saint-louisiens tiennent particulièrement à l'apprentissage du coran. Un de nos interlocuteurs, S M T, bijoutier âgé de 65 ans, résident à Léona le confirme en soulignant qu'"à Saint-Louis les enfants sont dès le bas âge envoyés à l'école coranique, surtout chez nous les mourides qui sommes très sensibles à la réticence de nos marabouts par rapport à l'enseignement du blanc qui profane la spiritualité des hommes. Nous n'avons pas fait l'école française et pourtant on est bien à l'aise sur le plan économique. Nos

parents avaient l'habitude de nous envoyer, au sortir du « daara », apprendre un métier pour pouvoir tenir un foyer très tôt."

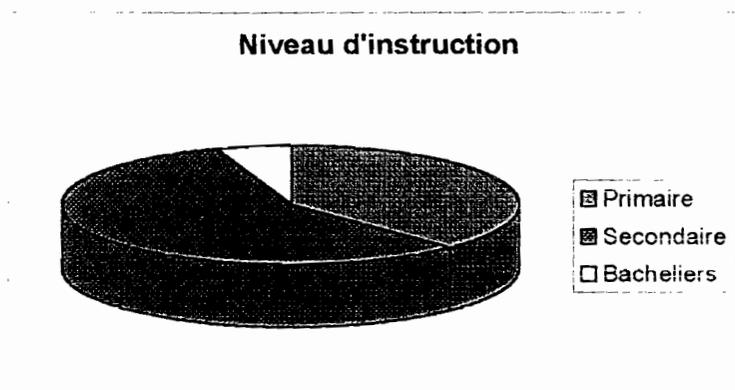
2% seulement de ces acteurs, n'étant pas instruits, nous pouvons nous convaincre de leur bon niveau d'instruction. Pourvu que ces types d'instruction puissent leur servir convenablement dans l'exercice de leurs activités.

S'agissant du niveau d'instruction à l'école française, le tableau ci-dessous présente les résultats suivants :

Tableau représentant le niveau d'instruction à l'école française

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentages
<i>Primaire</i>	14	38
<i>Secondaire</i>	21	57
<i>Bacheliers</i>	2	5
<b>Totaux</b>	<b>37</b>	<b>100</b>

Source : donnée d'enquête



Parmi les 69% d'acteurs ayant fait l'école française, 38% se sont arrêtés au cycle primaire, 59% le secondaire et 5% sont attirés du baccalauréat. L'un de ces bacheliers nous a révélé qu'il a fait 2 ans à la fac des sciences juridiques à l'UCAD avant de se lancer dans une formation en gestion financière de P.M.E

## 2 - Compétences professionnelles

A la question relative à la formation professionnelle, 43% ont déclaré en avoir bénéficié contre 57% qui attestent le contraire.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 203 : avez-vous reçu une formation professionnelle : 1-oui 2-non ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Oui</i>	23	43
<i>Non</i>	31	57
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : donnée d'enquête

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur le type de formation reçu

Le tableau représentant le type d'instruction reçu

Formation reçue	Effectifs	Pourcentages
<i>Gestion financière</i>	4	17
<i>Pâtisserie</i>	1	4,3
<i>Vétérinaire</i>	1	4,3
<i>Musique</i>	1	4,3
<i>Secrétaire dactylo</i>	1	4,3
<i>Mécanographie</i>	1	4,3
<i>Informatique/ programmation</i>	1	4,3
<i>Electricité batterie auto</i>	1	4,3
<i>Mécanique générale</i>	1	4,3
<i>Coiffure</i>	1	4,3
<i>Couture</i>	3	13
<i>Bijouterie</i>	2	9
<i>Menuiserie bois</i>	2	9
<i>Menuiserie métallique</i>	2	9
<i>Laborantin en béton et sol</i>	1	4,3
<b>Totaux</b>	<b>23</b>	<b>100</b>

Source : donnée d'enquête

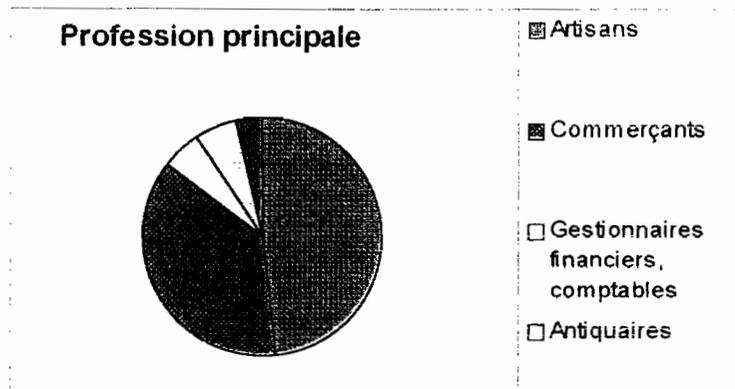
Nous constatons que ces acteurs se sont adonnés à une gamme variée de formation dont la gestion financière s'adjuge numériquement majoritaire.

Quant à leur profession principale, le tableau ci-après fait remarquer que les artisans prédominent avec 48% suivi des commerçants (37%), des antiquaires 6%. On note également la présence de gestionnaires financiers, de comptable (6%) et même de mécanographes et d'informaticiennes (3%).

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon leur profession principale

Profession principale	Effectifs	Pourcentages
<i>Artisans</i>	26	48
<i>Commerçants</i>	20	37
<i>Gestionnaires financiers, comptables</i>	3	6
<i>Antiquaires</i>	3	6
<i>Mécanographes, informaticiens</i>	2	3
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : donnée d'enquête



Ainsi, ces acteurs qui ont bénéficié d'une profession qui peut s'exercer dans le secteur moderne, ne manquent pas de compétences. Cela prouve également que le secteur informel n'est pas exclusivement réservé aux illettrés et marginaux de la société moderne. La formation en gestion et comptabilité demeure une chance de plus pour ceux qui en ont bénéficié car ils pourront sur les bases des techniques de gestion acquises au cours de leur formation mieux propulser leurs activités.

Seulement, certains commerçants n'ayant pas fait de formation se targuent de ne pas envier ceux qui en ont bénéficié. C'est le cas de C.A.B.N (48 ans), vendeur

de consommables bureautiques et informatiques. qui affirme que : *"ceux qui ont fait la formation en gestion et en comptabilité ne s'en sortent pas mieux que moi, ce qui me manque c'est uniquement des financements importants"*; un autre commerçant possédant une cantine et vendant des articles ménagers renchérit que : *" le commerce ne vaut pas la peine d'être appris."*

Quant à ceux de profession artisanale, le tableau suivant expose leur répartition en corps de métier :

Tableau représentant la répartition des artisans selon leurs corps de métier

Corps de métier	Effectifs	Poucentages
<i>Bijoutiers</i>	3	12
<i>Couturiers</i>	2	8
<i>Coiffeurs</i>	1	3,6
<i>Styliste/ création</i>	1	3,6
<i>Restaurateurs</i>	2	8
<i>Chaudronniers</i>	1	3,6
<i>Mécaniciens, tôliers</i>	6	23
<i>Electriciens</i>	1	3,6
<i>Vulcanisateurs</i>	2	8
<i>Menuisiers bois</i>	6	23
<i>Réparateurs matériels électroniques</i>	1	3,6
<b>Totaux</b>	<b>26</b>	<b>100</b>

Source : donnée d'enquête

Il est à noter également que trois (3) commerçants ont la profession artisanale bien que tenant une unité de commerce. Il s'agit d'un bijoutier, d'un laborantin et d'un styliste. En raison des difficultés qui ont entouré leur secteur d'activité, ils ont jugé nécessaires de se muter en commerçant pour pouvoir joindre les deux bouts. C'est le cas de B.A.N , (42 ans), de profession laborantin en béton et sol, présentement, il vend des objets liés à la décoration des voitures. Il nous a témoigné que : *" avec le travail de laborantin je ne gagne pas beaucoup car notre entreprise bénéficie*

rarement de marché. Nous restons de longues périodes sans travail. Devant cette situation, au lieu de me complaire dans une expectative sans suite, j'ai monté cette unité de commerce".

A la question de savoir si la profession principale correspond au métier qu'ils exercent, seuls 4% ont répondu à la négative, 13% ayant relativisé et 83% ont déclaré que leur profession principale correspond bien au métier qu'ils exercent.

Tableau représentant le degré de correspondance entre la profession principale et le métier exercé

Degré de correspondance	Effectifs	Pourcentages
<i>Ne correspond pas</i>	2	4
<i>Correspond peu</i>	7	13
<i>Correspond bien</i>	45	83
<b>Totaux</b>	54	100

Source : donnée d'enquête

De ce fait, l'écrasante majorité de ces entrepreneurs exercent leur métier avec des compétences acquises ça et là.

Tableau représentant la répartition des acteurs selon le secteur d'activités et le mode d'acquisition du métier

Mode d'acquisition du métier \ Secteur d'activité	Commerce		Production		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Formation sur le tas</i>	28	93	17	71	45	83
<i>Cours de formation professionnelle</i>	0	0	2	8	2	4
<i>Formation sur le tas + plus cours de formation professionnelle</i>	2	7	5	21	7	13
<b>Totaux</b>	30	100	94	100	54	100

Sources : données d'enquête

83% de ces entrepreneurs ont acquis le métier par une formation sur les tas. les commerçants interrogés nous racontent que dès le bas âge ils ont commencé à assister leurs parents dans le commerce. Une fois grands soit ils montent leurs propres unités, soit la boutique ou le magasin est légué par les parents. D'autres ont volé de leurs propres ailes. Il s'agit de ceux qui ont débuté avec le petit commerce de maison ou le commerce ambulants. Ils représentent en tout 93% des commerçants ; les 7% restantes ont bénéficié, en sus de cette formation sur le tas, de cours de formations en gestion financière ou en comptabilité. Ils sont alors plus outillés pour mieux réussir dans les affaires.

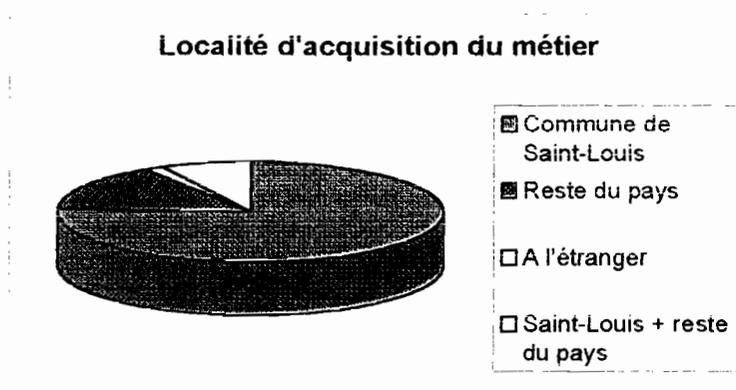
93% des commerçants ont exclusivement bénéficié d'une formation sur le tas contre 71% des artisans. 21% de ces derniers ont bénéficié, en sus de la formation sur le tas, d'opportunités de formation professionnelle; ce qui leur prédisposerait à une plus grande maîtrise dans le processus de production. 8% de ces artisans ont pour leur part appris le métier dans une école de formation professionnelle sans pour autant passer par le statut d'apprenti dans un atelier.

Concernant le lieu d'apprentissage le tableau ci-après nous apprend que 76% des chefs d'entreprises ont appris tout le métier dans la commune de Saint-Louis, 2% à l'étranger, 15% dans le reste du pays et le 4% ont acquis une partie à Saint-Louis.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprise selon la localité d'acquisition du métier

Localités	Effectifs	Pourcentages
<i>Commune de Saint-Louis</i>	41	76
<i>Reste du pays</i>	8	15
<i>A l'étranger</i>	1	2
<i>Saint-Louis + reste du pays</i>	4	7
<b>Totaux</b>	54	100

Sources : données d'enquête



Ces résultats montrent que le secteur informel saint-louisien est une école d'apprentissage des métiers de commerce et de production et sur ce plan saint-louis est en échange avec les localités environnantes car les 15% de chef d'entreprise qui ont acquis leur métier en dehors de la ville nous prouvent que le secteur informel n'évolue pas en vase clos, qu'il est interdépendant avec les secteurs d'activité des autres localités. En outre un de nos enquêtés, A.N, 46 ans, nous a révélé qu' : " *ayant appris la réparation de mobylettes à Thiès, je viens implanter mon entreprise à Saint-Louis où j'ai jugé que les possibilités sont moins saturées. Un de mes amis m'a convaincu de déplacer mon entreprise* ». Une commerçante, F.D, âgée de 40 ans nous a déclaré, pour sa part, que c'est par défi de soi même qu'elle est parvenue à lancer son activité. Elle nous raconte qu'«*ayant bien apprécié une Petite et Moyenne Entreprise de commerce à Dakar, j'ai discuté avec son propriétaire. C'était le moment où je m'apprêtais à rejoindre mon mari qui tient un projet dans la vallée. Le gars m'a dit qu'à Saint-Louis, il n'y a pas de pouvoir d'achat, j'ai essayé et ça a marché. Je vends des produits cosmétiques* ».

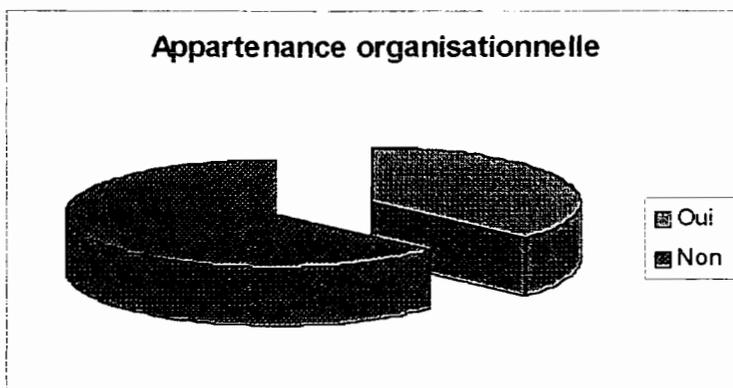
### Sous-section III : Appartenances organisationnelles

A la question relative à l'occupation publique et ou religieuse, 63% ont répondu par la négative comme l'indique le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 400 :en dehors de votre activité avez-vous une occupation publique et ou religieuse ? oui non

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Oui</i>	20	37
<i>Non</i>	34	63
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source :données d'enquête



De ce fait, nous observons que l'écrasante majorité de ses acteurs se consacrent exclusivement à leurs activités économiques.

Tableau représentant la répartition selon l'occupation ou pas et selon le secteur d'activité

Occupation \ Secteur d'activité	Production		Commerce		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Oui</i>	12	50	8	27	20	37
<i>Non</i>	12	50	22	73	34	63
<b>Total</b>	24	100	30	100	54	100

Sources : données d'enquête

Le constat sorti de ce tableau est que les artisans participent plus à l'action organisée que les commerçants (50% contre 27% seulement). Pourtant on a tendance à croire que ces derniers ont plus besoin d'adhérer aux structures, lesquelles sont, par excellence, le cadre d'élargissement du capital social (dans le concept bourdieusienne), du réseau de relation pour attirer la clientèle nécessaire à l'écoulement rapide de leurs marchandises. A l'interrogation sur leur occupation en dehors de leur activité, la plupart des commerçants ont répondu que leur métier leur prend tellement de temps qu'ils ne peuvent adhérer à des structures. S.M.F (49 ans) vendeur d'article ménagers dit : « *je viens au boulot à 7 heures du matin pour ne rentrer qu'après 20 heures du soir. Ce qui me reste de la nuit je le consacre à ma famille. Je veux bien adhérer à une association mais c'est le temps qui ne me permet pas* ».

Le tableau ci-dessous expose la répartition de ces acteurs selon le type de structure et selon le secteur d'activité. Il est à noter aussi que nous avons relevé toutes les structures citées par chaque acteur. Ainsi, certains d'entre eux sont classés à la fois dans au moins deux (2) structures ce qui fait que le total ne correspond pas au nombre de répondants mais plutôt à celui de titre d'adhérents. De ce fait un même répondant peut avoir 1 à 6 titres d'adhérents correspondant aux 6 types de structure cités. Le total des titres d'adhérents fait vingt six (26).

On constate une forte représentativité des A.S.C avec 39 de titres d'adhérents suivis des G.I.E et A.S.C avec 19% chacun. Les partis politiques et les groupements corporatifs représentent respectivement 15% et 8% de l'ensemble des titres d'adhérents.

Tableau représentant la répartition des titres d'adhérents des chefs d'entreprise selon les types de structure adhérents et selon le secteur d'activité

Types de structure d'appartenance \ Secteurs d'activité	Production		Commerce		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>A.S.C</b>	3	20	2	18	5	19
<b>Associations religieuses</b>	8	53	2	18	10	39
<b>Groupements corporatifs</b>	1	7	1	9	2	8
<b>Partis politiques</b>	2	13	2	18	4	15
<b>G.I.E</b>	1	7	4	37	5	19
<b>Total des titres d'adhérents</b>	15	100	11	100	26	100

Source : données d'enquête

Ce tableau nous permet de lire la représentativité de ces acteurs par rapport aux différentes structures où ils adhèrent. Le premier constat qui en découle est que la présence des acteurs de la production est plus marquée dans les A.S.C et les associations religieuses. Les caractéristiques de ces types d'association font que leurs adhérents investissent beaucoup de temps et ou d'argent sans pour autant en tirer une contrepartie matérielle. Dès lors, on peut dire que c'est dans ces types de structure qu'on note le plus de bénévolat, d'effort et de sacrifices désintéressés, qui échappent à la rationalité économique. Est-ce que ces chiffres montrent que les artisans sont plus épris de ces valeurs où c'est parce qu'ils disposent plus de temps que les commerçants.

De toute façon, ces derniers sont plus favorables aux G.I.E avec 37% contre 7% pour les acteurs de la production, groupements corporatifs (9% contre 7% d'artisans). Les partis politiques ne sont pas faiblement représentés avec

respectivement pour le commerce et la production 18% et 13% du total des titres d'adhérent.

Par rapport aux positions qu'ils occupent dans les structures, le tableau ci-dessous donne les résultats suivants : 73% des artisans ont le statut de membre simple alors que 36% seulement des commerçants se retrouvent dans cette situation. Les chiffres prennent le sens inverse si on considère les membres du directoire.

Tableau représentant la répartition des acteurs selon leur position dans les structures et leurs secteurs d'activités

Secteur d'activité  Positions	Production		Commerce		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Membre simple</i>	11	73	4	36	15	58
<i>Membre du directoire</i>	4	27	7	64	11	42
<b>Total</b>	15	100	11	100	26	100

Sources : données d'enquête

A la lecture de ce tableau, nous constatons que les commerçants sont mieux placés dans les structures avec 64% se retrouvant comme membre du directoire contre 27% seulement pour les acteurs de la production qui occupent majoritairement le statut de membre simple comme précédemment illustré. C'est-à-dire que les commerçants adhérents des structures occupent de meilleures positions que les artisans.

A la question de savoir si leur position dans ces structures influence sur la marche de leur entreprise, comme indiqué dans le tableau ci-après, 40% des chefs d'entreprise appartenant à ces structures répondent par la négative contre 60% qui ont déclaré le contraire.

Tableau représentant la répartition des adhérents de structure selon le secteur d'activité et selon la réponse à la question 403 : votre position dans ces ou cette structure(s) influe-t-elle sur la marche de votre entreprise ? oui non

Secteur d'activité Réponses	Production		Commerce		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Oui</i>	7	58	5	63	12	60
<i>Non</i>	5	42	3	37	8	40
<b>Total</b>	12	100	8	100	20	100

Sources : données d'enquête

Ceux qui ont estimé que leur structure d'appartenance n'a aucune influence sur leur activité sont pour la grande majorité des adhérents d'associations religieuses telles que les « dahiras » mourides et tidianes ou khadriya. Les raisons avancées sont que les activités menées dans le cadre de ces associations religieuses sont un moyen d'adoration, de mieux suivre la voix tracée par leur guide religieux. En effet, C.A.B.N, adhérent d'un dahira nommé Dahira Beugue Serigne Fallou, répondant à la question de savoir pourquoi l'appartenance au dahira n'a pas d'influence sur son activité de commerce rétorque que « *le dahira c'est autre chose, c'est mystique* ». D'autres s'arrangent à moduler leurs activités associatives en fonction de leurs heures creuses. C'est le cas, le plus souvent des adhérents d'A.S.C. A ce propos, F.D. révèle que: « *j'assiste aux réunions si je n'ai pas de travail* ».

Par contre ceux qui voient leur appartenance aux A.S.C, groupements corporatifs, partis politiques, G.I.E, influencer sur leurs activités ont donné des réponses variées et multiformes. Cependant, trois grandes tendances se dégagent.

D'une part ; il y a ceux qui déclarent que ce sont eux qui servent unilatéralement leurs différences d'appartenance. C'est le cas de ceux qui s'activent dans les A.S.C. Ils se plaignent souvent du temps qu'ils y investissent surtout en période de « navétanes ». A.F ; un des dirigeants de l'A.S.C. Léona nous confie ces propos : « *je suis un serviteur de notre A.S.C, car entre autres sacrifices consentis, je cotise chaque mois et je perds beaucoup de temps dans les réunions* ».

D'autre part, il y a ceux dont leurs structures d'appartenance font bénéficier de promotion et ou d'avantages financiers. C'est le cas des adhérents de G.I.E et de groupements corporatifs. A.S, couturière de 37 ans et membre du G.I.E PASTEF déclare que l'adhésion lui a permis d'avoir plus de clients. S.M.T 42 ans, membre de l'association des jeunes bijoutiers de Saint Louis nous explique sa situation en ces termes : *« La matière première est difficile à acquérir à Saint Louis, par l'intermédiaire de notre association (groupement corporatif), nous parvenons plus facilement à trouver l'or et l'argent. Mon appartenance au Dahira Mouride et au Parti Libéral Sénégalais me permettent également d'augmenter mes connaissances et par ricochet ma clientèle »*. PMS 40 ans, gérant de magasin en aviculture et non moins membre de l'association des aviculteurs de Saint Louis *« ce groupement corporatif nous permet de défendre nos intérêts au niveau de la filière »*. Selon D.F, membre du Dahira Alkhayrou Walbaraka, *« en tant que trésorier, je puise de l'argent de la caisse du Dahira pour régler certains problèmes financiers de mon commerce ; et quand le Dahira voudra rentrer dans ses fonds, je rembourse l'argent »*.

Toutes ces déclarations mettent à nu les stratégies et calculs que font les acteurs du secteur informel pour tirer profit à l'adhésion aux différentes structures en vue de mieux relancer leurs activités. Même si certains ne l'ont pas révélé, l'appartenance aux structures peut au moins servir à élargir le réseau de connaissance et par ricochet la possibilité de mieux ventiler leurs produits quand on sait que chez les producteurs et commerçants, les connaissances, les relations sociales, la participation à l'action organisée constituent un capital social qui est en passe d'augmenter la clientèle.

Les données que nous venons de commenter révèlent également le faible impact que les partis politiques ont sur l'activité de ces entrepreneurs. En effet, comme le montre le tableau suivant, seuls quatre (4) chefs d'entreprises sont membres de partis politiques avec deux (2) membres du P.D.S, un (1) du P.L.S et de l'A.F.P. ces derniers ont avoué qu'en tant que membres non influents de ces partis politiques, leur adhésion n'a eu beaucoup d'effet sur leurs activités économiques. Seul SND, commerçant, nous en dit plus *« j'ai été au PS où j'ai démissionné après le*

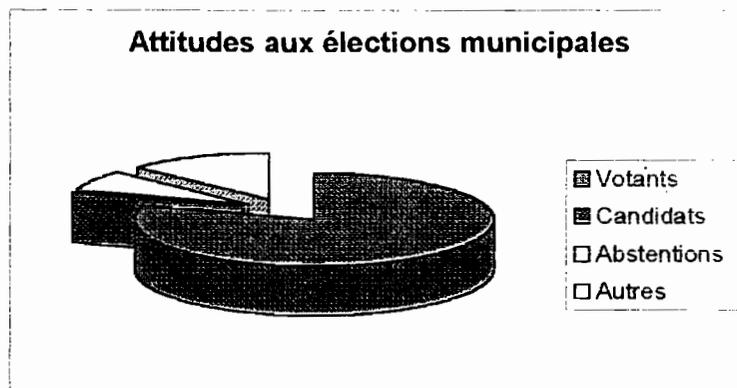
départ de MBIDA. Le PDS m'a quand même contacté. Je ne leur ai pas encore répondu ; mais je sais que je vais finir par les rejoindre ».

Par rapport aux prochaines élections municipales, le tableau ci-dessous montre que 80% des répondants ont projeté de voter contre 7% qui sont pour l'abstention, alors que 13% disent qu'ils ne pourront pas voter.

Tableau représentant leurs attitudes aux élections municipales

Attitudes aux élections municipales	Effectifs	Pourcentages
<b>Votants</b>	43	80
<b>Candidats</b>	0	0
<b>Abstentions</b>	4	7
<b>Autres</b>	7	13
<b>Totaux</b>	54	100

Sources : données d'enquête



L'analyse de ce tableau révèle une forte représentativité numérique de l'électorat (80%) au sein de ces chefs d'entreprises informels. Par ce comportement de loin majoritaire, nous voyons que ceux-ci participent à la démocratie locale.

Cependant une minorité d'acteurs informels soit 13% sont en marge de cette situation. Parmi les raisons qui les poussent à ne pas voter, nous pouvons citer le manque d'intérêt pour tout ce qui est lié aux pouvoirs publics ainsi que les exigences de leurs métiers. En effet CABN, commerçant à Léona nous confie : « *j'ai pas ce temps, le travail me phagocyte trop, j'ai même pas le temps de m'inscrire* ». Quant à MMB, antiquaire de 52 ans, « *ça dépend des conditions, je ne connais pas les filières par lesquelles il faut passer pour voter, je ne suis même pas inscrit* ».

C'est dire que les tenants de ces déclarations sont de loin en marge du pouvoir local.

A la question relative aux rapports que les acteurs du secteur informel ont avec les membres du conseil municipal, le tableau ci-après nous apprend que 85% des enquêtés ont déclaré n'avoir aucune relation avec eux, contre 15% qui ont attesté le contraire.

Répartition des enquêtés selon la réponse à la question 406

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Oui</i>	8	15
<i>Non</i>	46	85
<b>Totaux</b>	54	100

Sources : données d'enquête

Ces chiffres peuvent nous autoriser à affirmer que l'écrasante majorité des acteurs du secteur informel sont de loin en marge des sphères de décision en dépit de l'appel à la participation des acteurs populaires que prône la décentralisation. Ainsi, qu'est-ce qui peut expliquer ce cloisonnement entre acteurs de l'économie informelle et les autorités locales ?

Les interrogeant sur les causes de leur manque de dialogue avec les élus locaux, la grande majorité nous ont rétorqué qu'ils n'ont pas de contacts avec les conseillers municipaux parce que cela n'est pas de leur ressort et qu'ils ne voient même pas d'intérêts à se rapprocher d'eux. Ces chefs d'entreprises reprochent également aux conseillers municipaux de ne pas venir vers les gens pour s'enquérir de leurs difficultés.

Ces allégations que les acteurs du secteur informel portent sur leurs élus ne présentent aucune prémisse d'un éventuel rapprochement pour instaurer un climat de dialogue.

Cependant, nous avons rencontré 8 chefs d'entreprises affirmant être en relation avec les autorités locales.

Le premier nous confie que c'est lui qui leur rend service unilatéralement.

Le second nous dit qu'elles lui promettent des avantages et de la promotion qu'il tarde à voir.

Le troisième, nous a révélé qu'elles le secourent au cas où il est sommé de déguerpir.

Le quatrième nous déclare que leurs relations reposent sur les affinités politiques car il partage avec quelques-unes d'entre elles le même parti politique.

Les quatre autres restantes ont affirmé entretenir avec elles des relations sociales désintéressées.

## Section II : Les ressources matérielles et financières

### Sous-section I : Conditions de travail

Le tableau suivant représentant les types de local qui abritent les activités du secteur informel présente les résultats suivants : au moment où 46% de ces acteurs mènent leurs activités au sein d'un local moderne, 4% sont dans des chantiers bâtiments, 13% dans des ateliers en planches et 9% s'exposent à l'air libre.

Répartition du local selon le secteur d'activité

Nature du local	Secteurs d'activité	Production		Commerce		Totaux	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
	<i>Etal, plein air</i>	1	4	4	13	5	9
	<i>Atelier en planche</i>	7	29	0	0	7	13
	<i>Cantine, boutique</i>	0	0	15	50	15	28
	<i>Chantier bâtiment</i>	2	9	0	0	2	4
	<i>Magasin, construction en dur</i>	14	58	11	37	25	46
	<b>Totaux</b>	24	100	30	100	54	100

Sources : données d'enquête

Leur tendant le microphone sur leurs conditions de travail, l'écrasante majorité affirme qu'elles sont peu satisfaisantes ou à moitié favorables. Les autres ont fait part soit de discours plus optimistes, soit d'allégations plus ou moins dramatisantes.

M.F (32 ans) est allé jusqu'à déclarer que »*j'exerce ce commerce malgré moi, faute de trouver autre chose à faire* ». Par contre, P.Y.D (42 ans), menuisier ébéniste nous confie que «la filière

*marcherait mieux si les clients acceptaient de payer le bon prix. Contrairement aux grandes entreprises, nous ne pouvons élever n'importe comment nos prix, on est astreint à composer avec la clientèle ; car c'est pour eux que nous travaillons. Nous sommes en mesure de leur rendre tous les services, de répondre à tous leurs besoins, notre esprit d'imagination nous suffit pour réaliser n'importe quel meuble désiré par les clients ; mais, eux, de leur côté, doivent apprendre à coopérer avec nous en payant de bons prix. J'insiste sur ce volet parce qu'il nous arrive de travailler pour quelqu'un qui nous paye un prix qui ne parvient même à couvrir tous les frais de la production. Et devant pareille situation, ce sont les ressources humaines qui sont obligées d'en pâtir car les intrants de la production ne peuvent pas comprendre une situation alors qu'après la production, il nous arrive de ne pouvoir tirer quelque chose à donner aux apprentis qui ont pourtant réalisé eux même le travail ».*

Certains de ces acteurs du secteur informel n'ont pas par ailleurs manqué de nous notifier le caractère aléatoire et précaire de leurs activités. C'est le cas par exemple de ceux dont la marche de l'activité est tributaire de fêtes ou d'évènements (tailleurs, coiffeurs, antiquaires, aux vendeurs d'objets d'art...). En effet, A.N, ( 53 ans) vendeuse d'objets d'art affirme que « *nous travaillons pour les touristes. C'est à eux que nous vendons la quasi-totalité de nos produits. Pendant les mois de juillet et d'août, ils sont là et ils repartent en fin d'Août pour revenir en fin Novembre. C'est alors par périodes intermittentes que les affaires marchent* ».

## Sous-section II : Les ressources matérielles

Par rapport aux trois types d'outillage que sont les outillages industriels, les outillages artisanaux et ceux combinant les deux types au moyen desquels travaillent les chefs d'entreprise de production de biens et de services, 21% d'entre eux ont répondu qu'ils se sont limités à un seul type, 46% ont classé par ordre de priorité les deux types qu'ils ont indiqués et 33% ont mentionné 3 types.

Tableau représentant le nombre de types d'outillage mentionné

Nombre de types mentionnés	Effectifs	pourcentages
<i>1 seul type</i>	5	21
<i>2 types seulement</i>	11	46
<i>3 types</i>	8	33
<b>Totaux</b>	24	100

Sources : données d'enquête

Ces données sont en passe de montrer la diversité des outils de production composés pour la majorité des outillages artisanaux quoique ceux industriels et ceux combinant les deux types ne soient pas sous représentés. D'ailleurs les trois tableaux suivants nous exposent la composition de ces outils de production par ordre de priorité.

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprises informelles selon la composition du gros de leurs outils de production

Types d'outillage	Effectifs	Pourcentages
<i>Outillages industriels</i>	5	21
<i>Outillages artisanaux</i>	10	42
<i>Outillages combinant les deux types</i>	9	37
<b>Totaux</b>	24	100

Sources : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la composition de leurs outils de production, ces types cités étant classés en deuxième position

Types d'outillage	Effectifs	Pourcentages
<i>Outillages industriels</i>	4	21
<i>Outillages artisanaux</i>	7	31
<i>Outillages combinant les deux types</i>	8	42
<b>Totaux</b>	19	100

Sources : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des chefs d'entreprises informelles selon la composition de leurs outils de production, les types cités étant classés en troisième position vue leur représentation minoritaires dans l'ensemble des outils de production :

Types d'outillage	Effectifs	Pourcentages
<i>Outillages industriels</i>	3	37,5
<i>Outillages artisanaux</i>	4	50
<i>Outillages combinant les deux types</i>	1	12,5
<b>Totaux</b>	8	100

Sources : données d'enquête

Concernant le lieu de ravitaillement des commerçants, 64% d'entre eux déclarent se ravitailler à partir d'une seule localité, 33% ont cité deux localités seulement et seuls 3% ont révélé qu'ils s'approvisionnent à la fois à Saint-Louis, dans le reste du pays et à l'étranger.

Tableau représentant la répartition des commerçants selon le nombre de localités où ils s'approvisionnent en marchandises

Nombre de lieux de ravitaillement indiqué	Effectifs	Pourcentages
<i>1 seul lieu</i>	19	64
<i>2 lieux seulement</i>	10	33
<i>3 lieux</i>	1	3
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des commerçants selon le lieu d'approvisionnement du gros de leurs marchandises

Lieux indiqués	Effectifs	Pourcentages
<i>Commune de Saint-Louis</i>	9	30
<i>Reste du pays</i>	19	63
<i>Extérieur du pays</i>	2	7
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête

### Sous-section III : Ressources financières

Comme dans le cas de toute entreprise, le capital de départ de nos enquêtés est donné soit en nature, soit en numéraire. Ainsi, au moment où 76% d'entre eux ont avancé des chiffres annonçant le montant de leur capital de départ, les 24% ont révélé qu'ils ont débuté leur activité avec des apports en nature.

#### Répartition des répondants selon la nature du capital de départ

Apports	Effectifs	Pourcentages
<i>En numéraire</i>	41	76
<i>En nature</i>	13	24
<b>Totaux</b>	54	100

Sources : données d'enquête

Ces apports en nature concernent le plus souvent le cas de ceux dont l'activité est léguée par soit les parents soit les anciens patrons. En effet, D.M.S ( 57 ans), électricien batterie auto, nous décrit les premiers moments de l'implantation de son entreprise en ces termes : *« moi je n'ai pas débuté avec de l'argent ; c'est mon ancien patron qui m'a laissé les machines que j'utilise »*. Un autre mécanicien nous apprend également qu' *« à la veille de l'ouverture de mon atelier, je n'avais pas d'argent ; donc j'ai débuté avec des outils que j'ai commencé à colmater, acheté depuis que j'étais apprenti »*.

Quant aux commerçants, ils étaient pour la plupart assistants de leurs parents (dans la boutique ou le magasin) qui leur lèguent les marchandises et ou le local. Certains d'entre eux nous révèlent également qu'ils ont débuté leur commerce avec de petites activités de spéculation ou même avec le commerce ambulant qui, au fur et à mesure, a pris une certaine taille qui leur permet de monter une unité de commerce.

Par contre, les autres entrepreneurs ont investi une somme allant de 50.000 à 35 millions de francs C.F.A. comme le montre le tableau suivant :

Répartition des acteurs du secteur informel selon le montant de leur capital de départ

Montant du capital de départ en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Moins de 50.000</i>	0	0	0
<i>[50 à 199.000[</i>	14	34	34
<i>[199.000 à 999.000[</i>	15	37	71
<i>[1 à 35 millions]</i>	12	29	100
<b>Totaux</b>	41	100	

Sources : données d'enquête

Ce tableau permet de constater que la majeure partie des acteurs du secteur informel (71%) ont démarré leur activité avec un capital inférieur à 1 million de francs CFA. Mais cela ne veut en aucun cas dire que les apports sont faibles car seuls 34% d'entre eux ont investi moins de 199.000 francs C.F.A. Nous constatons également qu'aucun enquêté n'a déclaré avoir fait un apport en numéraire inférieur à 50.000 francs C.F.A ; d'où le niveau relativement élevé de leur capital de départ.

Le tableau suivant nous fournit plus de détails sur l'origine de ces ressources.

Répartition des enquêtés selon le nombre de sources de financement

Nombre de sources de financement	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Une seule source</i>	42	78	78
<i>2 sources</i>	10	18	96
<i>3 sources</i>	2	4	100
<b>Totaux</b>	54	100	

Sources : données d'enquête

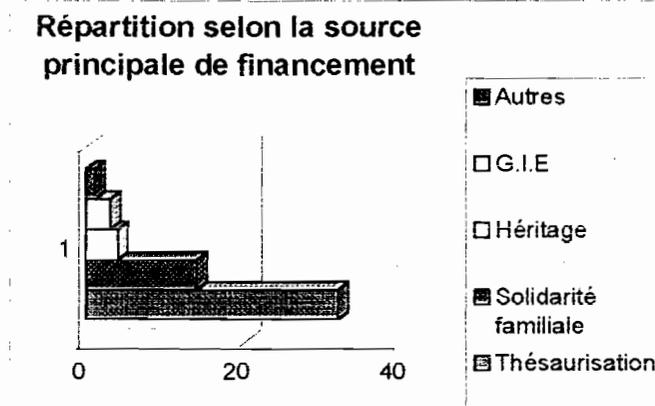
Ce tableau montre la diversité des sources de financement. En effet, 18% de nos enquêtés ont eu recours à deux (2) sources et 4% ont connu jusqu'à 3 sources de financement différentes.

En dépit de leur pluralité, les entrepreneurs avancent toujours la source de financement qui domine. Elle est dénommée source principale de financement. Le tableau suivant en fournit de plus amples informations.

Répartition des entrepreneurs informels selon leur source principale de financement

Sources de financement	Effectifs	Pourcentages
<i>Thésaurisation</i>	32	59
<i>Solidarité familiale</i>	14	26
<i>Héritage</i>	4	7
<i>G.I.E</i>	3	6
<i>Autres</i>	1	2
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête



Comme l'indique ce tableau, la thésaurisation se taille la part du lion avec 59% de l'ensemble des sources, suivie de la solidarité familiale qui est très caractéristique dès lors du milieu informel ensuite viennent en dernières en positions minoritaires l'héritage et le financement des G.I.E auquel ces acteurs font recours marginalement

en raison du coût onéreux de leurs financements. En effet, F.S.B, une des couturières témoigne : « *j'ai bénéficié du financement de l'A.C.E.P (Alliance de Crédit*

et d'Épargne pour la Production) ; mais son taux d'intérêt de 14% est quasi inaccessible aux petits entrepreneurs ». Une autre vendeuse d'objet d'art a aussi tenu ces mêmes propos.

La forte représentativité de la thésaurisation indique notamment que les entrepreneurs du secteur informel ont la propension à voler de leurs propres ailes. Cette attitude est d'ailleurs plus marquée chez les artisans que chez les commerçants comme le montre le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des entrepreneurs du secteur informel selon leur sources principales de financement et selon leur secteur d'activité

Sources de Financement \ Secteur d'activité	Commerce		Production		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Thésaurisation</i>	14	46	18	75	32	59
<i>Héritage</i>	2	7	2	8	4	7
<i>G.I.E</i>	2	7	1	4	3	6
<i>Autres</i>	0	0	1	4	1	2
<b>Totaux</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête

Ainsi, 46% des commerçants contre 75% des artisans ont principalement débuté leur activité par leurs propres moyens. Cette situation est en passe d'indiquer que les commerçants, plus épris à la prise de risque qu'implique les autres sources de financement tels que les G.I.E, font plus appel aux autres sources de financement. D'ailleurs seuls 4% des chefs d'entreprises de production ont fait recours au financement des G.I.E contre 7% des commerçants.

Ces données montrent également la méfiance des acteurs du secteur informel aux structures bancaires du secteur formel qui n'ont financé aucun acteur de notre échantillon.

Par rapport aux revenus mensuels dégagés par leur entreprise le tableau ci-dessous a donné les résultats suivants :

Tableau représentant la répartition des répondants en fonction du revenu mensuel dégagé par leur activité

Montant du revenu mensuel en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non-réponse</i>	12	22	22
<i>Moins de 50.000</i>	11	20	42
<i>[50 à 199.000[</i>	20	37	79
<i>[199.000 à 999.000[</i>	9	17	96
<i>[1 à 3 millions]</i>	2		100
<b>Totaux</b>	12	22	

Sources : données d'enquête

Répartition des entrepreneurs qui prennent en charge une main-d'œuvre selon le montant mensuel- en terme de salaires, traitements, mandats...-qu'ils versent à la main-d'œuvre

Montant mensuel en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non-réponse</i>	16	42	42
<i>Moins de 50.000</i>	12	32	74
<i>[50 à 199.000[</i>	8	21	95
<i>[199.000 à 1 million[</i>	2	5	100
<i>[1 million et plus</i>	0	0	100
<b>Totaux</b>	38	100	

Sources : données d'enquête

Ce tableau illustre bien que la plupart des acteurs préfèrent ne pas prendre de main-d'œuvre ou bien une main-d'œuvre qui sera faiblement rémunérée.

Répartition des enquêtés selon la réponse à la question 607 :avez-vous d'autres sources de revenu en dehors de votre activité oui non

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Oui</i>	10	19
<i>Non</i>	44	81
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête

Ce tableau montre que la majeure partie des nos interlocuteurs ont pour unique source de revenu l'activité sur laquelle a porté nos investigations.

Répartition des entrepreneurs informels selon le montant mensuel de leurs revenus annexes:

Montant mensuel en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non-réponse</i>	4	40	40
<i>Moins de 50.000</i>	2	20	60
<i>[50 à 199.000[</i>	0	0	60
<i>[199.000 à 999.000[</i>	4	40	100
<b>Totaux</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	

Sources : données d'enquête

## Chapitre VII : Place du secteur informel dans le développement endogène de la commune de Saint- Louis.

### Section XI : Secteur informel et économie de la commune

Dans notre étude, nous distinguons le secteur primaire informel, le secteur secondaire informel et le secteur tertiaire informel.

Le premier regroupe l'agriculture irriguée et la pêche.

Le second est constitué des entreprises de production.

Le secteur tertiaire informel concerne le commerce et les diverses prestations de service auxquelles se livrent les opérateurs de l'économie informelle.

Notre enquête de terrain n'a concerné que les deux derniers secteurs cités qui englobent le transport, l'artisanat et le commerce.

#### 1 - Le commerce

Selon l'Etude de l'économie locale<sup>43</sup>, le commerce compte 8.645 unités implantées dans les trois marchés et les coins de rue de tous les quartiers de la ville.

Le tableau suivant représente la typologie des activités commerciales :

Tableau représentant la typologie des activités commerciales

Activités	Nombre d'unités	%
<i>Marchands de fruits</i>	860	9,9
<i>Restaurants et buvettes</i>	1.081	12,5

<sup>43</sup> OCDE (Organisation de coopération et de Développement Economique) 1997

<i>Boutiques de quartiers</i>	1.569	18,1
<i>Vente de pain</i>	462	5,3
<i>Pâtisserie locale</i>	500	5,7
<i>Lait caillé et dérivés</i>	92	1,0
<i>Eau, jus et glace</i>	45	0,5
<i>Poisson frais</i>	644	7,4
<i>Poisson sec</i>	167	1,9
<i>Viandes</i>	59	0,6
<i>Animaux sur pied</i>	152	1,7
<i>Aliment de bétail</i>	426	4,9
<i>Nattes et balais</i>	112	1,2
<i>Tabacs</i>	132	1,5
<i>Colas</i>	26	0,3
<i>Charbons de bois et bois chauffe</i>	433	5,0
<i>Articles vestimentaires</i>	531	6,1
<i>Librairies-parterres</i>	52	0,6
<i>Location de matériels de manifestation</i>	255	2,9
<i>Location cycles et engins</i>	43	0,4
<i>Céréales et légumineuses</i>	236	2,7
<i>Matelas</i>	17	0,2
<i>Fleurs et plantes</i>	23	0,3
<i>Articles ménagers</i>	315	3,6
<i>Merceries</i>	25	0,3
<i>Nanas et thé</i>	71	0,8
<i>Poteries</i>	23	0,3
<i>Cassettes</i>	80	0,9
<i>Radios, montres, lunettes</i>	78	0,9

<b>Quincailleries-parterres</b>	68	0,7
<b>Médicaments</b>	42	0,4
<b>Pharmacopée et herboristes</b>	31	0,3
<b>Total</b>	<b>8.645</b>	<b>100</b>

Source : Economie locale/ OCDE 1995

« Dans le contexte d'une économie globalement peu développée malgré les facilités accordées à certains secteurs, le commerce informel se crédite d'une valeur ajoutée relativement importante estimée à 10,1 milliards soit, 17% du P.L.B(Produit Local Brut).

C'est un sous-secteur qui intègre de façon significative les femmes (52%). Les 8645 unités que compte la commune s'approvisionnent à hauteur de 78% sur place, contre 8% dans l'arrière-pays, 11% dans le reste du pays et 3% en Mauritanie. »

Les infrastructures commerciales les plus fréquentées sont les trois marchés et les deux foirails.

## 2 - L'artisanat :

Les pouvoirs publics, par le biais de la chambre des métiers et de partenaires essaient d'assurer la promotion du sous-secteur. La mairie et la chambre de commerce ont créé, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres villes sénégalaises, un village artisanal qui regroupe une vingtaine d'ateliers avec stands de vente. Situé à l'extrémité Nord de la corniche de Sor, en bordure du fleuve, sous les palmiers, le village permet à quelques artisans d'exposer leur production.

Avec 9.886 entreprises occupant quelques 14.830 artisans (apprentis et aides familiaux non comptés) le sous-secteur a produit en 1997, une valeur ajoutée de 5,9 milliards soit 10% du P.L.B.

Les artisans sont répartis en trois corps de métiers :

1 - L'artisanat de production (62% des entreprises) ; c'est l'exemple des activités de transformations de poisson, de couture et de confection, de fabrication de produits alimentaires, de la maçonnerie, la menuiserie sur bois...

2 - L'artisanat de service (28%) : coiffure et tressage, réparation mécanique, électricité bâtiment, plomberie...

3 - L'artisanat d'art (10%) : broderie et tricotage, teinturerie, bijouterie, sculpture sur bois...

En plus des établissements de formation conventionnelle, les ateliers artisanaux assurent la formation de sa population. En effet, on estime que le nombre d'apprentis est au moins égal à l'effectif qualifié.

Ce sous-secteur marque l'initiative féminine avec 18% de femmes chefs d'entreprises.

### **3 - Transport**

L'économie de Saint-Louis est aujourd'hui concernée par le transport routier dans ses facettes interurbaine et intra-urbaine.

Pour l'intra-urbain, la ville dispose de cars, taxis, camionnettes, véhicules « clando » et des calèches.

Dans l'interurbain où il existe une forte concurrence, la part de Saint Louis est mal connue et n'est pas prise en compte dans le PLB.

Le transport intra-urbain est assuré en 1997 par 309 taxis, 56 cars, 18 camionnettes, 50 « clandos » et 154 calèches qui ont produit une valeur ajoutée de 738 millions et versés près de 160 millions de rémunération. Le seul transport intra-urbain a fourni une occupation rémunératrice à près de 1500 actifs dont 800 chauffeurs.

Tableau représentant le comptes du transport intra-urbain 1995 en millions

Désignation	calèches	véhicules	Ensemble
<i>Production</i>	116	1544	1660
<i>Consommations intermédiaires</i>	49	868	917
<i>Valeur ajoutée</i>	67	676	743
<i>Salaires et rémunérations</i>	6	153	159
<i>Impôts, taxes patentes</i>	3	29	32
<i>Assurance</i>	-	32	32
<i>Revenu brut d'exploitation</i>	48	462	518

Source : Economie locale/ OCDE 1995

Cette place du secteur informel dans l'économie corrobore les propos de Régine Bonnardel qui pensait qu'«à Saint-Louis, plus encore dans les autres villes d'Afrique, la petite activité prolifère, avec ses incertitudes, ses revenus faibles et précaires... Elle est devenue le pilier de l'économie, la condition de la survie humaine »<sup>44</sup>.

<sup>44</sup> Régine Bonnardel (1992)

## **Section XII : Sa contribution au budget**

### **Statut juridique et fiscalité**

Les entreprises informelles sur lesquelles ont porté nos investigations peuvent être classées en terme de statut juridique dans la catégorie entreprise individuelle.

Parmi les formes juridiques prévues par l'OHADA, elle est la plus simple. Sa particularité est que l'entrepreneur exploite pour son propre compte. Il est donc seul maître de son affaire.

Elle n'exige qu'une seule formalité de constitution qui est l'immatriculation au **Registre de commerce et du Crédit mobilier**, laquelle est faite au greffe du tribunal régional du lieu d'implantation.

Après implantation, toute entreprise, quel que soit sa forme et son statut juridiques, est tenue de s'acquitter d'un certain nombre de formalités dont celles fiscales.

La première formalité consiste à s'immatriculer au répertoire des Entreprises et Associations. Cette immatriculation a lieu au Centre Nationale d'Identification, à la direction de la prévision et des Statistiques (bureau du NINEA)

Les formalités fiscales quant à elles peuvent se résumer aux:

1 - Déclarations en vue de l'obtention d'un **numéro de Compte Contribuable(C.C)**. Le dossier à déposer au service des impôts comprend :

- ◆ une demande manuscrite ;
- ◆ une copie légalisée du registre de commerce ;
- ◆ une copie légalisée du NINEA ;

2 - Déclarations en vue de l'**inscription au rôle des patentes** ;

3 – Déclaration en vue de l'obtention d'un **numéro d'identification aux taxes indirectes (N.I.T.I.)**.

Les formalités sociales concernent entre autres, la déclaration d'ouverture auprès de l'inspection du travail dont la procédure consiste à remplir cinq exemplaires d'un formulaire de déclaration d'établissement à déposer à l'inspection du travail compétente qui appose son visa et délivre un numéro d'identification et l'affiliation à la Caisse de Sécurité Sociale et à l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES)<sup>45</sup>

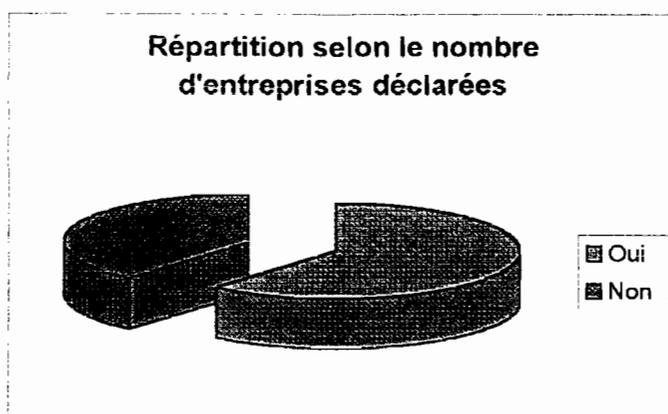
Après cette liste de formalités juridiques auxquelles sont astreintes toutes les entreprises, mêmes celles dites informelles nous avons interrogé les chefs d'entreprise sur le statut juridique de leur entreprise.

Comme le montre le tableau suivant, sur les 54 entreprises visitées, 33 sont déclarées contre 21 qui fonctionnent sans formalité juridique.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 500 :votre entreprise est-elle déclarée ? oui non

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Oui</i>	33	61
<i>Non</i>	21	39
<b>Totaux</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Sources : données d'enquête



<sup>45</sup> Toute entreprise qui emploie un ou plusieurs salariés : est tenue d'adhérer aux régimes de l'IPRES.

Ces 61% d'entreprises déclarées payent la patente et les taxes municipales recouvrées par le trésor pour le compte de la municipalité.

Dans l'acception donnée par le service du Trésor les patentes, en tant que impôts directs, sont des prélèvements obligatoires non remboursables sans contrepartie à partir de rôles qui sortent à la fin de chaque année. Sur la base des rôles le Trésor effectue des recouvrements pour le compte de la commune. Ce sont donc des créances qui existent pour la commune.

Quant aux taxes, elles sont conçues comme des prélèvements obligatoires non remboursables mais avec contrepartie. C'est l'exemple des taxes sur les ordures ménagères dont la contrepartie est le nettoyage qu'effectue la commune.

Sur les 33 entreprises déclarées, toutes payent soit la patente, soit les taxes municipales, soit les deux à la fois. Le tableau suivant représente la part des catégories de fiscalité citées.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon les types de fiscalité dont ils s'acquittent régulièrement.

<b>Impôts et taxes</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
<b><i>Taxes municipales seulement</i></b>	3	9
<b><i>Patente seulement</i></b>	21	64
<b><i>Patente et taxes municipales</i></b>	9	28

<b>Totaux</b>	<b>33</b>	<b>100</b>
---------------	-----------	------------

Sources : données d'enquête

### Les recettes

Les recettes totales de toutes les activités économiques de la commune constituent le budget ordinaire à partir duquel les dépenses sont effectuées. Le tableau suivant représente l'évolution du budget pour les années 1999 et 2000 :

Tableau représentant le budget de la commune (1999 et 2000)

<b>Années</b>	<b>Montant en francs CFA</b>
<b>1999</b>	<b>523.868.941</b>
<b>2000</b>	<b>596.677.867</b>

Le tableau suivant représente la contribution des activités du secteur informel aux recettes de la commune

Tableau représentant la contribution du secteur informel aux recettes de la commune

		<b>Années</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
<b>Nomenclature</b>	<b>Patente</b>	<b>Montant</b>	94.378.343	117.444.220
		<b>%</b>	18,01	19,68
	<b>Location des soucks</b>	<b>Montant</b>	28.085.600	25.953.000

	%	5,36	4,34
<b>Echoppes et cantines</b>	<b>Montant</b>	28.056.000	24.983.000
	%	5,35	4,18
<b>Droits de place « diouti »</b>	<b>Montant</b>	40.852.600	38.158.800
	%	7,79	6,36
<b>Taxis et cars</b>	<b>Montant</b>	10.863.800	7.810.000
	%	2,07	1,30
<b>urbains</b>			
<b>Transport hippomobile</b>	<b>Montant</b>	1.539.500	1.014.500
	%	0,29	0,17
<b>Contribution totale</b>	<b>Montant</b>	203.775.843	192.005.820
	%	38,77	36,06

Source : données recueillies conjointement auprès du Trésor Régionale et du secrétariat de la Mairie

Comme le montre le tableau ci-dessus, pour l'année 1999, le secteur informel a contribué à hauteur de 38,77% au budget de la commune. En 2000, cette contribution a connu une inflexion en passant à 36,06%. Ainsi nous notons une baisse en nature de l'apport du secteur informel qui passe de 203.775.843 à 192.005.820 à l'espace d'un an ; alors que le budget a connu une hausse passant de 523.868.941 à 596.677.867 francs CFA.

A côté des recettes exclusivement générées par le secteur informel, soit 38,77% des recettes totales en 1999 et 36,06 en 2000, il existe d'autres nomenclatures où la distinction entre ce que rapporte le secteur informel et les autres secteurs ne peut être opérée vu le mode de prélèvement qui y est appliqué.

Les données concernant les rubriques entrant dans ces catégories sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau représentant les nomenclatures où participe le secteur informel (part de cette participation indéterminable)

		Années	
		1999	2000
<b>Nomenclature</b>			
<i>Les droits d'occupation du domaine public communal</i>	<i>Montant</i>	10.512.940	8.088.150
	<i>%</i>	2	1,35
<i>Permis de stationnement</i>	<i>Montant</i>	31.107.100	24.387.500
	<i>%</i>	5,93	4,08
<i>Contribution totale</i>	<i>Montant</i>		
	<i>%</i>	7,93	5,43

Source : données recueillies conjointement auprès du Trésor Régionale et du secrétariat de la Mairie

A la lecture de ces données nous notons les mêmes tendances inflexives précédemment constatées.

Constatant une baisse de ces prélèvements (réalisés sur les activités du secteur informel) dont l'identification des causes dépasse le projet et la capacité heuristiques de notre étude, nous pensons que l'importante contribution du secteur informel secondaire et tertiaire au budget de la commune doit être surveillée surtout dans ce contexte où l'amélioration des recettes communales est plus d'actualité eu égard aux difficultés financières de la commune, lesquelles limitent l'action de la municipalité devant la demande sociale grandissante.

Alors que le secteur informel participe au moins à hauteur de 36, 06% aux recettes totales de la commune, quelle place occupe-elle dans les investissements réalisés ?

## Les dépenses de la commune

Les dépenses désignent l'utilisation du budget ordinaire constitué des recettes ci-dessus élucidées. Le tableau suivant en fournit des indicateurs :

Tableau représentant la situation d'exécution budgétaire pour les années 1999 et 2000

Années	Désignation	Fonctionnement	Investissements
		en %	en %
1999		86	14
2000		88	12

Source : données recueillies conjointement auprès du Trésor Régionale et du secrétariat de la Mairie.

Comme l'indique ce tableau on note une baisse des investissements car, alors qu'en 1999, les investissements ont occupé 14% de l'exécution budgétaire, en 2000 ils passent à 12%.

La voirie, a occupé, les 6% des investissements totaux en 1999 ; alors que pendant l'année suivante (2000) ce chiffre passe à 34, 16%.

Quant au secteur informel, comme nous l'avons précédemment montré, il n'a pas bénéficié de ces investissements car en 1999 et 2000, la commune n'a pas entrepris des dépenses qui le touchent directement. Son action s'est limitée au projet AVICOM qui est en cours d'exécution et concerne alors le budget de 2001 dont la prévision est en cours d'exécution jusqu'en juillet 2000, moment où nous avons bouclé nos investigations sur ces questions budgétaires.

## Section VIII : Les ménages, cadres d'expression des besoins des citoyens saint-louisiens

### 1 – Age

Les 70 chefs de ménage interrogés sont répartis en 5 classes d'âges d'amplitude 10 ans. Les fourchettes comprises entre 35 – 44 et 45 - 54 ans sont les plus représentées avec respectivement 26 et 28% de l'effectif total. Le moins âgé a 27 ans, tandis que le plus vieux a quatre vingt (94) hivernages derrière lui.

Tableau représentant la répartition par âge des chefs de ménage:

Classes d'âge	Effectifs	Pourcentages
<i>Non-réponse</i>	6	9
<i>25-34</i>	5	7
<i>35-44</i>	18	26
<i>45-54</i>	20	28
<i>55-64</i>	5	7
<i>65 et plus</i>	16	23
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source :données d'enquête

### 2 –Sexe

Malgré la prédominance des hommes, la gent féminine est bien représentée avec 36% des chefs de ménage interrogés.

Tableau représentant la répartition par sexe des chefs de ménage

Sexe	Effectif	Pourcentage
<i>Masculin</i>	45	64
<i>féminin</i>	25	36
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Cette situation reflète le dynamisme des saint-louisiennes dont on peut dire qu'elles occupent une bonne part dans les rôles et prérogatives traditionnellement dévolus aux hommes.

### 3 – Situations et régimes matrimoniaux

L'observation de la situation matrimoniale de nos interlocuteurs indique une nette prédominance des mariés soit 85%, viennent ensuite les veufs avec 9%. Les célibataires et les divorcés se partagent les 6%.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Situations matrimoniales	Effectifs	Pourcentages
<i>Célibataires</i>	2	3
<i>Mariés</i>	60	85
<i>Veufs</i>	6	9
<i>Divorcés</i>	2	3
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des répondants selon leur régime matrimonial

Régimes matrimoniaux		Effectifs	Pourcentages
<i>Monogames</i>		37	62
<i>Polygames</i>	2 <i>femmes</i>	23	13 57
	3 <i>femmes</i>		4 18
	4 <i>femmes</i>		6 26
<b>Totaux</b>		<b>60</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

La polygamie est également omniprésente dans le cercle des mariés avec 38%. Ceux qui ont quatre (4) femmes parmi les mariés représentent 26% quoique les polygames de 2 femmes soient majoritaires.

#### 4 – Groupe ethnique

Tableau représentant les groupes ethniques des chefs de ménage enquêtés

Groupes ethniques	Effectifs	Pourcentages
<i>Wolofs</i>	48	69
<i>Halpulaar</i>	11	16
<i>Maures</i>	1	1
<i>Bambara</i>	3	4
<i>Sérère</i>	4	6
<i>Autres</i>	3	4
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

## 5 – Confessions religieuses

Tableau représentant les religions des enquêtés

Religions	Effectifs	Pourcentages
<i>Chrétiens</i>	2	3
<i>Musulmans</i>	68	67
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des chefs de ménage musulmans selon leur confession religieuse

Confessions	Effectifs	Pourcentages
<i>Mourides</i>	19	28
<i>Tidiane</i>	34	50
<i>Khadiya</i>	6	9
<i>Sans</i>	9	13
<b>Totaux</b>	68	100

Source : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des chefs de ménage chrétiens selon leur confession religieuse

Confessions	Effectifs	Pourcentages
<i>Catholiques</i>	1	50
<i>Protestants</i>	1	50
<b>Totaux</b>	2	100

Source : données d'enquête

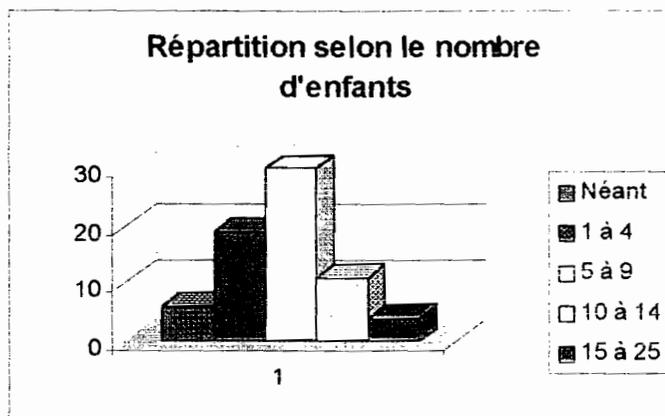
## 6 - Nombre d'enfants

Le tableau ci-dessous, montre qu'au moment où 8% de nos interlocuteurs n'ont pas d'enfants, 43% d'entre eux en ont de 5 à 9.

Tableau représentant le nombre d'enfant des chefs de ménage

Nombre d'enfants	Effectif	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Néant</i>	6	8	8
<i>1 à 4</i>	19	27	35
<i>5 à 9</i>	30	43	78
<i>10 à 14</i>	11	16	94
<i>15 à 25</i>	4	6	100
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>	

Source : données d'enquête



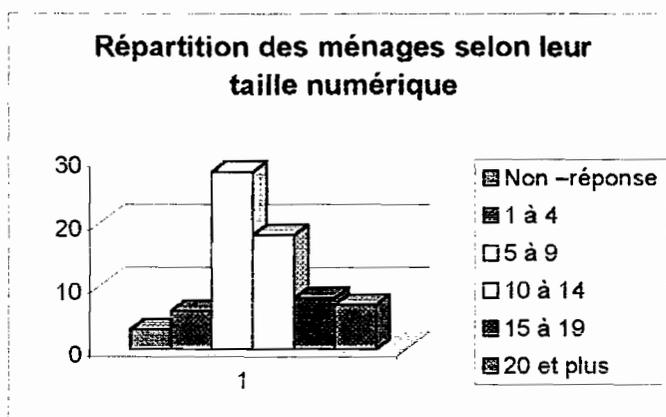
Ces données indiquent une forte fécondité chez les chefs de ménages interrogés.

## 7 – Taille numérique des ménages

Tableau représentant le nombre de personnes vivant dans les ménages enquêtés

Nombre de personnes	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non –réponse</i>	3	4	4
<i>1 à 4</i>	6	9	13
<i>5 à 9</i>	28	40	53
<i>10 à 14</i>	18	26	79
<i>15 à 19</i>	8	11	90
<i>20 et plus</i>	7	10	100
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>	

Source : données d'enquête



Seuls 53% des ménages sont composés de moins de 10 membres. Les ménages restants en ont de 10 à 27, taille du ménage le plus peuplé de notre échantillon.

En raison de toutes ces caractéristiques, les ménages sont considérés dans notre étude comme l'institution sociale qui cristallise la quasi-totalité des besoins des citoyens saints-louisiens.

#### **Section XIV : Secteur informel et satisfaction des besoins des ménages**

Les besoins en question seront abordés sous trois angles qui concernent les besoins d'emploi, ceux de revenu et ceux de consommation finale de biens et de services.

##### **Les besoins d'emploi des ménages**

Les besoins d'emploi qu'expriment les ménages sont fonction de leurs populations actives qui ne sont rien d'autre que les personnes adultes qui sont en âge de travailler et qui ne sont pas en cours de formation professionnelle ou scolaire. De ce fait, tous les travailleurs et les chômeurs y sont inclus, de même que les ménagères. Cependant, les apprentis du secteur informel, en raison des travaux et fonctions qu'ils accomplissent dans leurs ateliers de travail sont comptabilisés dans les actifs.

Le tableau suivant représente le nombre d'actifs des 70 ménages enquêtés.

Tableau représentant le nombre d'actifs des ménages enquêtés

Nombre d'actifs	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non –réponse</i>	2	3	3
<b>1 à 4</b>	34	49	52
<b>5 à 9</b>	29	41	93
<b>10 à 14</b>	3	4	97
<b>15 à 19</b>	0	0	97
<b>20 et plus</b>	2	3	100
<b>Totaux</b>	70	100	

Source : données d'enquête

Comme le montre ce tableau, 49% des ménages ont entre 1 et 4 actifs, 41% en ont de 5 à 9 et les ménages qui comptent de 10 à 27 actifs sont minoritaires. Il s'agit souvent de grands ménages qui connaissent beaucoup de membres.

Cette forte représentativité numérique des actifs les prédispose à travailler dans l'un ou l'autre de ces deux secteurs que sont le secteur formel et le secteur informel.

Ceux qui travaillent dans le secteur informel sont classés dans les catégories que sont les employés, les patrons et les apprentis. Ces derniers sont représentés dans le tableau ci-dessous qui présente les résultats suivants :64% des ménages n'ont pas d'apprentis, 31% en ont 1 à 4 et 3% en ont de 5 à 9, avec 2% de non-réponse.

Tableau représentant le nombre d'apprentis du secteur informel que contiennent les ménages de notre échantillon:

Nombre d'apprentis du secteur informel	Effectifs	Pourcentages
<i>Non –réponse</i>	1	2
<i>Néant</i>	45	64
<i>1 à 4</i>	22	31
<i>5 à 9</i>	2	3
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Ces données montrent que non seulement plus du tiers des ménages de notre échantillon ont des apprentis, mais aussi, le nombre d'apprentis par ménage n'est pas négligeable. Cela manifeste la préférence de certains parents à l'école de l'entreprise informelle.

Les patrons du secteur informel désignent dans notre étude tous ceux qui tiennent leur propre unité informelle ; qu'ils soient commerçants ou artisans.

Comme l'indique le tableau suivant, 46% des ménages n'ont pas de patrons du secteur informel, 44% en ont 1 à 4, le reste en ont un nombre compris entre 5 et 17.

Tableau représentant le nombre de patrons d'entreprises du secteur informel que contiennent les ménages enquêtés

Nombre de patrons d'entreprises du secteur informel	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	32	46
<i>1 à 4</i>	31	44
<i>5 à 9</i>	4	6
<i>10 à 14</i>	1	1
<i>15 à 17</i>	2	3
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Ainsi, on constate que les ménages ne connaissant pas cette catégorie constituent une infime minorité.

Pour ce qui concerne les employés de ce même secteur, 58% des ménages en sont privés contre 30% qui en ont 1 à 4 et le reste en a de 5 à 9.

Tableau représentant le nombre d'employés du secteur informel que contiennent ménages enquêtés

Nombre d'employés du secteur informel	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	41	58
<i>1 à 4</i>	21	30
<i>5 à 9</i>	6	9
<i>10 à 14</i>	2	3
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

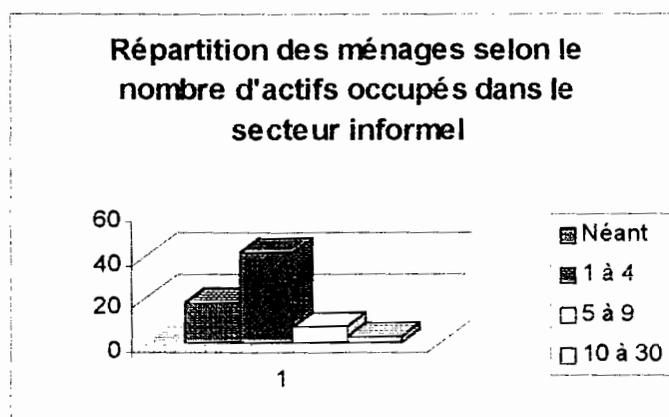
Ces trois catégories passées en revue, nous constatons que les ménages présentent plus d'employés et de patrons du secteur informel que d'apprentis.

La main-d'œuvre totale employée dans le secteur informel est présentée par le tableau suivant :

Tableau représentant le nombre d'actifs occupés dans le secteur informel que présentent les ménages

Nombre d'actifs occupés dans le secteur informel	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	18	26
<i>1 à 4</i>	42	60
<i>5 à 9</i>	7	10
<i>10 à 30</i>	3	4
<b>Totaux</b>		

Source : données d'enquête



L'écrasante majorité des ménages, soit 60%, ont de 1 à 4 actifs occupés dans le secteur informel, 10% d'entre eux en comptent de 5 à 9, et 4% ont plus de 9 acteurs dudit secteur ; alors que seuls 26% d'entre eux n'ont pas de travailleurs de ce secteur. Le ménage qui connaît plus d'opérateurs informels en totalise trente (30).

Pour le secteur formel, le tableau suivant nous fera remarquer que 57% des ménages n'ont pas de ressortissants qui y travaillent et aucun ménage n'a dépassé 14 employés de ce secteur contre 30 pour le secteur informel.

Tableau représentant le nombre d'actifs occupés dans le secteur moderne que contient les ménages enquêtés

Nombre de travailleurs du secteur formel	Effectifs	Pourcentages
<i>Néant</i>	40	57
<b>1 à 4</b>	25	36
<b>5 à 9</b>	3	4
<b>10 à 14</b>	2	3
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

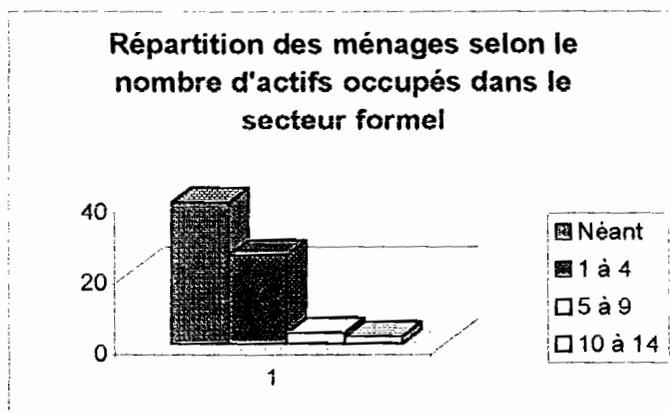


Tableau représentant la répartition des ménages selon le nombre de leurs actifs occupés et selon leur secteur d'activité :

Secteur d'activité	Secteur formel		Secteur informel	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Nombre d'actifs occupés				
<b>Néant</b>	40	57	18	26
<b>1 à 4</b>	25	36	42	60
<b>5 à 9</b>	3	4	7	10
<b>10 et plus</b>	2	3	3	4
<b>Totaux</b>	70	100	70	100

Source : données d'enquête

Ce tableau montre nettement que dans toutes les classes de main-d'œuvre, le secteur informel compte plus d'emplois que son alter ego. Et, au moment où 57% des ménages ne connaissent pas de travailleurs du secteur formel, seul 26% d'entre eux n'abritent pas de main-d'œuvre employée dans le secteur informel.

Les invitant à porter un jugement sur la capacité comparative de ces deux secteurs à satisfaire les besoins d'emploi de leur ménage, les interrogés ont donné des réponses résumées dans le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 206 : lequel de ces deux secteurs répond le mieux aux besoins d'emploi de votre ménage ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<b>Secteur formel</b>	24	34
<b>Secteur informel</b>	40	57
<b>Non -réponse</b>	6	9
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

57% des chefs de ménage ont répondu favorablement au secteur informel contre 24% qui sont pour le secteur formel et 6% n'ont pas donné de réponse.

A la lecture de ces données, nous aboutissons à la conclusion selon laquelle, statistiquement, le secteur informel répond plus aux besoins d'emploi des ménages, lesquels en sont conscients puisque l'écrasante majorité des chefs de ménage ont allégué que le secteur informel répond mieux aux besoins d'emploi de leur ménage que le secteur formel.

Les raisons avancées pour justifier leur jugement peuvent se résumer en deux points :

- Certains ont pensé que faute d'emploi du secteur formel, les actifs sont obligés de se lancer dans le secteur informel, question d'adaptation à la crise de l'emploi.

- Par contre, d'autres estiment que l'emploi informel est plus favorable parce qu'il regorge de métiers qui ne nécessitent pas de longues années de formation. Le terme utilisé par l'un de ceux qui soutiennent cette position est « gawa beune », terme wolof dont le sens renvoie aux résultats patents auxquels donnent naissance l'investissement fait pour la formation. Cette « vertu » des métiers du secteur informel dont les tenants les plus radicaux se trouvent être les fils de Guet Ndar, est mise en opposition aux métiers de l'administration qui nécessitent de longues années de formation au terme desquelles l'emploi n'est pas automatiquement garanti.

### **Besoins de revenu**

Le tableau suivant représente la répartition des chefs de ménage interrogés selon leur revenu mensuel. 34% d'entre eux n'ont pas donné de réponses, ceux ayant déclaré avoir un revenu mensuel de moins de 50.000 francs C.F.A font les 6% ; alors que la grande majorité, soit 50%, ont 50.000 à 199.000 francs CFA. Ceux qui en ont plus font 8%.

Tableau représentant le revenu des chefs de ménage

Montant en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages cumulés
<i>Non-réponse</i>	24	34	34
<i>Moins de 50.000</i>	4	6	40
<i>[50 à 199.000[</i>	35	50	90
<i>[ 200.000 à 2 millions ]</i>	7	10	100
<b>Totaux</b>	70	100	

Source : données d'enquête

A la lecture de ce tableau, nous constatons 34% de non –réponse ; ce qui est caractéristique de la réticence des populations à donner des informations pourtant sur leurs revenus.

Ces données montrent également que la majorité des chefs de ménage interrogés ont un revenu moyen, c'est-à-dire un revenu compris entre 50.000 et 199.000 francs C.F.A. Nous n'avons rencontré qu'un seul cas où le revenu a dépassé le million. C'est dire que les chefs de ménages faisant partie de notre échantillon ne sont pas très nantis. Cependant, dans bien des cas, différentes sources de revenu concourent à satisfaire les besoins des ménages ; d'où l'intérêt de porter un regard sur l'ensemble des revenus servant à la satisfaction des besoins du ménage plutôt que de se limiter au revenu du chef de ménage.

S'agissant des revenus tirés du secteur informel, le tableau ci-dessous a donné les résultats suivants :

24% de non-réponse, 29% des ménages n'ont pas de revenus tirés du secteur informel, 9% d'entre eux en tirent moins de 50.000 francs C.F.A, 31% y gagnent 50 à 199.000 francs par mois et le reste en bénéficie jusqu'à hauteur de 200.000 à 2 millions.

Tableau représentant la répartition des ménages selon le montant total des revenus tirés du secteur informel

Montant en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages
<i>Non-réponse</i>	17	24
<i>Néant</i>	20	29
<i>Moins de 50.000</i>	6	9
<i>[50 à 199.000[</i>	22	31
<i>[ 200.000 à 2 millions ]</i>	5	7
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Comme le montre ce tableau, seuls 20% des ménages ne font pas appel au secteur informel pour la satisfaction financière des besoins de leurs ressortissants. Nous notons également que les activités informelles génèrent pour le compte des ménages des revenus qui vont jusqu'à 2 millions de francs C.f.A.

Les revenus tirés du secteur formel sont quant à eux consignés dans le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des ménages selon le montant total des revenus tirés du secteur formel

Montant en francs C.F.A	Effectifs	Pourcentages
<i>Non-réponse</i>	24	34
<i>Néant</i>	20	29
<i>Moins de 50.000</i>	8	11
<i>[50 à 199.000[</i>	11	16
<i>[ 200.000 à 400.000[</i>	7	10
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Tableau représentant la répartition des ménages selon le montant des revenus tirés dans l'un ou l'autre des secteurs formel et informel

Secteur d'activité Montant en Francs C.F.A	Secteur formel		Secteur informel	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Non-réponse</i>	24	34	17	24
<i>Néant</i>	20	29	20	29
<i>Moins de 50.000</i>	8	11	6	9
<i>[50 à 199.000[</i>	11	16	22	31
<i>[ 200.000 et plus</i>	7	10	5	7
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Le pourcentage de non-réponse est plus élevé concernant les revenus tirés du secteur formel que concernant ceux provenant du secteur informel (34% contre 24%). Ce qui nous autorise à croire que les chefs de ménage sont plus enclins à donner le montant des revenus du secteur informel que ceux du secteur formel.

Nous constatons également que le pourcentage des ménages qui tirent 50.000 à 199.000 francs C.F.A des activités informelles est plus élevé que celui des ménages qui bénéficient de cette somme avec le secteur formel. Cette tendance s'inverse si on considère la tranche de revenu comprise entre 200 et 400.000 francs C.F.A.

Cependant, alors que les sommes mensuelles tirées du secteur formel n'excèdent pas 400.000 francs C.F.A., celles émanant du secteur informel vont jusqu'à 2 millions francs C.F.A. La plupart d'entre elles sont composées de beaucoup de contributions. Il s'agit des cas où beaucoup de membres de la famille ou assistants extérieurs, travaillant dans le secteur informel, participent aux revenus servant à la satisfaction des besoins du ménage.

Les invitant à porter un jugement général sur les revenus tirés de ces deux secteurs les chefs de ménages ont donné des réponses résumées dans le tableau suivant :

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 307 :lequel de ces deux secteurs participe le mieux aux revenus servant à la satisfaction des besoins de votre ménage ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Secteur formel</i>	32	46
<i>Secteur informel</i>	32	46
<i>Non-réponse</i>	6	8
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Les 8 % de non-réponse sont un indicateur des difficultés que les chefs de ménage éprouvent à évaluer toutes les ressources servant à la satisfaction des besoins de leur ménage.

### **Les besoins de consommation finale de biens et de services**

Il s'agira de voir lequel des deux secteurs précités répond le mieux aux besoins de consommation de biens et de services et comment les ménages développent des stratégies pour consommer les produits et services qui peuvent les satisfaire et conformément à la portée de leur bourse.

Avant de voir les services, les biens de consommation seront divisés en trois catégories qui concernent les biens de consommations durables, les biens de consommation semi-durables et les biens de consommation non-durable<sup>46</sup>.

<sup>16</sup> cf conceptualisation

Pour les premiers, le tableau suivant nous fait remarquer que 74% des chefs de ménage déclarent préférer le marché du secteur informel pour l'acquisition de ces types de biens qui concernent généralement les biens dont la consommation peut excéder deux ans, contre 21% qui sont favorables au secteur formel. On note également 5% de non-réponse.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 400 : quel marché de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens durables (frigidaires, voitures, téléviseurs, meubles, matériels ménagers...) de votre ménage ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Marché du secteur formel</i>	15	21
<i>Marché du secteur informel</i>	52	74
<i>Non –réponse</i>	3	5
<b>Totaux</b>	70	100

Source : données d'enquête

Le fossé se creuse pour les biens de consommation semi-durables car 81% des chefs de ménage se penchent pour le marché du secteur informel contre seulement 13% qui sont favorables au marché du secteur formel. Le ratio ayant pour finalité la comparaison des deux modalités (81/13) donne 6,23. C'est dire que pour 6 chefs de ménage favorables au secteur informel, un seul l'est pour le secteur formel.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 401 : quel marché de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens semi -durables (vêtement, produits cosmétiques, articles scolaires...) de votre ménage ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Marché du secteur formel</i>	9	13
<i>Marché du secteur informel</i>	57	81
<i>Non -réponse</i>	4	6
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Pour ce type de bien, le ratio (80/11) passe de 6 à 7 ; alors qu'il était de 3,52 pour les biens durables car 11% seulement préfèrent le marché du secteur formel contre 80% qui sont pour celui de l'autre secteur.

Tableau représentant la répartition des enquêtés selon la réponse à la question 402 : quel marché de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens non -durables (alimentation, boissons, produits intermédiaires, produits consommés au quotidien...) de votre ménage ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
<i>Marché du secteur formel</i>	8	11
<i>Marché du secteur informel</i>	56	80
<i>Non -réponse</i>	6	9
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Source : données d'enquête

Le tableau suivant représente l'évolution du ratio en fonction du type de bien consommé.

Tableau représentant le ratio des deux modalités que sont le secteur formel et le secteur informel :

Type de biens	Comparaison des deux modalités (le ratio secteur informel/ secteur formel)
Biens durables	3,52
Biens semi-durables	6,2
<i>Biens non-durables</i>	7,27

Le constat qu'on peut en tirer est que plus la durée de consommation du bien est courte plus les ménages préfèrent l'acquérir auprès du secteur informel.

Ceux qui préfèrent le marché du secteur formel (succursales des grandes maisons de commerce et de production, supermarchés, certaines P.M.E) estiment que leur matériel est plus neuf, plus garanti avec délai de garantie officielle, service après vente assuré...

Ayant des préoccupations d'un autre ordre, ceux qui sont favorables au marché du secteur informel ont développé ces positions suivantes :

- Prix plus compétitifs, possibilité de remise, modalités de paiement moins rigoureuses avec possibilité de rééchelonnement dans le paiement de la dette:

- Un des répondants a aussi déclaré que « *le consommé sénégalais que ventile le marché informel répond mieux aux exigences de sécurité alimentaire surtout dans cette période où la tiernobilisation et les phénomènes de vache folle sont en vogue* ». Les autres disent tout simplement que ces produits sont de meilleure qualité.

- Un autre chef de ménage soutient que « *c'est l'Etat qui définit l'organisation du commerce. Avec la libéralisation, on cherche toujours des produits de moindre coût. C'est alors l'Etat qui encourage indirectement le consommé secteur informel parce qu'il n'offre pas d'alternative pour la consommation tandis que le commerce est tenu par l'initiative privée* ».

Les allégations relevant de ces différentes positions montrent que les ménages développent leurs propres rationalités pour le choix des produits de consommation. Ainsi, le secteur informel, étant mieux adapté aux calculs des ménages prend le pas sur le secteur formel pour ce qui concerne ces trois catégories de biens précités.

Du côté des services les chefs de ménages ont déclaré presque à l'unanimité que toutes les réparations dont ont besoin les ménages sont assurées par les opérateurs du secteur informel. En effet, N.B.F, un des chefs de ménage affirme que «*sur la base de relations affinitaires, on a plus de possibilités de déplacer facilement un entrepreneur informel et à moindre coût*». Des réparations de plomberie, menuiserie, en passant par les matériels électroniques aux constructions qu'assurent les tâcherons tels que les maçons et autres, les chefs de ménages disent se limiter aux services qu'offrent les petites entreprises informelles de production de biens et de services de la ville, car pour eux, en sus de la proximité, celles-ci, disponibles à tout moment, répondent le plus facilement aux besoins courants des ménages.

En dehors du ménage, il n'est point besoin de faire un sondage exhaustif pour se rendre compte que c'est le secteur informel qui assure les besoins de transport de plus d'un citoyen voulant se déplacer d'un lieu à un autre.

De sorte que les services assurés par le secteur formel concernent ceux dont il a l'apanage. Ce sont les services qu'offrent l'administration, les sociétés de facture (S.D.E, SENELEC, SONATEL...), les banques, les sociétés d'assurance...

## Conclusion générale

Dans le contexte de l'économie globalement peu développée de la commune de Saint-Louis, malgré les facilités accordées au secteur formel, les résultats de notre étude ont montré que le secteur informel s'est taillé une place de choix en parvenant à remplir deux fonctions.

La première est liée à ses capacités de production de biens et de services, aux V.A générées (il produit les 44,8% des V.A de toutes les activités économiques de la commune), et à sa contribution de 36,06% au budget de la commune en 2000 par le biais de ses recettes fiscales.

Cette fonction, conjuguée aux bons résultats macro-économiques qu'il a enregistrés, fait jouer au secteur informel saint-louisien un rôle capital dans la mobilisation des ressources propres de la commune ; et ce d'autant plus que l'autonomie financière à laquelle lui convie la décentralisation est compromise par la faiblesse de l'activité économique dont la déliquescence du secteur formel en est un indicateur.

La deuxième fonction fait du secteur informel une alternative de réponse à la demande sociale des citoyens à travers la satisfaction des besoins essentiels des ménages. En effet, l'enquête menée au niveau des ménages a montré que le secteur informel satisfait plus et mieux les besoins d'emploi, de revenu et de consommation finale de biens et de services que le secteur formel.

Par ailleurs, s'intéressant à une autre dimension politique du développement local, l'étude a également montré une faible intégration des acteurs du secteur informel à la gouvernance locale alors que la décentralisation suppose une participation citoyenne de tous les acteurs économiques, politiques, institutionnels, voire populaires à la gestion des affaires locales de la cité. Le faible rapport de ces acteurs du secteur informel aux conseillers et ou autorités municipaux n'est pas favorable à ces qualités qui concourent à instaurer la démocratie locale visée par la décentralisation. Cependant, leurs caractéristiques socioculturelles et socioprofessionnelles, et même leurs trajectoires sociales ne sont pas étrangers à leurs attitudes vis à vis du pouvoir local.

Partant de ces considérations, nous pouvons admettre que notre hypothèse est confirmée puisque le secteur informel, par le biais du développement local dont il participe à jeter les bases, facilite la mise en œuvre de la décentralisation dans la collectivité locale de Saint-Louis.

Ainsi, ne serait-ce que pour ces deux fonctions précitées qu'il assure incessamment, et en dépit du grand désordre et de l'occupation anarchique permanente de l'espace qu'il suscite, le secteur informel, qui ne bénéficie pas de l'attention de la commune du seul fait que celui-ci pérennise sa politique ambiguë à son égard, mérite une plus grande reconnaissance et par ricochet une meilleure considération auprès des autorités.

Dès lors, créer les conditions propices à l'exploitation du potentiel immense que constitue ce secteur est un réel défi pour l'avenir de la commune de Saint-Louis, surtout dans ce contexte de consolidation des acquis de la décentralisation.

### BIBLIOGRAPHIE :

- ◆ **Albagli Claude** (1991): « *Economie du développement* », Edition Litec, 346 pages.
  
- ◆ **Assises de Saint-Louis(ADS) « (1998) : Programme de développement communale pour Saint-Louis, 1998-208 »**, étude réalisée avec l'appui de la coopération Lille/Saint-Louis, du programme de Micro-réalisation /FED et du programme de gestion urbaine avec le soutien méthodologique de la CCIADL aujourd'hui dénommé ADC,134 pages.
  
- ◆ **Barboza Georgette Silva** (1999): « *Le chômage à Saint Louis* », U.G.B, Section de Sociologie, Mémoire de Maîtrise, 90 pages.
  
- ◆ **Berthelot Jean Michel** (1990) : « *L'intelligence du social* », PUF, 249 pages.
  
- ◆ **B.I.T** (1999) : « *le secteur informel au Sénégal: recensement et synthèse des études* », 27p.
  
- ◆ **Bonnardel Régine** (1992) : « *Saint-Louis du Sénégal: étude du développement urbain* »,Thèse 3<sup>ème</sup> cycle, 322 pages, 1992.
  
- ◆ **Bornardel Régine** (1992) : « *Saint-Louis du Sénégal: mort ou naissance ?* », Paris, Harmattan, 423 pages.
  
- ◆ **Brochier Hubert** (1990) : « *Besoins économiques* » in « *Encyclopaedia Universalis* » N°4, France S.A, 1056 pages, pp 41 à 42.

- ◆ **Camara Djibril (1995)** : « *Le recouvrement des impôts directs locaux dans la commune de Saint Louis* », rapport de stage pour la maîtrise de droit public option collectivités locales, UGB, UFR sciences juridiques et politiques, 39 pages.
- ◆ **Charbel Zarour (1989)** : « *Etude du secteur informel de Dakar et ses environs* », USAID / Sénégal, 199 pages.
- ◆ **Club du Sahel-PDM (1995)** : « *Saint-Louis et le Delta du fleuve Sénégal, tableau de bord de l'économie locale* », CCIADL-ACDI, 29 pages.
- ◆ **Coulmin Pierre (1986)** : « *la Décentralisation développement local* », Syros et Adels, 289 pages.
- ◆ **Deboumon Paul (1997)** : « les collectivités locales autonomes dans les dynamiques constitutionnelles actuelles au Bénin » in « *formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique* », République d'Afrique du sud, 531 pages.
- ◆ **Dème T.A (1998)** : « *Modèle traditionnels de société et mécanismes de reproduction des jeunes dans le secteur non structuré urbain : l'exemple des artisans cireurs de la ville de Ziguinchor* », UGB, Section de Sociologie, Mémoire de maîtrise, 113 pages.
- ◆ **Dia A.I (1998)** : « *Strategie des acteurs et mecanismes de repartition du secteur informel: les commercants et commercantes de Saint Louis* », UGB, Section de Sociologie, Mémoire de Maitrise, 1998, 178 pages.

- ◆ Diallo Cheikh (2000) : « *Etude des rapports de partenariats civil acteurs institutionnels dans le developpement local urbain: l' exemple de la municipalité de Saint Louis et des collectifs d 'association de Diamaguene et de Goxu Mbacc* », UGB, Section de Sociologie, Mémoire de Maîtrise, 125 pages.
  
- ◆ **Dictionnaire Economique et Social** (1990) : Paris, Hatier, 419 pages.
  
- ◆ **Dictionnaire Encyclopédique** (1990) : « *Noms Communs, Noms Propres* », Paris, Hachette.
  
- ◆ Diop M.C. et Diouf M (1993) : « Pouvoir central et pouvoir local : la crise de l'institution municipale au Sénégal » in « *Pouvoir et Cités d'Afrique Noire : décentralisation en quesiton* », Paris, Karthala, pp 101-125.
  
- ◆ **Direction de la Statistique et de la Prévision** (1993) : « *Situation économique du Sénégal : Région de Saint-Louis* », 126 pages.
  
- ◆ Dulphy Gerard (1980) : « *La planification des ressources humaines du secteur informel* », B.I.T, 80 pages.
  
- ◆ Fall Babacar (sous la directoin de)(1997) : « *Ajustement structurel et emploi au Sénégal* », CODESRIA, 247 pages.
  
- ◆ Gaudin J.P (1989) : « *Crises urbaines et innovatoins municipales* », PUF, 166 pages.

- ◆ **Gaufryau Bertrand et Maldonado Carlos (1998) :** « *Secteur informel : fonctions macro-économiques et politiques gouvernementales :le cas du Sénégal* », O.I.T, 32 pages.
  
- ◆ **Greffe Xavier (1984) :** « *Territoires en France : les enjeux économiques de la Décentralisation* », Paris, Economica, 304 pages.
  
- ◆ **Grosbras Jean Marie (1987) :** « *Méthodes statistiques des sondages* », Edition Economica, 331 pages.
  
- ◆ **Guèye Amadou Talla (1997) :** « Impact de la politique d'ajustement structurel sur l'emploi dans le secteur industriel » in « *Ajustement structurel et emplois* », sous la direction de Babacar Fall, CODESRIA, 247 pages, pp 57-84.
  
- ◆ **Hernet G. et alii (1998) :** « *Dictionnaire de la Science Politique et des Institutions Politiques* », Paris Armand Colin, 280 pages.
  
- ◆ **Javeau Claude (1990) :** « *L' enquête par questionnaire* », Edition de l'Université de Bruxelles, 158 pages.
  
- ◆ **Mace Gordon (1998) :** « *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* », Presse de l'Université Laval, 119 pages.
  
- ◆ **Meine Pieter Van DIJK (1986) :** « *Le secteur informel de Dakar* », l'harmattan, 164 pages.
  
- ◆ **Niang Aboulaye (1996) :** « *Le secteur informel à réexplorer : ses rapports avec les institutions ses capacités développantes* », in « *Africa Development* ». Vol XXI, No 1, pages 57- 80.

- ◆ **Niang Aboulaye (1992)** : « le secteur informel : définitions et facteurs de son expansion en rurbain au Sénégal » in « *Annales de la faculté de Lettres et Sciences Humaines* », N°22, pp192-214.
- ◆ **Niang Aboulaye (1997)** : « Le secteur informel en milieu urbain, un recours à la crise de l'emploi » in « *Ajustement structurel et emploi au Sénégal* », sous la direction de Babacar Fall, CODESRIA , pp 29-55.
- ◆ **Niang Demba (1999)** : « *Gestion locale et initiatives populaires à Saint-Louis* », UNESCO, 19 pages.
- ◆ **Petalir Antoine et alii (1995)** : « *Les familles dakaroises face à la crise* », Dakar, ORSTOM-IFAN-GPD, 209 pages.
- ◆ **Quivy R. et Campenoud C.V. (1995)** « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Dunod, 287 pages.
- ◆ **République d'Afrique du Sud (1997)** : « *Formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique* », Edité par Wilhelm Hofmeister et Ingo Scholz, 531 pages.
- ◆ **République du Sénégal (1996)** : « *Textes de lois de la décentralisation* », Ministère de l'intérieur, 186 pages.
- ◆ **République du Sénégal (1984)** : « *Guide du conseiller municipal* », 117 pages.
- ◆ **Rotier Georges (1993)** : "Consommation" in « *Encyclopædoedia Universalis* » N°6, France S.A, 1046 pages, pp 420-423.

- ◆ **Sané Ibou** (1993) : « *De l'Economie informelle au Commerce International : les réseaux des marchands ambulants sénégalais en France* », Université de Lyon II, Thèse de doctorat de troisième cycle, 396 pages.
- ◆ **Sène Socé** (1995) : « *Le secteur Informel sénégalais : concepts, définition, caractéristiques et éléments de réflexion pour une politique d'appui au secteur* », Dakar, B.I.T, 66 pages.
- ◆ **Sy Mouhamadou** (1998) : « *Le secteur informel et la fiscalité : l'organisation du secteur informel permet-elle sa fiscalité réelle et effective ? Quelle proposition faire pour améliorer la fiscalisation du dit-secteur ?* », UGB, UFR de sciences juridiques et politiques, Section droit de l'entreprise, Mémoire de Maîtrise, 58 pages.
- ◆ **Wane Mohamed Doudou** (1995) : « *La politique sociale de la commune de Saint Louis* », UGB, rapport de stage pour la Maîtrise de collectivités locales, 41 pages.

## ANNEXES

## Questionnaire destiné aux chefs de ménage

1 - Identification sociologique

100 - Age

101 - Sexe : 1 - masculin  2 - féminin 

102 - Situation matrimoniale

1 - célibataire  2 - marié 3 - veuf  4 - divorcé 

103 - Régime matrimoniale

1 - monogame  2 - polygame  (préciser le nombre de femmes)

104 - Nombre d'enfants

105 - Nombre de personnes vivant dans le ménage

106 - Groupe ethnique

1 - Wolof  2 - Halpulaar 3 - Maure  4 - Bambara 5 - Sérère  6 - autres  (à préciser)

107 - Religion

1 - musulmane  2 - chrétienne 3 - animiste  4 - autres  (à préciser)

108 - Confession

1 - mouride  2 - tidiane 3 - khariya  4 - layène 5 - catholique  6 - protestante 7 - autres  (à préciser)2 - Besoins d'emploi

200 - Profession du chef de ménage :

201 - Combien d'actifs vivent au sein de votre ménage ?

202 - Combien d'entre eux sont apprentis dans le secteur informel ?

203 - Combien d'entre eux y sont patrons ?

204 - Combien d'entre eux y sont employés ?

205 - Combien d'entre eux travaillent dans le secteur formel ?

206 - Lequel de ces deux secteurs répond le mieux aux besoins d'emploi de votre ménage ?

1-secteur formel  2-secteur informel

Justifiez votre réponse

.....

.....

.....

.....

.....

3 - Revenus du ménage

300 - Revenu mensuel du chef de ménage

301 - Nommer les sources de revenu qui servent à la satisfaction des besoins de votre ménage

.....

.....

.....

.....

.....

.....

302 - Quel est leur montant mensuel ?

303 - Quelles en sont celles qui proviennent du secteur informel ?

.....

.....

.....

.....

.....  
.....

304 - Quel est leur montant mensuel ?

305 - Quelles en sont celles qui proviennent du secteur formel ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

306 - Quel est leur montant mensuel ?

307 - Lequel de ces deux secteurs participe le mieux aux revenus servant à la satisfaction des besoins de votre ménage ?

1 - secteur formel       2 - secteur informel

Justifiez votre réponse

.....  
.....  
.....  
.....

4 - Besoins de consommation finale de biens et de services

400 - Lequel de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens durables de votre ménage (frigidaires, voitures, téléviseurs, meubles, certains matériels ménagers, etc....) ?

1 - secteur formel       2 - secteur informel

Justifiez votre réponse

.....  
.....  
.....  
.....

401 - Lequel de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens semi-durables de votre ménage (vêtements

1 - secteur formel       2 - secteur informel

Justifiez votre réponse

.....  
.....  
.....  
.....

402 - Lequel de ces deux secteurs répond le mieux à la satisfaction des besoins de consommation de biens non-durables de votre ménage(alimentation, boissons,

1-secteur formel       2-secteur informel

justifiez votre réponse

.....  
.....  
.....  
.....

403 - Quels sont les types de services que votre ménage sollicite auprès du secteur formel ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

404 - Quels sont les types de services à la satisfaction desquels le secteur formel répond le mieux que le secteur informel ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

405 - Donnez pour chaque type de service cité, les raisons pour lesquelles le secteur formel est mieux adapté.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**406 - Quels sont les types de services que votre ménage sollicite auprès du secteur informel ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**407 - Donnez, pour chaque type de service cité, les raisons pour lesquelles le secteur informel est mieux adapté.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Questionnaire destiné aux chefs d'entreprises informelles de production de biens et de services.**

1 - Identification sociologique

100 - Age

101 - Sexe : 1 - masculin  2-féminin

102-Situation matrimoniale

1 - célibataire  2 - marié

3 - veuf  4 - divorcé

103 - Régime matrimonial

1-monogame  2-polygame  (préciser le nombre de

femmes)

104 - Nombre d'enfants

105 - De quel type de famille êtes-vous issu ?

1 - famille nucléaire  2 - famille étendue

106 - Situation matrimoniale des parents

1 - célibataire  2 - marié

3 - veuf  4 - divorcé

107- Régime matrimoniale des parents

1 - monogame  2 - polygame  (préciser le nombre de femmes)

108 - Nombre de frères et sœurs :

109 - Position dans la fratrie :

110 - Combien y a-t-il de personnes qui habitent chez-vous et dont vous avez la charge ?

111 - Groupe ethnique

1-Wolof  2-Halpulaar

3-Maure  4-Bambara

5-sérère  6-autres  (à préciser)

112 - Religion

1 - musulmane  2 - chrétienne

3 - animiste 4 - autres  (à préciser)

113 - Confession

1 - mouride 2 - tidiane 3 - khadriya 4 - layène 5 - catholique  6 - protestante 7 - autres  (à préciser)

114 - Lieu de résidence (à préciser) .....

115 - Etes-vous de Saint-Louis?

1 - oui 2 - non 

116 - Si non, de quelle localité êtes-vous originaire ?

117 - Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

118 - Quelles sont les causes de votre migration ?

119 - Quels contacts et liens entretenez-vous avec votre localité d'origine ?

2 - Niveau d'études et de formation professionnelle

200 - Etes-vous instruit ?

1 - oui 2 - non 

201 - Si oui, quels types d'instruction avez-vous reçus ? (numéroter par ordre de priorité)

1 - école française 2 - école coranique 3 - franco-arabe 4 - autres  (à préciser) .....

202 - A quel niveau êtes-vous arrêté ?

1 - primaire 2 - secondaire 3 - Université  4 - autres  (à préciser) .....

203 - Avez-vous reçu une formation professionnelle ?

1 - oui  2 - non

204 - De quelle formation s'agit-il ?

.....  
.....

205 - Quelle est votre profession principale ?

.....

206 - Correspond-elle au métier que vous exercez ?

- 1 - ne correspond pas  2 - correspond peu
- 3 - correspond bien

207 - Où avez-vous acquis ce métier ? (numéroter par ordre de priorité)

- 1 - à Saint-Louis
- 2 - dans le reste du pays
- 3 - à l'extérieur du pays

208 - Comment avez-vous acquis ce métier ? (numéroter par ordre de priorité)

- 1 - formation sur le tas
- 2 - école de formation professionnelle
- 3 -autres  (à préciser).....

3-Conditions de travail

300 - Description du local

- 1 - plein air
- 2 - atelier en planche
- 3 - construction en dur
- 4 - chantier bâtiment
- 5 - autres  (à préciser).....

301 - Nombre d'apprentis

302 - Nombre d'employés

303 - Description de l'activité

.....  
.....  
.....  
.....

304 - Quels types de biens et ou services mettez-vous à la disposition de vos clients ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

305 - Comment organisez-vous votre système d'offre ?

.....  
.....  
.....  
.....

306 - Comment jugez-vous les conditions dans lesquelles vous exercez votre activité ?

.....  
.....  
.....  
.....

4 - Activités politiques

400 - En dehors de votre activité avez-vous une occupation publique et/ ou religieuse ?

1 - oui       2-non

401 - Si oui, à quelle(s) structure(s) appartenez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....

402 - Quel est votre statut au sein de telle(s) structure(s) ?

1 - membre simple       2 - membre du directoire

403 - Votre position dans ces ou cette structure(s) influe-elle sur la marche de votre entreprise ?

1 - oui       2 - non

404 - Si oui, comment ?

.....  
.....  
.....  
.....

404 - (bis) - Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

405 - Quelles attitudes adoptez-vous aux élections municipales ? (cochez les cas où vous vous trouvez)

1 - votant       2 - candidat   
3 - abstention       4 - autres  (à préciser).....

406 - Avez-vous de rapports avec un ou des membres du conseil municipal ?

1 - oui       2 - non

407 - Si oui, parlez-nous de ces rapports ?

.....  
.....  
.....  
.....

407 - (bis) - Si non, pourquoi n'êtes-vous pas en rapport avec eux ?

.....  
.....  
.....  
.....

408 - Quelle appréciation faites-vous de la gestion des affaires communales par le conseil municipal ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - Statut juridique de l'activité**

**500 - Votre activité est-elle déclarée ?**

- 1 - non                       2 - oui

**501 - Si non, quels rapports entretenez-vous avec l'administration fiscale ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**501 - (bis) - Si oui, quelles pièces détenez-vous ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**502 - Quels impôts et taxes payez-vous ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**503 - A quelles fréquences les versez-vous ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**504 - Vous arrive-t-il d'avoir des démêlés avec l'administration fiscale ?**

- 1 - oui                       2 - non

**505 - Si oui, à quelles fréquences cela se produit-il ?**

- 1 - très souvent
- 2 - souvent
- 3 - rarement
- 4 - très rarement

506 - Que pensez-vous des impôts et taxes auxquelles vous êtes astreints ?

.....

.....

.....

.....

6 - Le capital

600 - A combien s'élevait votre capital de départ ?

601 - Vous suffisait-il à couvrir le frais que nécessitait l'entame de votre activité ?

- 1 - oui
- 2 - non

602 - Si non, comment vous êtes-vous débrouillé ?

.....

.....

.....

.....

603 - Dans quelles conditions matérielles avez-vous débuté votre activité ?

.....

.....

.....

.....

604 - Répartition des sources de financement(numéroter par ordre de priorité)

- 1 - thésaurisation
- 2 - solidarité familiale
- 3 - héritage
- 4 - tontines
- 5 - G.I.E.
- 6 - autres  (à préciser).....

605 - A combien peut s'estimer le revenu mensuel dégagé par votre activité ?

606 - A combien peut s'estimer la part mensuelle-en terme de salaires, traitements, mandats...-que vous versez à vos employés et apprentis ?

.....  
 .....  
 607 - Avez vous d'autres sources de revenu en dehors de votre activité ?

1-oui       2-non

608 - Si oui, à combien peut s'estimer leur montant mensuel ?  
 .....

609 - A quelles fin utilisez-vous vos revenus ?(numéroter par ordre de priorité)

1 - dépenses familiales

2 - investissements sociaux

3 - investissement pour augmenter la productivité de l'entreprise

4 - suivre des cours de formation

5 - autres  (à préciser).....

610 - Vos outils de production sont composés de (numéroter par ordre de priorité)

1 - d'outillages industriels

2 - d'outillages artisanaux

3 - d'outillages combinant les deux types

611 - Ces outils de production sont-ils de provenance(numéroter par ordre de priorité)

1 - locale(ville d Saint-Louis)

2 - nationale (mais reste du pays)

3 - internationale (à l'extérieur du pays)

### **Questionnaire destiné aux commerçants du secteur informel**

#### 1 - Identification sociologique

100 - Age

101 - Sexe : 1 - masculin

2 - féminin

102 - Situation matrimoniale

1 - célibataire  2-marié

3 - veuf  4 - divorcé

103 - Régime matrimonial

1 - monogame  2 - polygame  (préciser le nombre de femmes)

104 - Nombre d'enfants

105 - De quel type de famille êtes-vous issu ?

1 - famille nucléaire  2 - famille étendue

106 - Situation matrimoniale des parents

1 - célibataire  2 - marié

3 - veuf  4 - divorcé

107 - Régime matrimoniale des parents

1 - monogame  2 - polygame  (préciser le nombre de femmes)

108 - Nombre de frères et sœurs :

109 - Position dans la fratrie :

110 - Combien y a-t-il de personnes qui habitent chez-vous et dont vous avez la charge ?

111 - Groupe ethnique

1 - Wolof  2 -Halpulaar

3 - Maure  4 -Bambara

5 - sérère  6 - autres  (à préciser)

112 - Religion

1 - musulmane  2 - chrétienne

3 - animiste  4 - autres  (à préciser)

113 - Confession

1 - mouride  2 - tidiane

3 - khariya  4 - layène

5 - catholique  6 - protestante

7 - autres  (à préciser)

114 - Lieu de résidence (à préciser ).....

115 - Etes-vous de Saint-Louis?

1 - oui  2 - non

116 - Si non, de quelle localité êtes-vous originaire ?

.....

117 - Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

.....

118 - Quelles sont les causes de votre migration ?

.....

.....

.....

119 - Quels contacts et liens entretenez-vous avec votre localité d'origine ?

.....

.....

## 2 - Niveau d'études et de formation professionnelle

200 - Etes-vous instruit ?

1 - oui  2 - non

201 - Si oui, quels types d'instruction avez-vous reçu ?(numéroter par ordre de priorité)

1 - école française

2 - école coranique

3 - franco-arabe

4 - autres  (à préciser).....

202 - A quel niveau êtes-vous arrêté ?

1 - primaire

2 - secondaire

3 - Université  4 - autres  (à préciser).....

203 - Avez-vous reçu une formation professionnelle ?

1 - oui

2 - non

204 - De quelle formation s'agit-il ?

.....

.....

205 - Quelle est votre profession principale ?

.....

206 - Celle-ci vous est-elle d'utilité dans vos activités commerciales ?

1 - oui

2 - non

207 - Si oui, comment ?

.....  
.....  
.....  
207 - (bis) - Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
208 - Où avez-vous appris à faire du commerce ?(numéroter par ordre de priorité)

- 1 - à Saint-Louis
- 2 - dans le reste du pays
- 3 - à l'extérieur du pays

209 - Comment avez-vous appris à faire du commerce ?

.....  
.....  
.....  
**3 - conditions de travail**

300 - Description du local

- 1 - étal     2 - boutique
- 3 - cantine         4 - grand magasin
- 5 - commerce ambulant     6-autres  (à préciser).....

301- Nombre de personnes qui vous assistent dans vos activités commerciales ?

.....  
.....  
.....  
302 - Quels types de biens écoutez-vous ?

.....  
.....  
.....  
303 - Comment organisez-vous votre système d'offre (stock de marchandises) ?

.....  
.....  
304 - Comment jugez-vous les conditions dans lesquelles vous exercez votre commerce ?

.....  
.....  
**4 - Activités politiques**

400 - En dehors de votre activité avez-vous une occupation publique et/ ou religieuse ?

- 1 - oui       2 - non

401 - Si oui, à quelle(s) structure(s) appartenez-vous ?

.....  
.....  
.....  
402 - Quel est votre statut au sein de telle(s) structure(s) ?

- 1 - membre simple       2 - membre du directoire

403 - Votre position dans ces ou cette structure(s) influe-t-elle sur la marche de votre entreprise ?

- 1 - oui       2 - non

404 - Si oui, comment ?

.....  
.....  
.....  
404 - (bis) - Si non, pourquoi ?

405 - Quelles attitudes adoptez-vous aux élections municipales ? (cochez les cas où vous vous trouvez)

- 1 - votant
- 2 - candidat
- 3 - abstention
- 4 - autres  (à préciser).....

406 - Avez-vous de rapports avec un ou des membres du conseil municipal ?

- 1 - oui
- 2 - non

407 - Si oui, parlez-nous de ces rapports ?

.....

.....

.....

.....

407 - (bis) - Si non, pourquoi n'êtes-vous pas en rapport avec eux ?

.....

.....

.....

.....

408 - Quelle appréciation faites-vous de la gestion des affaires communale par le conseil municipal ?

.....

.....

.....

.....

.....

5 - Statut juridique de l'activité

500 - Votre activité est-elle déclarée ?

- 1 - non
- 2 - oui

501 - Si non, quels rapports entretenez-vous avec l'administration fiscale ?

.....

.....

.....

.....

501 - (bis) - Si oui, quelles pièces détenez-vous ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 502 - Quels impôts et taxes payez-vous ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 503 - A quelles fréquences les versez-vous ?

.....  
 504 - Vous arrive-t-il d'avoir des démêlés avec l'administration fiscale ?

1 - oui       2 - non

505 - Si oui, à quelles fréquences cela se produit-il ?

1 - très souvent       2 - souvent   
 3 - rarement       4 - très rarement

506 - Que pensez-vous des impôts et taxes auxquelles vous êtes astreints ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

### 6 - Le capital

600 - A combien s'élevait votre capital de départ ?

601 - Comment avez-vous débuté votre commerce ?

.....  
 .....

602 - Répartition des sources de financement (numéroter par ordre de priorité)

1 - thésaurisation

2 - solidarité familiale

3 - héritage

4 - tontines

5 - G.I.E.

6 - autres  (à préciser).....

603 - A combien peut s'estimer le revenu mensuel dégagé par votre activité commerciale ?

604 - A combien peut s'estimer la part mensuelle-en terme de salaires, traitements, mandats...-que vous versez à ceux qui vous assistent dans votre commerce ?

.....  
.....

605 - Avez vous d'autres sources de revenu en dehors de votre activité ?

1 - oui

2 - non

606 - Si oui, à combien peut s'estimer leur montant mensuel ?

.....

607 - A quelles fin utilisez-vous vos revenus ?(numéroter par ordre de priorité)

1 - dépenses familiales

2 - investissements sociaux

3 - investissement pour augmenter la productivité de l'entreprise

4 - suivre des cours de formation

5 - autres  (à préciser).....

608 - Les biens que vous écoutez sont-ils produits (numéroter par ordre de priorité)

1 - à Saint-Louis

2 - dans le reste du pays

3 - à l'étranger

4 - ne sait pas

609 - Vous ravitaillez-vous pour votre commerce (numéroter par ordre de priorité)

1 - à Saint-Louis

2 - dans le reste du pays

3 - à l'étranger

## **Guide d'entretien destiné aux membres du conseil municipal**

*Thème 1* - Formes de participation des acteurs du secteur informel aux décisions et politiques qui les concernent.

*Thème 2* - Formes de participation des acteurs du secteur formel aux décisions et politiques qui les concernent.

*Thème 3* - Rapports acteurs du secteur informel/ membres du conseil municipal et/ ou autorités municipales.

*Thème 4* - Rapports acteurs du secteur formel/ membres du conseil municipal et/ ou autorités municipales.